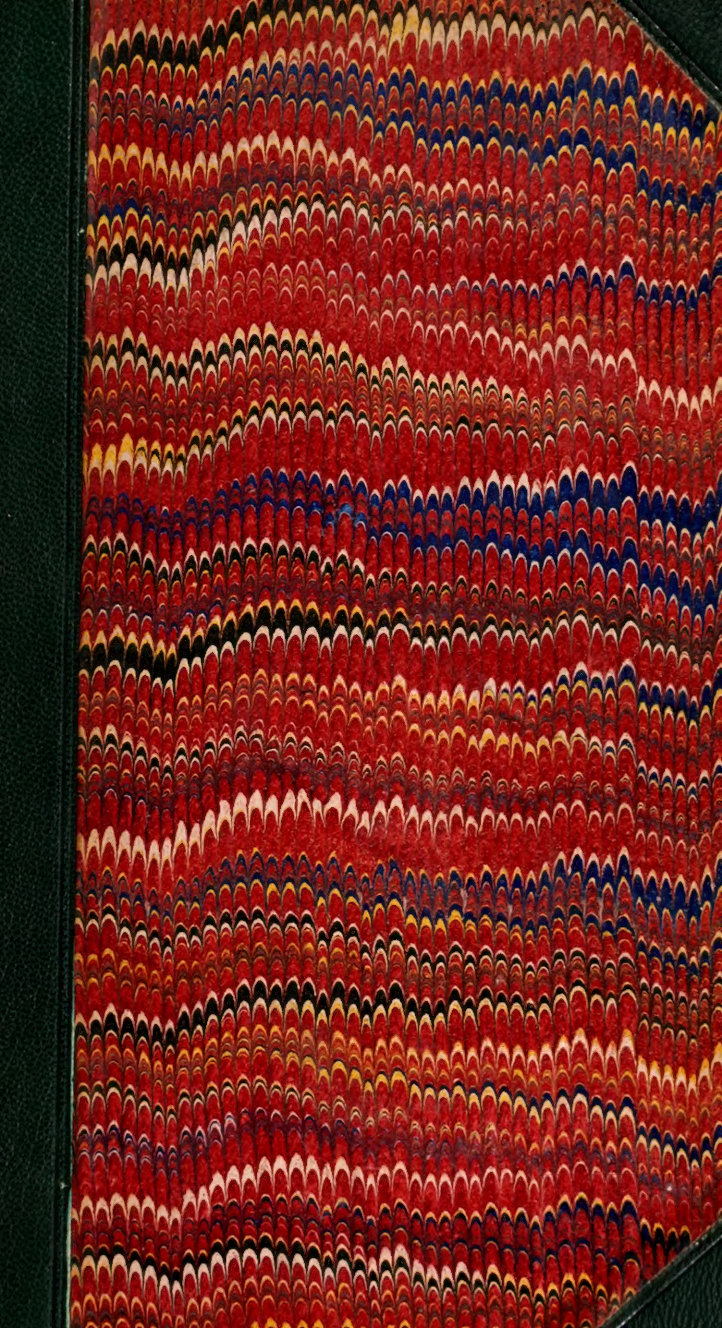
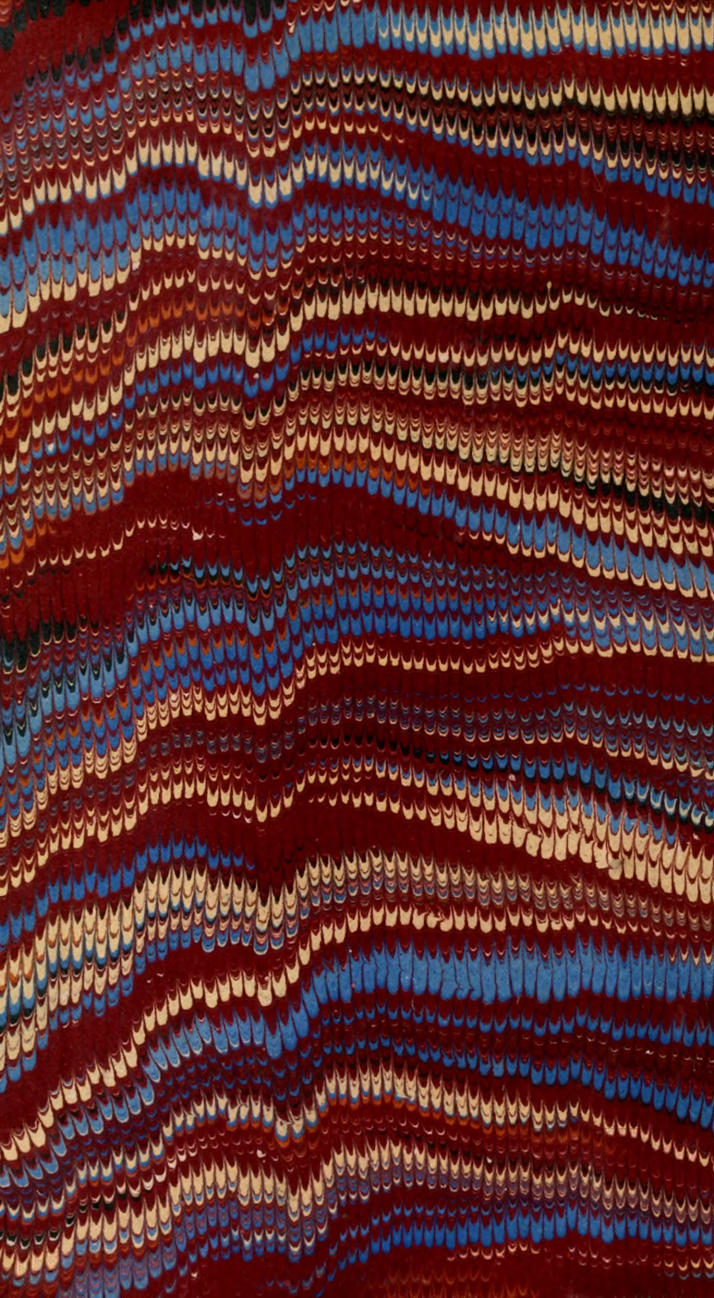
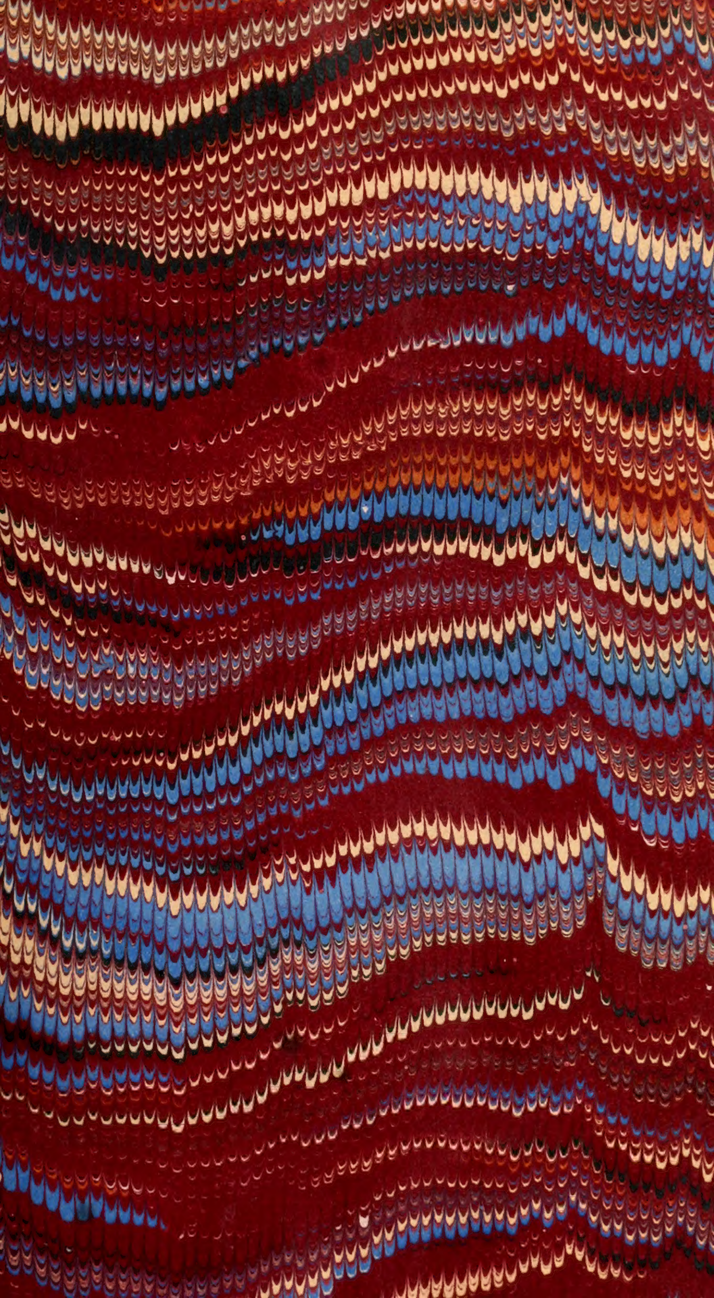






PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1806.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1806.



A ROUEN,

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,
rue de la Vicomté, n° 30.

1807.



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1806,

D'après le Compte qui en a été rendu par MM. les Secrétaires, à la Séance publique du 20 Août de la même année.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE.

M. Laumonier, directeur, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a fait voir que les sciences, les lettres et les arts ne doivent leurs progrès qu'à la réunion des hommes éclairés.

Ce discours n'a pu être livré à l'impression, l'auteur ne l'ayant pas déposé au secrétariat de l'Académie.

BELLES-LETTRES.

RAPPORT

Fait par M. Gourdin, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres.

Messieurs,

Dans le compte que nous nous faisons un devoir honorable et cher de vous rendre chaque année des travaux de l'Académie dans la classe des belles-lettres, c'est pour nous un usage consacré par la reconnaissance de vous entretenir d'abord des ouvrages qui lui ont été adressés par des personnes qui lui sont étrangères. Les annoncer, les faire connaître, c'est témoigner publiquement à leurs auteurs avec quelle satisfaction et quelle gratitude la Compagnie a accueilli leurs productions.

= Madame *Eléonore Delabouisse*, de l'Académie de Nismes, nous a adressé plusieurs morceaux de poésie légère, pleine de goût et de sentiment, et qui font honneur à un sexe dont les productions littéraires, dans quelque genre que ce soit, sont toujours marquées au coin de la sensibilité et de la délicatesse.

= Nous avons reçu de M. *Valant*, directeur du Musée de la jeunesse à Paris, un Fragment de sa *traduction en vers français de la poëtique de Vida*, inséré dans les Etrennes d'Apollon. MM. les Commissaires, chargés par l'Académie de l'examen de ce fragment, y ont trouvé des vers heureux et faciles, mais ils auraient quelquefois désiré plus de fidélité dans la manière dont le traducteur rend les pensées de son auteur. Au reste, ils applaudissent bien sincèrement à l'entreprise de M. Valant, et ne doutent point qu'en retouchant sa traduction il ne fasse passer dans notre langue toutes les beautés du poëme de Vida.

= M. *Guilbert*, président de la Société d'émulation de cette ville, et membre de plusieurs Sociétés savantes, a adressé à l'Académie son *Eloge nécrologique* imprimé *de M. de Fontenay*, éloge bien intéressant et par les qualités estimables de celui qui en est l'objet et par la manière éloquente dont il est traité.

= Un autre *Eloge* imprimé, qui fait également honneur et à l'orateur et au personnage qu'on y loue, c'est celui du célèbre et infortuné *Thouret*, par M. *Mouard*, juge de paix, membre de la Société d'émulation de cette ville.

= Un étranger, qui paraît habiter la France depuis quelques années, a fait, en passant par Rouen, hommage à l'Académie d'une Ode de sa compo-

sition, ayant pour titre : *L'Aigle français dédié aux Armées triomphantes*, par L. P. D. T. L'Académie ne peut qu'applaudir au zèle de l'auteur. Les conquêtes des armées françaises sont si rapides, si étonnantes, on pourrait presque dire si incroyables, qu'il n'est point étonnant que l'enthousiasme qu'elles inspirent s'empare même des étrangers.

= M. *Feret*, professeur au Lycée de cette ville, nous a adressé la traduction en vers français de la fable de Gay, intitulée : *Le Bouc sans barbe.*

MM. les commissaires ne doutent point qu'avec un peu plus d'exactitude à exprimer les pensées de l'original, M. Feret n'enrichisse notre littérature d'une traduction vraiment estimable, et l'on a droit de l'attendre de sa plume.

= Un de nos confrères nous a fait parvenir le procès-verbal de la séance publique de la Société des sciences et arts de Rennes, tenue le 15 mars 1806. On y remarque avec intérêt le nombre, la diversité et l'utilité des travaux qui ont occupé cette Société savante et laborieuse.

= M. *Boïeldieu*, avocat, membre de l'Académie de législation, a présenté deux ouvrages imprimés de sa composition ; l'un intitulé : *de l'Influence de la Chaire, du Théâtre et du Barreau dans la Société civile* ; l'autre : *Valcindor et Florella*, conte moral et didactique.

MM. l'abbé Lallemant, Gosseaume, l'abbé de

Boisville et Formage ont été nommés commissaires pour en faire l'examen.

M. l'abbé Lallemant s'étant chargé en particulier du rapport de Valcindor, premier volume d'un ouvrage élémentaire sur l'éducation, et dont il n'est en quelque sorte que l'introduction, M. Lallemant le termine ainsi : » J'observerai que l'auteur ne » fait jamais mieux sentir l'impression des senti- » ments qui l'animent, que lorsque l'effusion natu- » relle de l'ame l'emporte sur celle de l'esprit, » quelque riche et quelqu'agréable qu'il soit. Au » reste tout nous montre dans cet ouvrage un homme » aussi instruit que vertueux «.

La conclusion du rapport des commissaires sur l'autre ouvrage n'est ni moins honorable ni moins flatteuse pour l'auteur.

» Dans ce traité philosophique, disent-ils, notre » compatriote s'est montré vraiment orateur ; son » style est noble et élevé ; s'il manque quelquefois » de précision, il manque rarement d'harmonie. » L'orateur s'y peint lui-même comme il s'est tou- » jours montré, comme honnête homme et comme » homme de bien. . . . . . Il est difficile de ne » point goûter cette composition, plus difficile en- » core de n'en point estimer l'auteur. «

Travaux des Académiciens.

= M. *Guiot*, de l'Académie de Caen, académicien non-résident, nous a fait parvenir plusieurs

opuscules imprimés de sa composition ; 1º *le Present de Nöces ou Almanach historique et moral des Epoux*, 1802 ; à chaque jour l'auteur rapporte une anecdote et cite une production littéraire relative au mariage, ce qui jette dans cet opuscule une grande variété. Peut-être y reprendrait-on le mélange assez bizarre du sacré et du profane ; mais on y trouvera l'annonce de nombre de productions littéraires devenues rares et peu connues ;

2º *Abregé de la vie d'un religieux Augustin de la place des Victoires.* Cet abregé est piquant par diverses anecdotes des règnes de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV.

3º *Adieux d'un Curé à ses Paroissiens.* Ces adieux sont quelques sermons de M. Guiot ; les notes qui les accompagnent sont remplies de faits politiques et littéraires, ainsi que les deux almanachs de la ville de Corbeil, pour les années 1789 et 1791.

= Un ouvrage manuscrit de M. Guiot, d'une forme assez singulière, est un poëme latin, suivi de sa traduction, et de notes, ayant pour titre : *Bibliotheca Corboliana.* Le catalogue d'une bibliothèque en vers latins est une de ces originalités littéraires qui ont droit de piquer la curiosité, sur-tout lorsque le caractère distinctif de chaque auteur y est aussi bien saisi et aussi parfaitement représenté que dans le poëme de M. Guiot.

= M. *d'Ornay*, vice-directeur de l'Académie, lui a communiqué un mémoire très-détaillé et en

même-temps fort important, dans lequel il examine ce qui a été fait et ce qui reste à faire pour l'embellissement et la salubrité de la ville de Rouen.

Ce ne sont point ici les rêves estimables d'un bon citoyen, comme on l'a dit de la plupart des projets de l'abbé de Saint-Pierre : le mémoire offre des observations pleines de justesse et de goût, des observations utiles, fondées sur ce que M. d'Ornay a vu et a remarqué dans ses nombreux voyages. Il semble, à en juger par les détails dont son mémoire est rempli, qu'il n'a parcouru les plus belles contrées de l'Europe, celles qui sont les plus riches en monuments, ou les plus remarquables par leur salubrité et par les moyens qu'on emploie pour la procurer ; il semble, dis-je, n'avoir parcouru tant de contrées diverses que dans le dessein d'embellir et de rendre plus saine la cité qui l'a vu naître. Ce mémoire a été rendu public par la voie de l'impression.

= M. *Periaux*, académicien résident, a offert l'*Essai typographique d'une Carte du théâtre de la guerre continentale de l'an* 14, qu'il a joint aux Bulletins de cette éclatante et incroyable campagne. La carte, exécutée avec des caractères mobiles, prouve qu'avec ces sortes de caractères on peut faire ce qu'on n'avait pu jusqu'à présent exécuter sans le secours du burin. Ce nouveau procédé est d'autant plus avantageux que si, dans ces sortes d'ouvrages, il se glisse quelque faute, la mobilité des caractères en facilite la correction.

= Le même académicien a mis sous les yeux de l'Académie des épreuves de figures rondes, ovales, etc. exécutées avec des caractères d'imprimerie, au moyen d'un nouveau procédé qu'il a inventé en nivôse an 11.

= Le même a communiqué à l'Académie une observation qui pourrait être très-importante.

» Par suite d'éboulements de terre, dit-il, le long » de la route de Rouen au Mont-aux-Malades, immé- » diatement après la barrière de l'octroi, on ap- » perçoit, à quelques distances les unes des autres, » sous le cimetière de Saint-Gervais, des pierres » que l'on croit être d'anciens tombeaux «.

Notre collègue demande si ces pierres ne seraient point d'anciens cercueils, si, dans cette supposition, c'était un usage d'inhumer indistinctement tous les citoyens dans des cercueils de pierre, ou si c'était une distinction particulière à certaines castes ou à quelques familles ?

L'Académie, frappée de cette observation, a nommé MM. Periaux et Leboullenger, ingénieur, et aussi membre résident, commissaires pour examiner de plus près de quelle espèce étaient ces monuments.

M. Leboullenger dans son rapport s'exprime ainsi : » Nous avons remarqué trois masses de pierres sail- » lantes, dont deux brisées laissent appercevoir dans » leur intérieur la forme d'un tombeau ; la troisième, » qui est entière, semble présenter un couvercle

» de même substance. On avait soupçonné que ces » pierres étaient les restes d'un ancien aqueduc ; mais » le contraire s'est trouvé démontré en sondant » celles qui n'étaient plus intactes , puisque ces » pierres sont fermées à l'autre extrémité. Mais doit- » on les prendre pour des tombeaux ? Leur forme , » leurs différentes grandeurs , tout porte à le con- » clure.

» Cependant leur peu d'enfoncement dans la terre » militerait pour une opinion contraire , à moins » qu'on ne dise que les eaux pluviales , sur-tout » sur le penchant de la côte , n'aient enlevé suc- » cessivement les couches de terre qui les cou- » vraient : alors il faudra en conclure que ces tom- » beaux remontent à une haute antiquité «.

Pour s'assurer si ces pierres sont ou non des tombeaux , il faudrait des fouilles d'autant plus considérables que celle qui est bien conservée se trouve , à ce que soupçonnent MM. les commissaires , un peu engagée sous le mur du cimetière.

En conséquence , l'Académie a arrêté qu'il en serait écrit à M. le Maire , académicien résident , et que M. Bouet , architecte de la Ville , notre collègue , serait invité de se joindre à MM. les commissaires pour aviser aux moyens de constater l'existence ou la non existence des tombeaux que l'on croit exister dans ce lieu.

= M. *Formage* , professeur du Lycée de cette

ville, académicien résident, a lu son voyage poëtique de Rouen à Paris en 1789 (1).

Le fameux voyage de Chapelle et de Bachaumont est écrit en prose et en vers. Notre collègue n'a point cru devoir admettre ce mélange ; son voyage est absolument en vers, et en contient plus de 500.

» . . . .
» J'avance et bientôt je salue
» Cette magnifique avenue
» Que l'art embellit de jardins,
» Où nos trafiquants citadins,
» Las de calculs, vont à leur aise
» Planter l'œillet, cueillir la fraise,
» Et, sous la tonnelle oublier
» Barême et l'univers entier.
» L'utile est joint à l'agréable,
» Et, de son urne inépuisable,
» La Seine, en visitant ces lieux,
» Forme des bains délicieux.
» Là, voilant ses pudiques charmes,
» La belle Eglé vient sans allarmes
» Rafraîchir ses jeunes appas :
» La Naïade lui tend les bras,
» Et Zéphir, d'un aîle amoureuse,
» Folâtre autour de la baigneuse.

Le poëte décrit ainsi le village de la Mivoie.

» Près de ces lieux on voit l'ozier
» Croître, fleurir et se plier
» A mille formes gracieuses.

(1) Il a été lu quelques fragments de ce voyage à la séance publique.

» Vingt familles laborieuses,
» Dans leur humide emplacement,
» Vivent de ce joli talent,
» Et du produit de leurs corbeilles
» Remplissent de vin leurs bouteilles.
» Une longue chaîne de monts
» Qui, dans les Cieux, cachent leurs fronts,
» Bientôt devant moi se colore
» Des feux de la vermeille aurore :
» Hôtes des rochers menaçants
» De noirs oiseaux, aux cris perçants,
» Troublent la paix du voisinage.
» Le crayon en main, je voyage
» Entouré d'objets curieux ;
» Tandis qu'ils occupent mes yeux,
» Mon estomac en défaillance,
» Tout bas me fait sa doléance :
» Je vais chez le traiteur voisin
» Aussi-tôt calmer son chagrin.....

Arrivé dans l'endroit où l'infortunée Nina allait attendre son infidèle, on trouve, dit M. Formage,

» Un petit bois, où la bergère,
» Sous la conduite du mystère,
» Promène d'inquiets désirs,
» Est le rendez-vous des plaisirs.
» Là tout respire la tendresse,
» Des arbres la verte jeunesse,
» Le doux murmure des ruisseaux,
» Le joyeux concert des oiseaux,

» L'agitation du feuillage,
» Le demi-jour d'un frais ombrage,
» Enfin mille objets enchanteurs
» Qui, par les sens, gagnent les cœurs...
» ....
» ....
» Je vois défiler ces mazettes,
» Dont la déesse aux cent trompettes
» A fait connaître les talents.
» Des bucéphales sémillants,
» Elles n'ont pas la bonne mine,
» La noble ardeur, la taille fine :
» ....
» L'humble monture de ces lieux
» Vous mène loin, sans aller vîte,
» Et doucement gagne son gîte,
» Où des fatigues du métier
» Elle se moque au ratelier.
» J'ai harcelé, dans ma jeunesse,
» La récalcitrante paresse
» De ces indolents animaux;
» Mais aujourd'hui sous les drapeaux
» De la modeste infanterie,
» Bien revenu de ma folie,
» Je voyage, et m'en trouve mieux....

Après s'être amusé à peindre les divers objets qui se présentent sur sa route, le poëte contemple les châteaux qui s'offrent à sa vue.

» L'un d'eux brille au milieu des eaux (1):

(1) Celui du Vaudreuil.

» Fier de son humide ceinture,
» Et d'une fraiche architecture
» Etale aux yeux de tous côtés
» Les majestueuses beautés.
» Que de grandeur et d'opulence !
» Jardins, qu'entoure un parc immense :
» Riants vergers, bassins profonds
» Où nagent d'énormes poissons,
» Hôtes d'une cour fastueuse,
» Géants de l'espèce écailleuse,
» Qui, sur la table de Conflans,
» Etonneront les assistants.
» ....
» ....

» Gaillon, un prélat vertueux,
» Loin du bruit de la multitude,
» Dans ta charmante solitude,
» Vient goûter une douce paix,
» Et s'entourer de ses bienfaits.

» J'entre dans l'auberge voisine,
» Car enfin la pauvre machine
» A toujours des besoins nouveaux :
» La faim est le pire des maux.
» On me sert une fricassée
» Généreusement épicée,
» Avec je ne sais quel ragoût
» De vieille date et de haut goût :
» J'en fais mon régal, mes délices ;
» Un coup de plus pour les épices ;

» Et je me trouve bien lesté.
» Bacchus est la divinité
» Que ce lieu chérit et révère ;
» La vigne par-tout y prospère,
» Et distille un jus précieux,
» Un jus qu'on offrirait aux Dieux.
» Mais l'abus naît de l'abondance ;
» Une facile jouissance
» Trouble de paisibles cerveaux,
» Et l'automne, sur ces côteaux,
» Appelle souvent les furies
» A ses frénétiques orgies.

A Roboise le poëte apperçoit la galiote.

» Là viennent des lointains pays
» S'embarquer pour la grande ville,
» L'intrigant avec l'homme utile ;
» Mainte villageoise beauté
» Du lait de la maternité
» Fait un trafic dont la nature
» S'afflige en secret et murmure.
» Toi, dont l'impitoyable main
» Peut livrer le fruit de ton sein
» Au cœur vénal d'une étrangère,
» Femme, pourquoi donc es-tu mère ?

» Un petit bourg nommé Rosni.
» Me rappelle ce bon Sully
» Qui sut, près d'une cour volage,
» Penser, agir et vivre en sage.

Le poëte peint ainsi le terme de son voyage.

» Je quitte les humides bords
» Du lit de la froide Naïade ;
» Mille beautés en embuscade ,
» Dans leur voluptueux réduit
» Tendent les filets de Cypris.
» Malheur à l'aveugle jeunesse
» Qui , dans une fatale ivresse ,
» Cherche de coupables douceurs !
» Je fuis les appâts séducteurs
» De maux cuisants funeste source ,
» Et , terminant ma longue course ,
» J'entre , par des lieux enchantés ,
» Dans la plus belle des cités.

= Nous avons rendu compte l'année dernière de la préface que M. *Formage* destinait pour sa traduction des metamorphoses d'Ovide , accompagnée de notes. Nous nous faisons un devoir de dire aujourd'hui que le n° 10 de la *Bibliographie centrale* annonce de la manière la plus favorable cette traduction qui ne tardera point à enrichir notre littérature.

= M. *de Saint-Victor* , académicien résident , nous a adressé une brochure de sa composition , ayant pour titre : *Regrets d'un Homme de Lettres sur l'abrogation du nouveau Calendrier et le rétablissement de l'ancien.* Production légère , amusement littéraire qui prouve que , dans certains hommes

privilégiés, l'imagination ne se refroidit point avec les années, et qu'ils conservent dans l'hiver de l'âge toutes les fleurs du printemps.

= Nous avons reçu de M. *Boucher*, correspondant de l'Institut, académicien non résident, une imitation en vers français de l'Apologue de J.-B. Casti, intitulé : *la Chatte.*

Nous nous contenterons, pour faire connaître la manière de notre collègue, de citer l'introduction :

» Depuis dix ans la renommée
» N'entretient l'Europe étonnée
» Que de guerres et de combats ;
» Tandis qu'au temple de mémoire
» De la France on grave l'histoire,
» Je veux, par un conte de chats,
» (Dût-on me dire de me taire)
» Rire, jaser, faire du bruit,
» Vous amuser ou vous distraire.

= M. *Gourdin* a examiné cette question : *Un historien doit-il rapporter ou non les faits que lui-même il ne croit pas ?*

A cet égard il établit cinq règles principales que doit suivre l'historien, soit qu'il soit contemporain, soit qu'il transmette des faits qui se sont passés plusieurs siècles avant celui dans lequel il écrit.

Première Règle. » L'historien doit rejetter tous » les faits qui ne sont appuyés que sur des bruits » populaires. Par exemple, l'écrivain qui, avant » que

» que la fable de la papesse Jeanne eût été détruite » par David Blondel et par Bayle après lui, n'en » eût fait aucune mention dans une histoire des » papes, n'eût mérité la censure que de quelques » gens de parti, et l'esprit de parti ne doit jamais » se manifester dans l'histoire.

Deuxième Règle. » Lorsque les bruits populaires » paraissent accrédités, il est de la sagesse de l'his- » torien de les anéantir, mais pour ainsi dire d'un » trait de plume. C'était une tradition assez cons- » tante que Sejan et Tibère lui-même avaient fait » périr Drusus. Tacite, pour la détruire, se contente » de lui opposer le silence même des écrivains les » plus passionnés contre Tibère «.

Troisième Règle. Il ne suffit point qu'un historien cite ses garants, il faut qu'il examine quels ils sont.

» Le pays, le climat, la profession, mille cir- » constances physiques, morales et politiques dans » lesquelles se trouve un historien, impriment, pour » ainsi dire, leur physionomie aux faits qu'il rap- » porte. Cette physionomie, en passant d'âge en » âge, s'altère souvent et se dénature au point que » quelquefois les mêmes faits rapportés par les der- » niers écrivains ressemblent à peine à ceux que » nous ont transmis les premiers historiens «.

Quelques personnes ont avancé qu'un des moyens de suppléer au silence des historiens, de confirmer

ou de détruire leur témoignage, était de consulter les monuments, les inscriptions, les médailles.

Mais leur assertion, pour être trop générale, manque d'exactitude : c'est ce dont M. Gourdin donne la démonstration.

Quatrième Règle. L'historien qui rapporte, plusieurs siècles après qu'ils se sont passés, des faits extraordinaires, doit s'entourer de tous les écrivains contemporains, peser leurs témoignages, interroger jusqu'au silence des historiens qui n'en ont point fait mention.

Cinquième Règle. » Enfin, quand un fait extraor-
» dinaire et merveilleux, universellement adopté par
» les historiens contemporains, n'est point démenti
» par des écrivains judicieux, d'une véracité re-
» connue et d'une critique estimée, alors je ne
» vois aucune raison de ne le point adopter et de
» ne le point transmettre à la postérité.

» Par exemple, la conquête d'une grande partie
» de l'Allemagne, le gain sur-tout d'une bataille
» rangée dans laquelle la valeur des troupes et sur-
» tout l'habileté du général l'ont emporté sur le
» grand nombre des ennemis, quoique courageux
» et bien commandés, près de cent mille prisonniers
» faits dans le court espace de deux mois, un nombre
» presqu'infini de drapeaux, de canons enlevés, la
» capitulation de villes presqu'imprenables, défen-
» dues par la plus forte garnison : voilà sans doute

» de ces faits qu'attesteront tous les historiens contemporains, mais que la postérité aura peine à croire. Or, quel droit aurait, dans dix siècles, par exemple, un écrivain de passer sous silence des faits attestés, non-seulement par les historiens français, mais par les historiens étrangers et ennemis, et cela fondé sur ce que de pareils faits lui paraîtraient peu vraisemblables ?

» Il est donc des cas dans lesquels un historien doit rapporter les choses mêmes qu'il a peine à croire.

» De ces règles concluons que le pyrrhonisme est autant l'ennemi de l'histoire que la crédulité. L'un et l'autre, avec des armes opposées, tueraient la vérité, et la vérité est l'ame de l'histoire «.

= Le même secrétaire a communiqué une dissertation fort étendue relative aux matières sur lesquelles les hommes de tous les pays ont consigné leurs pensées et leurs affections, avant et depuis l'invention de l'écriture alphabétique.

= Le même a lu le discours préliminaire qu'il doit mettre à la tête de la notice des ouvrages imprimés dans le 15e siècle que renferme la bibliothèque publique de la ville de Rouen.

Dans ce discours, il examine le cas que l'on doit ou ne doit point faire de ces éditions qui remontent à l'origine de l'imprimerie ; il cherche à peser avec impartialité les opinions pour et contre, et montre que le jugement des détracteurs des pre-

mières éditions n'est souvent fondé que sur les préjugés, la passion et l'esprit de parti ; que par conséquent ce jugement est au moins suspect s'il n'est point absolument à rejetter.

= M. l'abbé *Baston*, vicaire-général du diocèse, académicien résident, a vengé la mémoire du voyageur Paul Lucas, né dans cette ville, calomnié par Bayle, et depuis par Voltaire et par l'auteur de la *Philosophie de la Nature*, comme un homme crédule, à l'occasion d'un serpent qui existait dans la Haute-Egypte, et avec lequel, rapportent-ils, Lucas dit avoir eu un entretien. Les auteurs des Dictionnaires historiques, qui ne copient que trop souvent sans choix et sans critique les sottises qu'ils rencontrent dans des écrivains célèbres, ont répété cette calomnie absurde contre laquelle M. Baston a cru devoir *réclamer*, et il le fait d'une manière victorieuse.

» L'auteur de la Philosophie de la Nature, dit-il,
» qui se dispense si souvent de citer ses garants,
» (et l'on conviendra que cette méthode a plus
» d'une utilité), a pensé qu'il devait en indiquer
» un de la visite que Paul Lucas fit au démon Asmo-
» dée, et de la conversation qu'eurent ensemble
» deux êtres aussi disparates. Voyez, dit-il, Calmet
» sur Tobie.

» Observons que sur un fait de la nature de celui-
» ci, les voyages de Paul Lucas étant entre les

» mains de tout le monde, il eût été, je n'ose
» dire plus philosophique, mais je dirai volontiers
» plus convenable, de consulter et de citer l'ori-
» ginal, que de recourir à une copie insérée dans
» un prolégomène sur la bible, que les lecteurs de
» la *Philosophie de la Nature* ne lisent point.

» Calmet n'a pas dit un mot, non, pas un mot
» de ce qu'on lui fait dire, et, sous ce rapport,
» du moins la citation est une calomnie «.

C'en est une plus grande d'avoir fait dire à Paul Lucas, non-seulement ce qu'il n'a point dit, mais le contraire même de ce qu'il rapporte au sujet d'un serpent de la Haute-Egypte, sur lequel deux missionnaires de la propagande et un cophte lui débitèrent des merveilles qu'il traita de *fables* et de *rêveries. Comme tout ce qu'on en disait me paraissait ridicule*, dit le voyageur, *je n'y faisais pas d'attention et ne prenais pas la peine d'écouter les discoureurs.* Mais les missionnaires, ajoute-t-il, ayant pris un ton sérieux, Lucas, qui avait besoin de les ménager, leur demanda ce qu'ils pensaient du prodigieux animal; ils lui répondirent que c'était un diable, qu'il était possible que ce fût *Asmodée*, et cherchèrent à en donner la preuve.

Le bon père, ajoute-t-il, *me fit ce discours avec tant de fermeté et de confiance, que je me détournai un peu pour lui cacher l'envie que j'avais d'en rire.*

» Ce dernier trait, remarque M. l'abbé Baston,
» ne décèle-t-il pas plutôt un philosophe, qui ne

» manque point de politesse, qu'un voyageur dupe » de sa crédule et ignorante facilité?

» Paul Lucas ne nous a parlé jusqu'à présent du » fameux reptile de la Haute-Egypte que sur le » rapport d'autrui, il devient témoin oculaire dans » son 14e chapitre «.

Il le voit s'entortiller autour des jambes de ses compagnons ; et, quand il s'apperçoit que l'animal vient à lui il recule ; le serpent s'arrête, se dresse sur sa queue, regarde le voyageur, puis va en rampant se cacher sous des tombeaux.

Il est donc faux, conclut M. l'abbé Baston, que Paul Lucas ait avancé qu'il avait eu, dans la Haute-Egypte, une conversation avec *Asmodée*, qu'il ne nomme pas même » : avancer, reculer, se dresser » sur sa queue, s'entre-regarder et disparaître, » ne serait tout au plus qu'une pantomime ; et bien » fin qui y comprendrait quelque chose «.

= Le même M. *Baston* ayant rencontré dans le canton de Neufchâtel-en-Bray un fragment assez considérable de tablettes enduites de cire, dans le genre de celles des romains, mais beaucoup plus modernes, en a fait présent à l'Académie.

= M. *Gosseaume*, académicien résident, a lu un *mémoire sur les avantages de la douleur* (1)

---

(1) Ce mémoire a été lu à la séance publique.

avec cette épigraphe : *Nihil in terrâ sine causa fit*, *et de humo non oritur dolor.* (Job. 5, 6.)

Notre collègue debute ainsi :

» Que, mollement couchée sur un lit de roses, la » volupté reçoive l'encens de tout ce qui respire ; » que, dans tous les temps, on ait épuisé les graces » et la fécondité du langage des Dieux pour en cé» lébrer les appas, pour en exalter les douceurs ; » qu'on nous la peigne comme la déesse des en» chantements, en présence de laquelle les vents » retiennent leur haleine, la terre se couvre de » fleurs, la mer appaise son couroux, et le soleil » brille dans les cieux d'une plus vive lumière, » (*Lucret*, *livre* 1) ; c'est un enthousiasme qui n'é» tonnera personne ; elle est si facile la pente qui » conduit au plaisir, et il est si naturel de chanter » le bonheur !

» Mais que l'on consacre ses loisirs à préconiser la » douleur, à lui chercher des avantages, c'est une » espèce d'énigme dont le mot n'est pas facile à » trouver, et un paradoxe qui rencontrerait plus » de contradicteurs que d'apologistes.

» Je me propose cependant (poursuit M. Gos» seaume) de montrer, non pas que la douleur soit » un agrément ou un plaisir, autant vaudrait pré» tendre démontrer ou que le feu ne brûle pas » ou que la glace n'est pas froide ; mais seulement » que la douleur est un bienfait de la nature, et

» souvent un bienfait de l'art, et que sans elle nous » courrions une infinité de dangers dont elle nous » préserve, ou que nous serions privés des secours » utiles que nous devons à son pouvoir. . . . . . .

» Je ferai donc voir que la douleur est un présent » de la divinité et un bienfait signalé de sa bonté : » je ferai voir en elle l'œil attentif qui veille sur » nous, l'interprète de nos besoins, le régulateur » de nos travaux, le modérateur de nos plaisirs, » et que, soit qu'elle agisse comme géophylactique » ou comme remède, elle a toujours un but utile, » toujours des droits à notre reconnaissance «.

Toute la dissertation n'est que développement de ces principes. M. Gosseaume invoque l'autorité des auteurs les plus respectables, et l'expérience qui consolide les plus brillantes théories.

Le célèbre Halley donne de la douleur une idée pareillement avantageuse.

Dolorem Deus fidelem custodiam dedit, qui de causâ destructrice corporis moneat. (Elem. physiolog., t. 5, pag. 575.)

Sydenham n'est pas moins énergique si quelquefois il circonscrit sa proposition, il montre ailleurs qu'il est possible d'en faire une application beaucoup plus générale. *In podagrâ, dolor amarissimum est naturæ pharmacum*; et plus loin : *ipso dolore quod amarissimum est naturæ remedium, ægro de vitâ prospiciente.* (T. 1, pag. 307.)

Nous ne suivrons pas M. Gosseaume dans le détail de ses preuves ; il faudrait copier le mémoire pour leur conserver leur force, leur solidité et l'énergie qu'elles tirent de leur ensemble.

Nous finirons cet extrait par la citation de quelques phrases qui peuvent se détacher du corps de l'ouvrage, et dont les dernières forment la péroraison.

» Après avoir revendiqué à la douleur des pré-
» rogatives qu'on ne pourrait lui disputer sans in-
» justice, qu'il me soit permis d'exposer succinc-
» tement les travaux et les ressources de la nature
» pour en amortir les effets. Quelque pénibles que
» soient de pareils tableaux, ils ne sont pas perdus
» pour la philosophie, et intéressent également tous
» les ordres de la société.

» Au premier signal de la douleur, toutes les
» opérations volontaires demeurent suspendues, à
» l'exception de celles qui tendent à la faire cesser ;
» et la nature emploie toutes ses ressources pour
» écarter le danger, à moins qu'une douleur atroce
» ne lui retire la conscience de ses forces et toute
» faculté d'agir. Mais ses premières tentatives sont
» de lutter et de combattre ouvertement le principe
» de la douleur. L'exaltation de la sensibilité,
» l'accélération du mouvement du sang, la chaleur,
» la fièvre, les concussions musculaires, les convul-
» sions, en sont la gradation. Si la nature est trop
» faible, sa défense est en quelque manière néga-
» tive ; elle dégrade la sensibilité et l'anéantit en

» quelque manière. La contractibilité musculaire » suit la même progression ; l'atonie, la résolution » des muscles volontaires, le relâchement des » sphincters, l'état soporeux lui-même en sont les » résultats allarmants ; quelque dégré de douleur » de plus, et la destruction serait inévitable.

M. Gosseaume a été justement avare de ces descriptions déchirantes, et il en donne ainsi la raison :

» La nature même du sujet que je traite me » défend de m'appesantir sur les détails. Quand on » voltige sur les fleurs, on peut y folâtrer à loisir ; » mais quand on marche sur les épines, on doit » craindre de s'y reposer.

» Je conclus, ajoute-t-il, en finissant comme j'ai » commencé ; rien ici-bas ne se fait sans motif, et » ce n'est pas la terre qui fait germer la douleur ; » elle a une origine plus relevée, un auteur plus » intelligent.

» Sa magnificence éclate dans les bienfaits dont » il nous comble, et sa providence se fait encore » admirer dans les maux qu'il a semés sur nos pas. » La douleur m'en a fourni des preuves sensibles ; » en les multipliant, leur aurais-je donné plus de » valeur ?

» S'il eût confié au plaisir la surveillance la plus » importante à notre conservation, combien de fois » se fût-elle trouvée compromise ? Le plaisir est à » la douleur comme l'amitié est à la haine ; or,

» l'amitié dort, la haine veille (*Favart*, 3 *sultannes*) ; » le plaisir comme un flambeau s'use en brillant et » se consume lui-même ; à la douleur seule ap- » partenait de surveiller utilement le plus précieux » dépôt, etc. , etc. «.

= M. l'abbé de *Boisville* a lu une *Idylle* en vers français *sur les agréments de la campagne* ; il en a puisé le fond dans un passage du *Cantique des Cantiques*. Ce poëme est, comme l'on sait, bien supérieur en son genre à tout ce que nous ont laissé la Grèce et le Latium. Il semble que plus l'on remonte vers l'origine du monde, plus les langues étaient poëtiques, si j'ose parler ainsi. La poësie des Hébreux a un charme particulier qui ne se perd point en passant dans les langues modernes ; on le retrouve dans Athalie, dans Esther de Racine, dans la mort d'Abel de Gesner, dans la Messiade de Sclophtoke. M. l'abbé de Boisville a donc eu raison d'en emprunter le sujet et les détails de sa pastorale.

» Mon ami, quittons la ville,
» Laissons-là ces beaux palais ;
» Viens dans un champêtre asyle
» Vivre avec moi, vivre en paix.
» Vos maisons sont magnifiques ;
» Nos toîts sont des toîts rustiques,
» J'en conviens ; mais nos vergers
» Ont un charme qui m'attire,

» Et, libre au moins, je respire
» Quand je suis près des bergers.

» Plus les champs sont loin des villes,
» Plus le séjour en est doux ;
» Plus nous y vivons tranquiles.
» La paix n'est point avec vous.
» Dans vos palais l'ennui veille ;
» Ici le bonheur sommeille.
» Ah ! mon ami, quand l'esprit
» Aux noirs chagrins s'abandonne,
» C'est la ville qui les donne,
» Et le village en guérit.

. . . .

. . . .

» On se plaint tant au village
» Qu'il n'est point de citadin
» Qui ne veuille au voisinage
» Avoir son petit jardin,
» Pour jouir de la verdure,
» Pour contempler la nature,
» Et sur-tout pour être à soi...
» Le plus grand roi de la terre,
» Sur un trône de fougère,
» Court oublier qu'il est roi.

. . . .

. . . .

» Mon domaine est peu de chose,
» Et mon verger n'est pas grand;
» Un simple ruisseau l'arrose,

» Le parcourt en murmurant.
» Est-ce un don de la nature ?
» Est-ce une heureuse culture
» Qui, dans un champ si petit,
» A mon gré fait tout éclore ?
» En vérité, je l'ignore,
» Mais je sais qu'il me suffit.

. . . .

. . . .

» Viens, mon ami...., dès l'aurore
» Nous irons ensemble épier
» Si mûrit la mandragore,
» Si fleurit le grenadier,
» Si la vigne qu'on émonde
» Déjà de grappes abonde,
» Si, pour tous nos fruits nouveaux,
» La fleur offre un bon présage;
» Car se sont là du village
» Les plaisirs et les travaux.

» Viens donc aux lieux où t'invite
» Ta bien aimée et ta sœur;
» Viens près de ta Sunamite
» Des champs goûter la douceur;
» Parmi les lys viens voir celle
» Que tu nomme toute-belle;
» Mais déjà le tourtereau
» Dans nos bois s'est fait entendre,
» Voilà l'heure de se rendre,
» Mon ami, dans le hameau.

= M. *Anson*, membre de plusieurs Académies, et académicien non résident, nous a envoyé la traduction imprimée des *Lettres de Milady Montague*, et celle en vers français des *Odes d'Anacréon*, précédée d'un discours dans lequel il venge le poète grec des reproches graves faits plus d'une fois contre les mœurs de cet aimable Epicurien. Ce discours sage, bien pensé et bien écrit, fait honneur à notre collègue; et, d'après le jugement des commissaires, MM. Baston et Formage, les traductions de M. Anson joignent l'élégance, la liberté à l'exactitude et à la fidélité, qualités si difficiles à réunir dans ce genre de littérature.

= M. *de la Bouisse*, académicien non résident, et membre de plusieurs sociétés littéraires, nous a adressé nombre de poësies fugitives (1) imprimées et manuscrites, dans lesquelles on trouve de la grace, de la facilité et du sentiment: c'est ce qu'en ont pensé les mêmes commissaires chargés d'en rendre compte à l'Académie.

= M. *d'Ornay*, vice-directeur, pour répondre aux désirs de M. le Préfet, qui avait demandé à l'Académie des observations sur l'Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure, a présenté celles qu'il a faites, et la Compagnie l'a invité de les transmettre à la Préfecture.

---

(1) Une de ces pièces de vers a été lue à la séance publique.

= M. *Descamps*, académicien résident, a annoncé une *Notice sur la Vie de J.-B. Descamps* son père. Cette notice, qui a été imprimée depuis, ne pouvait être bien faite que par la famille même, et surtout par le fils d'un artiste qui a si bien mérité de cette ville et des arts.

Tels sont, Messieurs, les travaux dont nous avions à vous rendre compte dans la classe des belles-lettres. Vous voyez qu'ils ont occupé d'une manière utile et agréable les loisirs de plusieurs académiciens. Vous verrez, par les détails intéressants que va vous donner mon collègue le secrétaire de la classe des sciences, que l'Académie prétend encore plus à vos suffrages par des travaux utiles que par des productions purement agréables.

Notice biographique sur M. de Fontenay,

Par M. Gourdin.

L'Académie a fait, dans le cours de cette année, une perte à laquelle elle est d'autant plus sensible que c'est celle d'un magistrat qui, en mourant, laissera dans cette cité de longs et précieux souvenirs, et, dans l'Académie, des regrets aussi durables que sincères, Pierre-Nicolas de Fontenay, né à Rouen le 27 septembre 1743, d'un négociant-armateur, et mort à Paris, membre du sénat conservateur et commandant de la légion d'honneur.

Nous ne vous rappellerons point que M. de Fontenay, après avoir rempli les fonctions honorables d'administrateur des hôpitaux, d'échevin de cette ville, de président de la chambre de commerce, de membre de la commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie, fut député aux états-généraux où il remplit si dignement sa place dans le comité de commerce de l'assemblée constituante. Maire de cette ville en 1792, il était président du département l'année suivante.

A cette époque malheureuse, dans ce temps désastreux que tout bon français voudrait pouvoir effacer des fastes de notre histoire, la vertu était devenue un crime, et les talents un objet de proscription. On vit alors les muses éplorées abandonner leur sanctuaire. Toutes les sociétés dans lesquelles des hommes paisibles cultivaient en silence les sciences, les lettres et les arts, cessèrent d'exister; un nuage sillonné de longs, de fréquents éclairs, un nuage où grondait et d'où tombait la foudre, couvrait d'une nuit profonde la vaste étendue de notre infortunée patrie.

Enfin, le tonnerre cesse de se faire entendre : peu-à-peu le nuage se dissipe; le jour reparaît; le soleil brille; il éclaire, il console cette plage trop long-temps désolée. Bonaparte paraît : la victoire le précède, la gloire l'accompagne, la sécurité, la tranquillité publique, les vertus, les talents marchent à sa suite; et, pour la première fois, le chœur

des

des Muses, de ces vierges timides, que trouble, qu'effraie le moindre tumulte, s'avance d'un pas assuré sur les traces du Dieu des combats. Les Sociétés savantes retournent vers leurs anciens asyles : le gouvernement les accueille et les protège.

L'Académie de Rouen reprend ses travaux suspendus ; la municipalité, qui lui avait offert dès sa naissance une honorable hospitalité, la reçoit de nouveau dans son sein, et c'est M. de Fontenay qui, comme Maire, s'empresse de l'accueillir.

Vous vous rappelez, Messieurs, le discours que, dans cette occasion à jamais mémorable pour l'Académie, il prononça dans ce lieu même où nous exprimons les regrets de ne plus le compter parmi nous, où nous rendons à sa mémoire un triste et funèbre devoir. Comme il était éloquent ce discours! Non de cette éloquence vaine que l'on puise dans les leçons des rhéteurs, mais de cette éloquence du sentiment que le cœur seul inspire, et que l'art n'enseigna jamais. Il la devait, cette éloquence, à un esprit droit, à un cœur généreux ; il la devait à un ame élevée et ferme, qui, dans des circonstances périlleuses de son administration, lui avaient fait plus d'une fois braver le péril, sauver la cité et forcer l'erreur, le crime, la scélératesse même à respecter dans sa personne la probité, le courage et la vertu.

Les emplois, les dignités, les honneurs vinrent, pour ainsi dire, trouver M. de Fontenay. Il n'eut

ni la faiblesse de les refuser dans des temps orageux, ni l'ambition de les désirer dans des temps prospères.

Quand le Héros, qui gouverne l'Empire, honora cette ville de sa présence, il distingua M. de Fontenay, lui donna des marques particulières et personnelles de son estime et de sa considération. A ses yeux clairvoyants, l'homme de mérite perça à travers la modestie du magistrat. Heureux le peuple qui est gouverné par un Prince qui sait ainsi connaître, apprécier les hommes et les récompenser !

Nous ne vous peindrons point M. de Fontenay comme négociant et manufacturier, comme fonctionnaire public et comme simple citoyen ; une plume éloquente a tracé ce triple portrait de M. de Fontenay : chacun de vous, Messieurs, a lu avec satisfaction cet éloge dont nous vous avons parlé dans le compte que nous venons de vous rendre.

Nous n'ajouterons qu'un mot qui prouve jusqu'à quel point notre confrère s'était acquis l'estime de la cité. Il était attaqué de la maladie qui en a privé cette ville, sa famille et l'Académie. Avec quel empressement, avec quel intérêt s'interrogeait-on l'un l'autre pour en savoir des nouvelles ? On crut entrevoir pendant quelques instants une lueur d'espérance : la joie reparut sur tous les visages. Il succomba, et une douleur réelle, une tristesse profonde se peignit aussi-tôt sur toutes les physionomies.

Telle est la destinée du mérite vrai et réel. Loin de

recevoir son éclat de la fortune et des dignités, il reprend sur elle un lustre que les évènements, le trépas lui-même ne peut lui enlever. Heureux le mortel que ses concitoyens peuvent prendre pour modèle, et que leur estime, leur vénération accompagnent jusque dans la tombe ! A ces traits particuliers et distinctifs, vous reconnaissez tous, Messieurs, celui à qui chacun de nous applique du fond de son cœur ces mots d'Horace : *Ille bonis flebilis occidit.* Il emporte les justes et sincères regrets de tous les gens de bien.

Prix proposés pour 1807.

L'Académie avait proposé, pour sujets de prix pour 1806, l'*Eloge de M. Thiroux de Crosne*, ancien Intendant de la généralité de Rouen, et celui de *J.-B. Descamps*, fondateur de l'école gratuite de dessin de cette ville. L'Académie n'ayant reçu aucun ouvrage sur ces deux sujets, les remet au concours pour 1807.

Les prix seront chacun d'une médaille de la valeur de 300 francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1807.

Les personnes qui désireraient s'occuper de l'*éloge de J.-B. Descamps*, trouveront, chez le secrétaire des belles-lettres, les renseignements dont elles pourraient avoir besoin.

Les Académiciens sont exclus du concours.

Les discours doivent être envoyés, francs de port, à M. Gourdin, secrétaire de l'Académie, pour la classe des belles-lettres, cour de la Municipalité.

Les auteurs sont invités à mettre leurs noms dans un billet cacheté, et suscrit de la devise de leurs discours. Le 1[er] juillet est le terme de rigueur.

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des sciences.

Messieurs,

Par le rapport intéressant que vient de vous faire mon respectable collègue, vous avez pu juger du zèle avec lequel la classe des belles-lettres s'est occupée de maintenir les principes du goût et à augmenter nos richesses littéraires.

Le compte que je vais avoir l'honneur de vous rendre des travaux de la classe des sciences et des arts, vous convaincra facilement que les efforts de ceux des membres de l'Académie qui se livrent particulièrement à ce genre d'étude, n'ont pas été

infructueux. Quelques-uns ont fait connaître des vérités neuves et utiles ; d'autres ont porté la lumière sur quelques procédés des arts : tous ont cherché à encourager l'industrie, à lui prêter des secours et à l'enrichir de nouveaux moyens.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Système Métrique.

Les avantages du nouveau systême métrique sur l'ancien sont si nombreux et si frappants, qu'on ne pourrait trop s'étonner de la résistance qu'il a rencontré parmi nous, si l'on ne connaissait d'ailleurs les obstacles de tout genre que l'ignorance et les préjugés peuvent opposer aux pratiques les plus utiles. Il n'est qu'un petit nombre d'hommes qui aient le courage de quitter les sentiers battus, et de franchir l'ornière de la routine.

C'était aux Sociétés savantes sur-tout qu'il appartenait de chercher à éclairer les esprits et à les réconcilier avec la raison et les principes ; deux de nos collègues se sont proposés de remplir ce devoir quoiqu'en prenant des routes différentes.

Dans un mémoire intitulé : *Observations sur les nouveaux Poids et Mesures, avec le moyen d'en faire adopter l'usage sans contrainte et sans opposition*, M. *Gosseaume*, convaincu qu'un des plus grands

obstacles à l'introduction du nouveau système, consiste dans ce grand nombre d'expressions insolites qui lui sont propres, et qui nous forcent, dit-il, de parler grec en français, comme la muse de Ronsard; M. *Gosseaume* pense qu'on aurait évité toutes les difficultés en conservant, dans toutes les parties du système, les dénominations sous lesquelles on désignait autrefois chaque unité principale. On pouvait, par exemple, continuer d'appeler *toise* une longueur égale à celle du *double-mètre*, en observant dans ses subdivisions l'ordre du calcul décimal. Pourquoi le système monétaire a-t-il été si facilement adopté, si ce n'est parce que le mot *franc* a été conservé dans la réforme? Il était donc possible, conclut notre collègue de tous les détails développés dans son mémoire, de ramener les poids et mesures à l'uniformité, en prenant le mètre pour élément, et en laissant subsister des noms communs et usités.

= M. *Periaux*, dans le *nouveau Manuel métrique* dont il a fait hommage à l'Académie, a répondu d'une manière aussi lumineuse que solide à toutes les difficultés que semble présenter la nomenclature métrique. Elle n'exige que la connaissance de douze mots nouveaux pour être entendue de tout le monde. Les avantages du nouveau système sont exposés avec tant d'ordre et de clarté, qu'il n'est personne qui ne demeure convaincu de la préférence que l'on doit lui accorder, pour peu qu'il ait lu avec attention

le développement en forme de dialogue placé en tête de l'ouvrage.

A la suite de cette introduction se trouvent des tableaux de comparaison très-bien faits, relatifs 1° aux mesures linéaires ; 2° aux mesures de surfaces ; 3° aux mesures des solides ; 4° aux mesures de capacité ; 5° aux mesures pondériques. Un sixième tableau contient la comparaison de la livre tournois avec le franc.

Espérons que ces tableaux de comparaison nous deviendront bientôt tout-à-fait inutiles par l'adoption générale et exclusive du système que le Gouvernement a tant à cœur d'établir.

Rétablissement du Calendrier Grégorien, et Concordance des dates de ce Calendrier avec celles du Calendrier de l'Ere française.

Le rétablissement en France du calendrier grégorien, à dater du 1er janvier 1806 (11 nivôse an 14 de l'ère française), pouvait donner lieu à une foule de contestations et de procès, par la difficulté de rapprocher les dates et d'établir entr'elles une concordance exacte, une harmonie parfaite. C'est ce qui a engagé M. *Periaux* à publier des *Observations relatives au rétablissement du Calendrier grégorien*, dont il avait donné d'abord lecture à l'Académie. — Ces observations ont paru à la Compagnie contenir des vues assez utiles pour être adressées à M. le Préfet de la Seine-Inférieure, en le priant

de les transmettre à S. Exc. le Ministre de l'intérieur et de les recommander à son attention.

= Le même membre (*M. Periaux*) a présenté à l'Académie un petit imprimé ayant pour titre : *Calendrier général de l'Ere française, ou Concordance, jour par jour, du nouveau style avec le style grégorien, depuis le premier vendémiaire an 2 (22 septembre 1793), jusqu'au 23 septembre 1807.*

L'utilité de ce petit ouvrage sera bien sentie de tous ceux qui entretiennent des rapports de commerce avec l'étranger, ou qui sont obligés de faire souvent des comparaisons de dates. L'auteur, dans une note, donne les raisons pour lesquelles il n'a pas porté la concordance au-delà de l'an 15.

= L'Académie a aussi reçu de M. *Gaillard*, garde-magasin de la marine au Havre, membre de la Société d'émulation de Rouen, un imprimé intitulé : *Concordance des dates du Calendrier grégorien avec celles du Calendrier républicain, et réciproquement du nouveau style avec l'ancien, depuis l'abolition de l'ère vulgaire en France, jusqu'à son rétablissement.*

Ce tableau a pour but de prévenir l'obscurité des dates et de faciliter les relations extérieures et intérieures dans l'usage civil.

——

Chronologie.

M. *Villette de Châteauneuf*, ancien jurisconsulte, a envoyé à l'Académie plusieurs exemplaires d'une *Dissertation sur les périodes égyptiennes et sur une période indienne.*

L'auteur, dans cette dissertation savante, se propose d'examiner les périodes d'années dont les égyptiens ont fait usage, soit pour régler leur chronologie, soit pour concilier les mouvements du soleil et de la lune.

Astronomie.

La théorie des *parallaxes* est une des plus importantes de l'astronomie, et l'Académie doit à M. *Meaume*, l'un de ses membres, un *Mémoire* très-intéressant sur cet objet.

Organe de la commission chargée d'examiner le travail de M. Meaume, et d'en rendre compte à la Compagnie, M. l'Hoste remarque que l'auteur a fait usage de formules très-élégantes; qu'il traite son sujet, d'ailleurs assez épineux, avec une méthode et une clarté qui supposent des connaissances très-étendues en astronomie, et une étude approfondie des auteurs les plus célèbres dans cette partie des sciences mathématiques.

A la suite de son mémoire sur le calcul des parallaxes, notre collègue assigne et développe les moyens d'abréger la division, lorsqu'on ne veut

obtenir le quotient qu'à un dégré d'exactitude proposé. Après avoir exposé la méthode qu'il convient de suivre, M. Meaume en donne une démonstration analytique et rigoureuse. Cette démonstration, remarquable par son élégance et sa clarté, a d'ailleurs le mérite d'appartenir en propre à l'auteur, qui, le premier, en a enrichi nos traités d'arithmétique.

BALANCE ARITHMÉTIQUE.

M. *Pouchet*, méchanicien, de cette ville, a présenté à l'Académie, une machine, à laquelle il a donné le nom de *Balance arithmétique*.

A l'aide de cette machine, l'auteur se propose de résoudre, par des opérations fort simples, les deux questions suivantes : 1ere question. *Trouver le poids total d'une chose quand on sait le prix de l'unité de poids, sans qu'il soit besoin de connaître le poids total de cette chose.* 2e question. *Trouver le prix de l'unité de poids quand on a le prix total, sans connaître le poids de la chose.*

Chargé, avec M. Lancelevé, de rendre compte à l'Académie, de la balance arithmétique, M. Meaume, dans le rapport qu'il vous a présenté, explique la manière de s'en servir, et relève quelques imperfections qui se trouvent dans le modèle, mais qu'il sera aisé à l'auteur de faire disparaître. La commission estime que la balance de M. Pouchet peut être utile dans plusieurs circonstances,

et que l'idée n'a pu en être conçue que par un mécanicien instruit.

SCIENCES PHYSIQUES.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. *Jamard*, membre de l'Académie, a lu, dans la séance du 3 nivôse an 14, un mémoire contenant un *projet de construction d'un four à cuire le pain, dont il présume que le chauffage serait plus économique que ne l'est le chauffage des fours ordinaires.* Le four dont parle M. Jamard est un four à réverbère, dont il convient lui-même que l'idée n'est pas nouvelle, mais qu'il croit propre à économiser le combustible sans nuire à la cuisson complette du pain, et qu'il serait avantageux, par cette raison, d'introduire en France, où la rareté du bois se fait chaque jour sentir d'une manière plus frappante.

En applaudissant aux vues de M. Jamard, les commissaires chargés d'examiner ce projet, désirent, avec son auteur, de voir entreprendre des expériences qui puissent mettre à portée de prononcer certainement sur l'utilité qu'on peut attendre de cette innovation.

» L'Académie, dit M. Meaume, rédacteur du » rapport, ne peut que savoir gré à l'auteur de » s'être occupé d'un moyen d'économiser le com-

» bustible dans une opération qui se renouvelle si » fréquemment. Il y a long-temps que l'on se plaint » de la rareté du bois ; mais c'est une vérité que » l'on ne peut redire trop souvent. La vérité est » comme une plante rare et précieuse qui trouve » difficilement un terrein favorable : il faut la se- » mer avec profusion si l'on veut s'assurer qu'elle » fructifiera. «

Météorologie.

M. *Vitalis* a présenté à l'Académie le *tableau général des observations météorologiques* qu'il a faites à Rouen pendant l'an 12.

Ce tableau se trouve imprimé dans l'Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure, pour l'an 14 et 1806, à la suite du Calendrier.

Physique des couleurs.

A la séance du 15 janvier, M. l'abbé *Baston* a lu un mémoire, intitulé : *paradoxe* et *vérité* » que » le noir est une couleur réelle et positive, et non » pas une négation de toute couleur, comme on le » soutient ordinairement. «

Notre confrère rassemble en faveur de son opinion toutes les preuves qui peuvent tendre à l'établir.

D'abord, il invoque le témoignage du sens intime, juge compétent, dit-il, en cette partie, puisque l'impression faite sur notre ame par le noir est une vé-

ritable sensation ; il a soin de répondre à l'objection que l'on pourrait tirer de ce que le sens intime rapporte aux objets extérieurs une sensation qui n'existe que dans la substance immatérielle qui la reçoit ; l'auteur développe ensuite quelques réflexions fondées sur l'expérience.

Il déduit la première des modifications infiniment variées, de ce qu'on appelle le noir. Cette propriété, qu'il partage avec les autres couleurs, telles que le bleu ou le rouge, paraît à notre confrère devoir le faire ranger dans la même classe que ces couleurs reconnues par tous les physiciens pour des couleurs positives.

2° Le noir associé aux couleurs les altère plus ou moins profondément ; il a donc une existence réelle et n'est pas une simple négation : car une négation ne produit et ne peut produire aucun effet.

3° Il place devant une glace une femme coëffée d'un bonnet de velours noir, et il demande pourquoi ce bonnet serait apperçu par l'œil aussi distinctement et aussi clairement que le reste de la parure, si une surface noire et sans couleur ne réfléchissait aucune lumière, si le bonnet noir ne renvoyait à l'œil aucun rayon lumineux : le *noir-ténèbre* peut bien alors exister, il est vrai, mais non le *noir-couleur*.

4° Des caractères noirs, vus à travers des lunettes, paraissent sensiblement plus noirs qu'à l'œil nu ; phénomène qui n'aurait pas lieu, dit M. l'abbé

Baston, si de tous les points de la surface de ces caractères il ne jaillissait des rayons de lumière dont les verres s'emparent pour les réunir et rendre la couleur plus intense.

5° Une iris formée par le passage des rayons lumineux, à travers l'espèce de verre qu'on nomme œil-de-bœuf, fut entièrement renvoyée à l'œil de l'auteur, quoiqu'elle eût été reçue par lui sur un corps noir.

6° Des corneilles vues à travers le prisme, paraissent peintes de couleurs aussi variées que brillantes.

De tous ces faits, M. l'abbé Baston conclut que le noir n'est point l'absence de toutes les couleurs, mais une couleur réelle et tout aussi positive que le rouge, le jaune, le bleu, etc.

Les commissaires, MM. l'Hoste, Meaume, Desoria, chargés par l'Académie d'examiner les raisons et les expériences sur lesquelles M. l'abbé Baston fonde son opinion, observent, avec Monge, que tout corps, en même-temps qu'il renvoie à l'œil des rayons de sa propre couleur, renvoie aussi des rayons de couleur blanche. Ce principe leur paraît suffisant pour expliquer tous les faits allégués par l'auteur, en faveur de sa théorie; c'est à la lumière blanche, réfléchie par les corps noirs, que ceux-ci doivent la propriété d'être rendus visibles à l'œil; mais cette propriété ne prouve pas, disent-ils, que le noir soit une couleur à ajouter au nombre des

couleurs admises, en un mot, une couleur réelle et positive.

Dans un nouveau mémoire, qui a pour titre : *Observations sur le rapport touchant la couleur noire*, M. l'abbé *Baston* discute, avec beaucoup de clarté et de méthode, toutes les difficultés qui lui ont été opposées. Le principe emprunté de Monge ne lui paraît ni suffisamment prouvé, ni satisfaire aux phénomènes qui servent de base à sa théorie. Le temps ne nous permet pas de descendre, avec notre confrère, dans tous les détails qu'il présente à ce sujet ; nous nous contenterons de dire qu'ils sont rendus d'une manière très-intéressante, et qu'ils annoncent une grande facilité dans l'art d'écrire et de discuter.

M. *Gosseaume*, dans un mémoire dont il a donné lecture à la Compagnie, a cherché à répandre un nouveau jour sur la question. Il pense qu'il n'existe point de noir distinct des ténèbres ; que ce qu'on est convenu d'appeler le noir n'est autre chose que l'effet de la concentration d'une couleur quelconque simple, et, à plus forte raison, du mélange de plusieurs couleurs fondues pour ainsi dire ensemble.

M. Gosseaume appuie son opinion de diverses expériences très-curieuses, et dans le détail desquelles nous regrettons de ne pouvoir entrer.

Le noir, dans cette hypothèse, ne serait point une négation, une privation totale de lumière, et

il serait alors assez facile d'expliquer comment le noir peut agir sur l'organe de la vue.

NOUVELLE SÉCHERIE.

M. *Delafontaine*, directeur-associé de la filature de MM. Delafontaine et compagnie, a fait hommage à l'Académie de six exemplaires d'un mémoire imprimé, ayant pour titre : *Nouvelle sècherie* ou *recherches sur les moyens d'obtenir la dessication la plus prompte et la moins dispendieuse pour les opérations de la teinture ; avec les plans raisonnés d'une sécherie établie sur les principes développés dans le mémoire.*

Les considérations générales présentées dans ce mémoire paraissent très-solidement établies, et font regretter qu'il ne soit pas entré dans le plan de l'auteur de traiter la partie des détails, partie toujours la plus difficile lorsqu'il s'agit de l'exécution. En supposant que M. Delafontaine veuille bien s'en occuper, il restera alors peu de chose à désirer sur la meilleure manière de construire les sècheries de tout genre, et particulièrement celles qui sont destinées à opérer la dessication du coton filé : objet de la dernière importance pour les ateliers de teinture de Rouen, et dont l'Académie avait fait le sujet d'un prix qui devait être décerné dans cette séance.

HISTOIRE NATURELLE. — *Botanique.*

M. *Boucher*, directeur des douanes impériales d'Abbeville, membre non résident de l'Académie de Rouen, et associé correspondant de l'Institut de France, a adressé à la Compagnie le *catalogue* manuscrit *des plantes indigènes* qu'il a *observées dans le département de la Seine-Inférieure.*

Ces plantes, dont le nombre s'élève à près de 500 individus, répartis entre les vingt-quatre classes du système de Linnée, ont été trouvées aux environs de Dieppe et dans la forêt d'Eu. » Je ne doute pas, dit » M. Boucher, que, dans la forêt d'Eu et les landes » de Varangéville, situées entre Dieppe et Saint-» Vallery en Caux, on ne découvre d'autres plantes » qui m'ont échappé ; j'invite les Botanistes de votre » ville à y porter leur herborisation «.

Il est inutile de faire remarquer combien le travail de M. Boucher pourrait aider celui des Botanistes qui voudraient s'occuper de dresser le catalogue général des plantes indigènes de notre département.

M. Boucher annonce en outre à l'Académie qu'il a en porte-feuille les matériaux d'une Flore du nord de la France ; il est a désirer qu'il en procure bientot la jouissance au public, en la livrant à l'impression.

= M. *Dumont de Courset*, membre non résident de l'Académie, et correspondant de l'Institut de France, a fait hommage à la Compagnie, 1° de son *Botaniste*

cultivateur, en 5 vol. *in*-8°; 2° de ses *Mémoires sur l'agriculture du Boulonnois*, 1 vol.; 3° de sa *Météorologie des cultivateurs*, 1 vol.

Parmi ces ouvrages, tous très-intéressants, l'Académie a particulièrement distingué le Botaniste cultivateur, et l'a accueilli avec d'autant plus d'intérêt que notre collègue M. Deu a beaucoup contribué à sa perfection, en se chargeant de le distribuer d'après la méthode de Jussieu, de faire la description des classes et des ordres, et d'en rédiger le tableau analytique.

Entomologie.

M. *Brebisson*, membre de plusieurs sociétés savantes, a envoyé à l'Académie un *Mémoire manuscrit sur le Scolite destructeur* (Olivier.)

L'auteur, après avoir donné la description de cet insecte nuisible, parle de ses mœurs et de ses habitudes. La femelle, armée de fortes mandibules, entame l'écorce de l'orme, y creuse un trou qui pénètre un peu dans le bois. Arrivée là, elle continue son travail, en formant entre l'écorce et le bois, et aux dépens de l'un et de l'autre, une galerie courbe, longue de deux à trois pouces. Sur les deux côtés de cette galerie, elle creuse soixante à quatre-vingt petites cavités, dans chacune desquelles elle dépose un œuf qu'elle recouvre avec la poudre du bois qu'elle a scié. Au bout d'environ quinze jours, il sort de ces œufs des larves, en forme de

vers, qui commencent à ronger le bois et l'écorce la plus tendre de l'arbre. Elles se creusent chacune une galerie, qui s'accroît en raison des besoins de la larve et du volume qu'elle acquiert. — Un seul orme renferme souvent plusieurs milliers de ces hôtes dangereux. L'arbre qui les recèle, languit; les rameaux de la partie supérieure de sa tige jaunissent, lés feuilles tombent, l'arbre se couronne, et finit par sécher jusque dans sa racine. — La colonie parasite, privée alors de sucs nourriciers, se voit forcée d'émigrer. L'orme voisin du mort devient le centre de leur nouvel établissement et la proie de leur avidité. Tous les ormes du voisinage subiraient bientôt le même sort si le propriétaire ne se hâtait de faire abattre l'arbre attaqué par cet insecte vorace, et de le faire transporter loin de ceux de sa famille. On en détache l'écorce, et on la livre aux flammes qui détruisent jusqu'au moindre germe de l'insecte malfaisant.

D'autres arbres, tels que le pommier, le poirier, etc. ont bien aussi quelquefois à redouter le scolite destructeur, mais il n'y en a aucun sur lequel il exerce autant de ravages que sur l'orme.

L'orme est un arbre si précieux qu'on doit savoir beaucoup de gré au naturaliste éclairé qui nous a enseigné à écarter l'une des causes les plus actives qui peuvent en amener le dépérissement et la mort.

Chimie.

M. *Vitalis* a communiqué à l'Académie des *observations sur la facilité avec laquelle l'or perd son état d'aggrégation dans l'étain en fusion, et sur le moyen qu'il a employé pour séparer l'or de l'alliage qui résulte de l'union de ces deux métaux.*

Un orfèvre de cette ville, dit M. Vitalis, me fit prier, par un de mes élèves, de traiter un alliage d'or et d'étain pour en séparer le premier de ces deux métaux : le hazard avait donné naissance à cet alliage. Une pièce d'or de 24 livres, échappée des doigts d'une personne, tomba dans une cuiller de fer contenant de l'étain fondu, et entra elle-même sur le champ en fusion.

Il me semble, continue l'auteur, qu'on ne peut expliquer ce dernier effet qu'en supposant entre les deux métaux une affinité assez considérable; car on sait, dit-il, que l'étain entre en fusion au 168e dégré du thermomètre de Réaumur, tandis que l'or ne perd son état d'aggrégation qu'au 32e dégré du pyromètre de Weedwood.

L'alliage ayant été traité par le sulfure d'antimoine, on obtint un sulfure d'étain et un alliage d'or et d'antimoine. Ce nouvel alliage fut chauffé dans un creuset, où, sur la fin de l'opération, on jeta un peu de nitre : l'antimoine se volatilisa entièrement à l'état d'oxide, et il resta 1 gros 68 grains d'or très-pur.

= Le même a lu des *Recherches* assez étendues

sur l'état actuel des mines de fer exploitées autrefois à Bellencombre, arrondissement de Neufchâtel, département de la Seine-Inférieure, et sur d'autres espèces de mines que l'on présumait devoir exister dans la commune de Bures, même département.

Un mémoire présenté en l'an 12 à M. Beugnot, alors Préfet du département de la Seine-Inférieure, par M. Petitville, de Gaillefontaine, annonçait non-seulement l'existence de mines ferrugineuses à Bellencombre, mais encore de mines de cuivre et même d'or aux environs de la commune de Bures.

Chargé par M. le Préfet de s'assurer de la vérité des faits, M. Vitalis se rendit sur les lieux, fit fouiller le terrein en différents endroits et à diverses profondeurs, et soumit à l'examen chimique les échantillons de minerais qu'on y découvrit.

L'analyse, dont on trouve le détail dans le mémoire, a démontré à l'auteur que la prétendue mine de cuivre de Bures, n'était qu'une argile très-sableuse et colorée en jaune verdâtre par les oxides de fer et de manganèse.

Quant à la mine de fer que l'on présumait exister à Bellencombre, l'analyse chimique a démontré que cette mine se réduisait aujourd'hui à des fragments assez abondants et plus ou moins considérables de grès ferrugineux, dans la composition desquels le métal n'entre que pour 0,09 du poids; produit beaucoup trop faible pour permettre de songer à l'exploitation.

Le résultat de ces recherches doit-il exciter nos regrets ? Nous sommes loin de penser ainsi, répond l'auteur du mémoire. Quand le sol du département de la Seine-Inférieure recèlerait dans son sein les mines de fer les plus riches et les plus abondantes, il serait, dit-il, de notre intérêt de ne pas les ouvrir aujourd'hui. L'exploitation des mines ne présente des avantages réels, et ne doit par conséquent exister que là où l'industrie particulière des habitans d'un pays ne réclame pas impérieusement et presqu'exclusivement l'emploi des combustibles. M. Vitalis rappelle à ce sujet ce vers de la Fontaine :

» L'avarice perd tout en voulant tout gagner «.

Soyons assez sages, ajoute-t-il, pour profiter de ce conseil salutaire, et pour nous renfermer dans le cercle assez vaste d'ailleurs que la main de l'industrie a tracé autour de nous.

= Le même a lu un *Mémoire sur l'usage de la fiente de mouton dans la teinture du rouge-des-Indes ou d'Andrinople, et dans l'art de la teinture en général.*

Suivant Lepileur d'Apligny, la fiente et la liqueur intestinale du mouton ne sont d'aucune utilité pour la fixité de la couleur ; mais on sait, continue l'auteur, que cette sorte d'excrément contient une grande quantité d'alcali volatil tout développé qui a la propriété de *roser* le rouge.

Félix a adopté cette opinion dans un mémoire sur la teinture et le commerce du coton filé rouge de la Grèce. (*Ann. de chim.*, *tome* 31, *page* 195.)

M. Vitalis fait voir au contraire, 1° que la fiente de mouton, à l'état où on l'emploie, ne contient point d'alcali volatil ou d'ammoniaque; 2° que cet alcali, quand même il y serait contenu, serait bientôt dissipé dans le cours des nombreuses opérations dont se compose le procédé du rouge-des-Indes; 3° que cet alcali n'a point la propriété de roser le coton; 4° enfin, que la fiente n'agit que par la liqueur albuminogelatineuse qu'elle contient assez abondamment, et qui, portée sur le coton au moyen d'une dissolution de soude, contribue puissamment à fixer la couleur par la forte attraction que cette matière animale, comme toutes les substances de ce genre, exerce sur les parties colorantes. Les bains de fiente n'ont donc pour but, suivant l'auteur, que d'animaliser en quelque sorte le coton, et de lui communiquer par-là, jusqu'à un certain dégré, la propriété dont jouissent les substances animales, d'entrer plus aisément en combinaison avec les parties colorante, et de former avec elles des composés plus solides, et par conséquent plus durables.

Cette théorie, appuyée sur l'analyse et l'expérience, explique pourquoi, à la liqueur intestinale du mouton, si recommandée par ceux qui ont écrit sur le rouge-des-Indes, mais qu'il serait impossible de se procurer dans certaines villes, à Rouen par

exemple, en quantité suffisante aux besoins des ateliers, on a substitué avec succès la fiente de ce ruminant.

= Le même a lu une *notice sur un mortier propre aux constructions hydrauliques.* — L'auteur donne un précis historique de cette découverte, due à un ingénieur suédois, perfectionnée ensuite par les recherches de MM. Guyton et Chaptal, et appliquée par M. Lepère, ingénieur du corps impérial des ponts et chaussées, aux travaux du port de Cherbourg. Les expériences entreprises par M. Vitalis, à la sollicitation de M. Lemasson, ingénieur en chef de ce département, qui se propose de faire usage du nouveau mortier pour les travaux du port de Rouen, prouvent que le béton fabriqué dans certaines proportions de terre ocreuse, jaune ou rouge, calcinée avec du sable, de la chaux maigre et des blocailles, équivaut à celui que l'on obtient de la pouzzolane naturelle, c'est-à-dire qu'il a la propriété d'acquérir sous l'eau la solidité de la pierre et de résister aux mouvements des eaux.

Bergman avait annoncé que la propriété de donner de la chaux maigre dépendait de la présence de l'oxide de manganèse dans la proportion de 0,02.

M. Vitalis prouve, par l'analyse de la pierre à chaux de Senonches, département d'Eure-et-Loir, et de celle de la montagne de Sainte-Catherine, à Rouen, que la propriété de donner de la chaux maigre ne dépend pas exclusivement de la présence

de l'oxide de manganèse, mais qu'on obtient aussi cette espèce de chaux des pierres calcaires qui contiennent une certaine quantité d'argile.

Les pierres à chaux de Senonches et de la montagne de Sainte-Catherine, ne diffèrent pas sensiblement dans leur composition : chacune d'elles, sur 100 parties, contient

Eau	12
Carbonate calcaire. .	68
Alumine	12
Sable	6
Oxide de fer	2
	100

La pierre à chaux de Caumont, près Rouen, beaucoup moins alumineuse que les précédentes, ne donne point par cette raison la chaux *maigre*, mais l'espèce de chaux que l'on nomme *grasse*, parce qu'elle absorbe une plus grande quantité d'eau.

ARTS CHIMIQUES.

Fabrication de l'Alun.

Le 17 brumaire an 14, sur la demande de M. Lefrançois, fabricant d'alun, à Déville près Rouen, l'Académie avait nommé MM. Mesaize, Descroizilles, Robert et Pavie, pour examiner l'échantillon de ce sel qui lui avait été adressé, et en rendre compte à la compagnie.

Organe de la commission, M. Robert a exposé,

1° que ses collègues et lui, s'étant transportés dans l'atelier de M. Lefrançois, ils s'étaient assurés que l'alun dont l'Académie avait reçu l'échantillon, y était réellement fabriqué.

2° Qu'il leur avait été présenté deux sortes d'aluns, toutes deux façons de Rome, l'une de qualité supérieure, destinée aux teinturiers en rouge sur coton; l'autre de qualité inférieure, reservée pour l'usage des corroyeurs, etc., parce qu'il contient un peu de sulfate de fer dont l'alun de 1[re] qualité est complètement privé.

3° Que chacun des aluns de M. Lefrançois ne contient que la quantité d'acide nécessaire à l'alun de bonne qualité.

4° Que, dans une expérience faite par M. Pavie, en leur présence, ils avaient reconnu que, de deux mises d'étoffe de même qualité, et qui, après avoir subi l'alunage, l'une avec l'alun de M. Lefrançois, l'autre avec l'alun dit de glace, avaient été soumises au même bain de garance, la première avait acquis une teinte plus belle et plus riche que la seconde.

5° Que, dans la communication franche que M. Lefrançois leur avait donnée de ses moyens, il avait déclaré en devoir la connaissance à M. Vitalis, professeur de chimie appliquée aux arts, et l'un de MM. les secrétaires de l'Académie, et qu'il se proposait de mettre incessamment en usage le moyen qui lui a été indiqué par M. Descroizilles, l'un des commissaires, pour ramener l'alun de se-

conde qualité au dégré de pureté qu'offre l'alun destiné à la teinture.

La conclusion du rapport est que, des deux espèces d'aluns fabriqués par M. Lefrançois, la première peut rivaliser en teinture avec l'alun dit de Rome, et que la seconde trouvera, dans plusieurs arts, un emploi utile.

Fabrication de Faïence dite *à pâte blanche.*

A la séance du 12 février dernier, M. Letellier, fabricant de faïence, a présenté à la Compagnie des pièces de faïence en terre blanche, cuites en couverte, et qu'il avait présentées, l'année dernière, cuites seulement en biscuit. Ces pièces ont été fabriquées avec la terre qu'on trouve dans la forêt de Lalonde, à quelque distance de Rouen, et dont M. Leboullenger a donné le gisement, et M. Vitalis l'analyse chimique.

A ces pièces, M. Letellier en avait joint d'autres fabriquées avec la même terre de Lalonde, et à pâte de couleur.

La commission chargée par l'Académie de lui rendre compte de ces différents objets de fabrication, a jugé que les essais de M. Letellier, sans avoir acquis encore la perfection désirée, donnent lieu d'espérer un plein succès lorsque cet artiste pourra disposer d'un four où il lui sera permis de donner un coup de feu suffisant. Elle pense d'ailleurs qu'à la bonne composition de la couverte, à sa blancheur bien décidée, à l'élé-

gance des formes, M. Letellier saura réunir la salubrité, point si essentiel lorsqu'il est question de vases qui doivent servir journellement à la préparation des aliments.

Parmi les vases fabriqués par M. Letellier, avec la terre de Lalonde et à pâte de couleur, MM. les commissaires ont distingué sa terre noire qui, comme celle de Sèvres et d'Angleterre, a la dureté du grès et étincelle sous l'acier. Cette terre supporte bien les alternatives brusques et subites du chaud et du froid, l'action du feu le plus violent et celle des acides : ce qui la rend précieuse pour la fabrication des vaisseaux de chimie.

En terminant son rapport, M. Robert, au nom de la commission, invite l'Académie à appuyer la demande de M. Letellier, tendant à obtenir la concession d'une portion du terrein de la forêt de Lalonde, aux conditions toutefois que l'administration jugera convenable de lui imposer, pour écarter tous les abus qui ne se rencontrent que trop souvent dans ces sortes d'exploitations, et que M. Leboullenger a si bien développés dans son rapport sur le gisement de la terre de Lalonde.

Teinture de Coton en laine et fabrication d'étoffes de coton mélangées.

Au mois de brumaire, M. *Vitalis* avait donné à l'Académie lecture d'une lettre qui lui avait

été adressée par M. *Ricquier*, teinturier, rue et fauxbourg Martainville.

Cette lettre était accompagnée de plusieurs échantillons,

1° De coton en laine, teint en diverses couleurs.

2° De partie de ces cotons cardés ensemble et formant un mélange.

3° De cotons ainsi mélangés, filés soit pour chaîne, soit pour trame.

4° Enfin, de trois échantillons de toiles fabriquées avec ces mêmes cotons.

M. Lancelevée, chargé, avec M. Pavie, de rendre compte à la Compagnie de ces différents objets, lui a présenté, le 15 frimaire, un rapport, duquel il résulte que l'idée de teindre le coton en laine n'est pas neuve ; que plusieurs fabricants en ont fait des échantillons ; qu'il paraît certain que l'ancienne manufacture de velours, au fauxbourg S. Sever, a fabriqué, il y a plus de vingt ans, des draps de Bourbon mélangés, en bon teint, tandis que M. Ricquier n'a jusqu'à présent donné au coton en laine que des couleurs dites de petit-teint ; que ce genre de travail offre d'ailleurs, dans les manipulations, des difficultés qu'il serait peut-être difficile de concilier avec une sage économie.

La commission a appelé particulièrement l'attention de l'Académie sur le filé pour chaîne, imitant le plumage de la peintade, et qui est de la filature

de M. Deschamps, fabricant, Eau-de-Robec. Elle pense que si la priorité ne paraît pas démontrée en faveur de M. Ricquier, on ne peut lui refuser beaucoup de goût pour son état, quelques succès particuliers, et le mérite d'avoir le premier teint des cotons en laine pour le public ; ce qui lui donne des droits à la bienveillance de l'Académie.

Teinture sur Coton filé.

M. *Vitalis* a présenté à l'Académie des échantillons de coton teint en rose, en rouge, violet, palliacat, prune de monsieur, etc., etc., avec les bois de Fernambouc et de Campêche.

Ces couleurs, remarquables par leur éclat et leur vivacité, ont été admises à l'exposition publique de 1806.

MÉDECINE.

Médecine légale.

M. *Vigné*, docteur-médecin, membre de l'Académie, a fait hommage à la Compagnie de quelques exemplaires d'un ouvrage qu'il a publié depuis peu sur la *médecine légale*.

Notre confrère paraît s'être proposé de rassembler, dans un petit nombre de pages, tous les principes qui doivent diriger le médecin probe et instruit dans l'exercice des fonctions pénibles et délicates que les ministres de la justice ne l'appellent que trop souvent à partager avec eux. Pour se con-

vaincre que l'auteur a heureusement atteint le but qu'il s'était proposé, il suffit de lire son ouvrage et de méditer particulièrement avec attention les chapitres dans lesquels il parle des *signes de la mort des noyés*, *de la mort subite et des asphyxies*, *des naissances tardives*, *de l'empoisonnement*, *des combustions humaines*, etc. Ce dernier chapitre manquait à la médecine légale, et M. Vigné est le premier qui l'en ait enrichie.

= L'Académie a reçu de la société de médecine d'Evreux, les n°s 1, 2 et 3 de son *bulletin des sciences médicales*,

Cette société, instituée le 22 nivôse an 13 par M. Savoye-Rollin qui, à cette époque, administrait le département de l'Eure, se propose, comme elle le dit elle-même, de contribuer autant qu'elle le pourra au bien de l'humanité, à la propagation de la saine doctrine médicale, et à la répression des abus qui avilissent l'art de guérir et entravent ses progrès.

Un but aussi louable mérite l'estime et la reconnaissance de tous les gens de bien, et doit engager les praticiens zélés à seconder de tous leurs moyens les efforts généreux de la société.

Les numéros du bulletin qui ont déjà paru, sont remplis d'observations neuves et importantes, de rapports très-intéressants, d'analyses bien faites et écrites avec goût.

= M. *Pillore*, médecin à Rouen, a présenté à l'Académie un *mémoire sur les dangers de l'allaitement par les mères qui habitent les grandes villes.*

Effrayé du hideux cortège des maladies introduites par la civilisation, et dont un grand nombre de femmes portent, dit-il, dans leur sein le germe funeste, malgré l'apparence de la meilleure santé, l'auteur pense qu'à l'exemple des Grecs, des Romains et de quelques peuples modernes, il serait de l'intérêt de la société de confier aujourd'hui l'allaitement à des nourrices que leur genre de vie et le séjour qu'elles habitent mettent dans l'heureuse impossibilité de s'écarter des lois de la nature, et de s'abandonner à cette intempérance dans les plaisirs, si commune au milieu de nos cités populeuses.

Mais les reproches que M. Pillore adresse aux nourrices qui habitent les grandes villes, sont-ils généralement bien fondés ? Les dangers qu'il annonce sont-ils aussi nombreux, aussi graves qu'il paraît le croire ? Ne pourrait-on les prévenir par des moyens faciles et sûrs ? Les passions, le goût immodéré des plaisirs n'exercent-ils leur empire qu'au sein de nos villes ? Est-il bien vrai que les campagnes aient conservé cette antique simplicité, cette austérité, cette pureté de mœurs que l'imagination se plaît trop souvent à leur prêter ? Les campagnes n'offrent-elles pas, sous le rapport même de l'allaitement, des inconvénients plus à craindre encore que ceux

ceux qui pourraient naître au milieu d'une vaste cité ?

= M. *Lamauve*, dans le compte qu'il a rendu à l'Académie, de l'ouvrage de M. Pillore, paraît disposé à résoudre, en faveur des villes, toutes les questions que nous venons d'énoncer.

Le but que s'est proposé M. Pillore est louable, sans doute, et l'on doit des éloges au zèle avec lequel il cherche à assurer à l'enfance les soins qu'elle réclame; mais il est au moins permis de douter qu'on ne puisse généralement accorder aux mères, forcées d'habiter les grandes villes, la faculté de nourrir elles-mêmes leurs enfants, et de remplir le plus saint des devoirs que la nature leur ait imposé.

Observations médicales.

M. *Godefroy*, docteur - médecin, membre de l'Académie, a présenté, cette année, les cinq observations suivantes.

1ere Observation. *Fièvre bilieuse jugée par un dépôt dans l'abdomen.*

Le sujet de cette observation est une petite fille, âgée de cinq ans, d'une constitution forte et robuste, née de parents sains, et sujette à des rhumes fréquents et opiniâtres. Elle fut vaccinée le 13 germinal

an 9. Le 10 messidor, à son retour de la campagne, qui eut lieu la nuit et par eau, elle éprouva tout-à-coup des coliques très-violentes, accompagnées des symptômes les plus alarmants. Le visage était pâle et défait, la peau sèche et brûlante, le ventre douloureux; la fièvre existait à un assez haut dégré. Infusion légère de thé, avec quelques gouttes de fleur d'orange; fomentations émollientes et répétées sur le ventre. Du trois au quatrième jour, céphalalgie susorbitaire, amertume de la bouche, douleur à l'épigastre, diminution marquée des coliques. On aiguisa les boissons de la malade, qui étaient délayantes et acides, avec l'eau émétisée. Pendant les vingt premiers jours, alternatives de mieux et de pire; efforts de la nature, tous dirigés vers le bas-ventre, mais crises imparfaites. Les selles étaient brunâtres, écumeuses, liquides. On sollicita le bas-ventre par un minoratif. La malade vomit, éprouva des convulsions, une syncope; le plus léger mouvement provoquait le vomissement : faiblesse extrême, pouls fébrile. Le quinquina en infusion, le vin de Bordeaux, le vin d'Alicante par cuillerée furent administrés. La malade vomissait par fois le quinquina : on le donna en lavements. Les accidents se soutenaient, le météorisme allait en augmentant. L'application de la glace sur l'abdomen fit rendre quelques vents; mais ce moyen devint inutile, la peau restait sèche et brûlante, le pouls était petit, fréquent et serré.

Le trente-cinquième jour, les accidents se calmèrent, l'appétit reparut : on conseilla les analeptiques. Cependant le ventre était toujours gonflé, les urines déposaient ; la maigreur était extrême ; la fièvre continuait avec redoublement marqué tous les soirs. On eut soin de faire promener la petite malade, et de lui faire respirer un air pur. A son retour de la campagne, le 6 fructidor, la garde, en mettant la malade au lit, fut frappée d'une odeur d'œufs pourris, et vit le ventre inondé d'une humeur jaunâtre. M. Godefroy ayant été appelé en cet instant, apperçut une petite ouverture à gauche, à côté de l'ombilic ; il comprima le ventre, mais sans beaucoup d'effet. Le lendemain matin il introduisit dans la fistule un stilet qui pénétra au moins de cinq pouces. Il se dirigeait vers la colonne vertébrale, et faisait un angle droit avec l'axe longitudinal du corps. Il fut impossible d'en ramener la pointe vers les parois du bas-ventre. On craignait une carie du corps de quelques vertèbres et un dépôt par congestion. Huit jours s'écoulent en cet état. Le neuvième jour on parvint à ramener la pointe du stilet vers les parois abdominales, et à lui faire décrire une ligne parallèle à l'axe longitudinal du corps. Le trajet fistuleux avait moins de profondeur. Les apophyses épineuses ne faisaient aucune saillie ; on put alors regarder le dépôt comme critique.... Au stilet on substitua une sonde cannelée. La lame d'un bistouri droit et boutonné, fut conduite parallèlement

à l'axe de la sonde dans sa cannelure, relevé bientôt et dirigé de manière à faire un angle droit. Une incision de six lignes fut le résultat de cette manœuvre. Il se dégagea aussitôt un gaz infect, qui fut suivi d'un flot de pus, que M. Godefroy porte de seize à dix-huit onces. De cette époque, la malade avança chaque jour vers sa guérison. La cicatrisation fut opérée vers le vingtième jour : on maintint les parties contenues dans l'abdomen, au moyen d'un petit bandage. La convalescence fut heureuse, et mademoiselle * * * jouit de la meilleure santé.

2e Observation. *Hydropisie aigue des ventricules du cerveau.*

Le 5 fructidor an 11, on apporta chez moi (c'est M. Godefroy qui parle) un enfant âgé de deux ans, malade depuis deux jours. Voici les symptômes qui fixèrent mon attention :

L'enfant ne pouvait se soutenir sur ses petites jambes. Tout son corps se courbait si on l'abandonnait à lui-même. Sa tête était inclinée sur sa poitrine. Si on la soulevait elle retombait aussitôt. La paupière couvrait à demi le globe de l'œil. La pupille très-dilatée paraissait insensible au contact de la lumière naturelle et artificielle. L'ouïe était éteinte. La déglutition s'opérait avec peine. Les urines, les selles étaient rares et en très-petite quantité. La peau était sèche, le pouls petit, serré, à peine sensible. Cet enfant n'avait pas fait de chûte,

n'avait reçu aucun coup. Rien ne décelait l'existence de vers. Je crus l'enfant atteint d'une hydropisie aigue des ventricules du cerveau commençante. Je proposai l'émétique comme moyen stimulant et l'application d'un vésicatoire sur la tête. L'enfant vomit, fut à la selle. Il parut se ranimer ; mais le soir il retomba dans son assoupissement comateux. J'appliquai sur la tête un large vésicatoire. Le lendemain matin je le levai. La chaleur de la peau s'était élevée, le pouls était plus fréquent, les urines avaient coulé plus abondamment. Le soir du second jour de l'application du vésicatoire, à-peu-près même état que la veille. J'animai le vésicatoire : je fis prendre le syrop de quinquina. L'enfant dormit ; son sommeil fut tranquille. Il recouvra insensiblement l'usage de ses sens et le libre exercice des organes musculaires. Les fonctions se rétablirent, et, au bout de quelques jours, il entra en convalescence. Un rétablissement parfait suivit de près. Cet enfant jouit aujourd'hui d'une bonne santé.

3[e] Observation. *Epilepsie produite par l'onanisme.*

M. * * *, âgé de quatorze ans, d'un tempérament marqué par la prédominance du systême nerveux, d'une stature frêle et délicate, d'un caractère mélancolique, se livrait depuis six mois à l'affreuse manie de l'onanisme. Vers ces derniers temps il répétait plus souvent cet acte.

Dans les derniers jours de frimaire an 12, invasion subite, torsion de la bouche, difficulté des mouvements volontaires dans le bras et la cuisse gauche. Emétique, vomissement abondant : mieux. Quelques jours après purgatif ; selles abondantes : mieux-être apparent. Pourtant des accidents convulsifs se développent et se répètent. C'était le cinquième jour : je fus appelé. On ne me parle que de paralysie et rien ne l'indique. L'enfant exécutait librement tous les mouvements volontaires ; il jouissait de toute l'intégrité de ses sens et de ses facultés intellectuelles.

Ce jeune homme n'avait pas reçu de coup ; il n'avait pas fait de chûte. L'examen le plus attentif sur l'état moral et physique de ce jeune homme, sur l'espèce d'accident qu'il éprouvait, firent naître en moi le soupçon qu'il était atteint d'épilepsie par suite de l'onanisme. Le lendemain une observation plus attentive de la veille, l'aveu même de l'enfant ne me laissèrent plus de doute sur la cause et la nature de la maladie.

Les accès se répétaient périodiquement toutes les deux heures. Le malade annonçait son accès. Sentiments de froid et d'un vent qui montait le long du bras gauche. Mouvements convulsifs dans les yeux. Serrements des dents, parfois écume à la bouche ; perte absolue de connaissance. Bains à 24 dégrés. Infusion de feuilles d'oranger, quinquina, camphre en pilules, ammoniaque en inhalation. Le

malade demandait le flacon, en respirait l'odeur et prévint ainsi plusieurs accès. Quatre accès le jour; la nuit même nombre. Le deuxième jour de ce traitement, mêmes moyens, diminution marquée des accès. Le quatrième jour ils étaient supprimés. Trois jours se succèdent sans accidents épileptiques. Le petit malade fut levé ; diète relative à son état. A cette époque saleté de la langue, douleur de tête vers la région frontale, insomnie : trois onces de manne : plusieurs selles. Les accidents ne furent pas diminués. Deux jours après, application de quatre sangsues derrière les oreilles; cessation de la douleur de tête, mais insomnie continuelle. On joint au camphre et au quinquina un grain d'opium. Sommeil, calme. Léger accès le jour ; le soir accès plus fort. On eut la maladresse de répandre de l'ammoniaque sur les lèvres et dans la bouche de l'enfant, en cherchant à la lui faire respirer. Douleur vive dans ces parties, formation très-prompte d'une escarre blanchâtre, difficulté extrême de la déglutition, somnolence continuelle. Le lendemain assoupissement comateux, mouvements convulsifs de la face. Lavement purgatif avec le séné et le miel ordinaire : selle abondante ; légère rémission dans les accidents. Quinquina émulsionné. L'enfant était réduit à teter une éponge. Liniment avec le laudanum dont on imbibait de temps en temps les lèvres et les gencives. Deux et trois jours s'écoulent dans cet état ; il reconnaît sa

mère et montre sa langue. Ce mieux-être fut éphémère ; les accidents renaissent, une sueur énorme couvre tout le corps de l'enfant, et sa tête en est inondée. Inégalité dans la dilatation des pupilles ; celle de l'œil droit n'a de bornes que celles de l'iris. L'une et l'autre étaient insensibles à l'impression de la lumière la plus vive. Cet état de redoublement dura quarante-deux heures. Légère rémission. Application d'un large vésicatoire sur la tête ; les accidents furent les mêmes, et, au bout de 28 heures, le malade cessa d'exister.

Quelque surveillance que l'on mît auprès du malade ; avec quelque soin que l'on se rendît maître de ses mains, on le surprit plusieurs fois, dans le cours de sa maladie, la main sur un organe qui répondait faiblement à ses sollicitations, et dans son délire même et la perte absolue de connaissance, sa main, par un mouvement automatique, se portait vers les organes de la génération et leur faisait encore un appel auquel ils ne répondaient plus.

De l'instant où la maladresse qui nous empêcha d'administrer au petit malade les secours que sa situation réclamait, et où le malheureux état de sa bouche, qui nous réduisit à une inactivité funeste, vinrent enrayer nos moyens et permettre un libre cours aux accidents, je portai un pronostic fâcheux. Le mieux momentané qui eut lieu ne me séduisit pas ; j'annonçai la mort comme inévitable et dis

qu'on trouverait un épanchement dans le cerveau, ce que l'évènement n'a que trop justifié.

Autopsie cadavérique.

Mes recherches furent dirigées vers le cerveau. Les veines de la dure-mère étaient fortement injectées. Les lobes du cerveau présentaient le même état. Les artères du corps calleux étaient à peine visibles. L'un et l'autre ventricule latéral étaient distendus par un amas lymphatique. Le droit en contenait à-peu-près trois onces, le gauche moins. Le reste de l'organe n'offrit de remarquable que beaucoup de mollesse. Les nerfs du bras gauche disséqués attentivement ne présentèrent rien d'extraordinaire. Les veines étaient remplies de sang. Enfin je portai mes recherches sur les organes de la génération : le pénil était très-petit, le prépuce livide et comme sphacelé ; le canal de l'urètre dans l'état naturel. La vessie, petite et racornie, ne présentait que le volume d'un petit œuf de poule. Ses parois étaient fort épaissies, sur-tout vers sa face postérieure où elles présentaient au moins trois lignes d'épaisseur ; l'intérieur était chagriné et parsemé de vaisseaux, quelques gouttes d'un fluide épais, inodore arrosait sa face interne. Je n'ai pu distinguer les vésicules séminales. (Je ne pouvais donner à ces dernières recherches le temps qu'elles auraient réclamé). Les autres organes contenus dans l'abdomen étaient dans leur état naturel.

4e OBSERVATION. *Vomique jugée par l'expectoration.*

M. ***, âgé de 48 ans, d'un tempérament marqué par la prédominance du système nerveux, est d'une constitution frêle et délicate. Son enfance avait été pénible et sa faible constitution avait résisté difficilement aux maladies qui assiègent trop ordinairement cette première époque de la vie. Dans sa jeunesse il éprouva des chagrins domestiques. Malheureux dans la maison paternelle, il s'enrôla, jeune encore, sous les drapeaux de la patrie. Sa santé délicate supporta difficilement les fatigues militaires. Il obtint son congé et rentra dans ses foyers. Il suivit le commerce et se maria à 33 ans. Il a eu neuf enfants ; cinq existent et jouissent d'une parfaite santé.

Depuis huit ans M. *** était sujet à des rhumes qui se répétaient périodiquement aux saisons du printemps et de l'automne ; dans le cours de l'an 11, il fut atteint d'une péripneumonie dont le siége était à la base du poumon gauche.

Le 27 floréal an 13, M. *** se plaignit d'une douleur vive au côté gauche, aux lombes, de gêne de respiration ; frisson le soir, chaleur vive la nuit.

28, même état. Exacerbation vers le soir. 29 et 30, augmentation des accidents.

1er prairial, à 11 heures du matin, dyspnée plus forte, toux violente et répétée, nausées, vomissement d'une matière rougeâtre qui exhalait une

odeur insupportable ; on évalua à une livre la quantité de matière rendue. Une syncope suivit. A 11 heures et demie je fus appelé pour la première fois chez le malade. Sa figure était pâle et défaite, sa respiration fréquente et douloureuse, l'expectoration rare et difficile. La base du côté gauche de la poitrine était le siége d'une douleur vive que le toucher augmentait ; le pouls petit, précipité, était irrégulier. Je me fis rendre compte de ce qui avait précédé, et je soupçonnai l'existence d'une vomique. La tète était dans son état naturel. Les idées un peu lentes, mais distinctes, se traçaient avec netteté. Les organes des sens exerçaient librement leurs fonctions. Le ventre était souple, les urines coulaient librement, les selles étaient naturelles. Je devais regarder la poitrine comme le siége unique des accidents. Je ne pouvais me tromper sur le genre de lésion dont elle était atteinte. L'organe de la circulation exerçait ses fonctions ; le poumon droit était intact. La base du poumon gauche était le siége d'une douleur vive, et tout le côté gauche percuté ne résonnait que dans ses deux tiers supérieurs. Depuis long-temps le malade était sujet à des rhumes fréquents. Une péripneumonie avait eu lieu dans l'an 11 du côté gauche, et, depuis plusieurs jours, M. * * * éprouvait de ce même côté la plupart des symptômes de cette maladie commençante. Mon jugement fut assis à l'aide de cet examen analytique, et je prononçai sur l'exis-

tence d'une vomique. Je devais revoir le malade à cinq heures. Je fis prier la personne qui lui donnait habituellement des soins, de s'y rendre à cette heure. Je donnai l'ordre de conserver les crachats. A cinq heures redoublement marqué, douleur vive au côté. Les crachats étaient purulents, verdâtres et d'une odeur infecte.

Une double indication se présentait. La vomique existait : nul doute. La douleur qui était fixée à la base du côté ne pouvait être que l'effet de l'irritation vive, de l'inflammation qui s'étaient emparées de cette partie. D'une part, faciliter l'expectoration, prévenir la résorption purulente ; de l'autre, diminuer la douleur, appaiser l'irritation, l'inflammation qui alimentaient le foyer purulent, tel était le double but vers lequel l'art devait diriger ses moyens curatifs. Je conseillai l'application d'un large vésicatoire sur le côté, dans l'intention, en établissant un point d'irritation vive au-dehors, de faire céder celle qui s'était établie sur le poumon, et d'appeler les mouvements de la nature du centre à la circonférence. Je poursuivis l'infusion de fleurs pectorales, la décoction d'orge mondé ; chaque tasse de ces tisannes devait être coupée avec partie égale de décoction de quinquina choisi, dans la proportion d'une demi-once par pinte.

Les 2 et 3 ne présentèrent rien de remarquable. Le 4, à 3 heures du matin, après une nuit

assez calme, le malade fut tout-à-coup atteint d'une toux convulsive et rendit un demi-bassin de matière purulente. Une syncope suivit. Une sueur froide se répandit sur tout son corps. Je fus appelé. Le malade respirait à peine lorsque je le vis. Les yeux étaient éteints, les joues livides, les lèvres décolorées. La peau était encore couverte d'une sueur froide. Le pouls était petit, fréquent, intermittent, irrégulier. Pourtant le malade jouissait de sa connaissance, mais il s'allarmait sur son état et versait des larmes. Je le revis à midi, il était plus calme. La nuit qui suivit fut très-agitée. 6, 7 et 8, le point de côté diminua, la fièvre fut moins forte, et le lait d'ânesse, que le malade prit alors matin et soir, passa sans l'incommoder.

Cependant l'expectoration ne diminuait pas et le malade en rendait trois demi-bassins, ce que j'évalue de 18 à 20 onces, dans l'intervalle de la visite du soir à celle du matin. Le jour la quantité était moindre. Je fis augmenter la proportion de quinquina, et je prescrivis pour le soir une pilule de cynoglosse, de 3 grains en commençant.

Le 10, à 5 heures du soir, je fus témoin d'une crise semblable à celle du 4. Le malade ne crachait pas le pus, il le vomissait : deux bassins en furent remplis. J'évalue à plus d'une livre la quantité de matière rendue. L'odeur cadavéreuse qui s'en exhalait était réellement insupportable. J'ai quelquefois disséqué des cadavres à demi-putré-

fiés ; j'ai, dans les hospices civils ou militaires, souvent respiré les odeurs les plus infectes, aucune ne peut être comparée à celle qui s'exhalait. Je fus contraint un moment de m'éloigner du malade et de m'approcher de la croisée qui était ouverte. Je fis de nouveau augmenter la proportion de quinquina. Du 11 au 17, les accidents diminuèrent. Le 18, accès de fièvre plus marqué. De ce jour jusqu'au 25, chaque jour amena un mieux sensible. Le vésicatoire fut supprimé; je fis ouvrir un cautère au bras gauche. Depuis cette époque le mieux se soutint, augmenta. Le quinquina fut continué pendant quelque temps. On prit encore pendant un mois le lait d'ânesse matin et soir. On le reprit à l'automne. On l'a repris ce printemps, et la santé de M. *** ne laisse aujourd'hui rien à désirer.

5[e] Observation. *Croup* ou *angine trachéale.*

Un enfant né le 16 floréal an 13, éprouvait le 19 prairial, c'est-à-dire le 33[e] jour de sa naissance, les symptômes suivants :

Ses yeux étaient fixes et saillants. Les aîles du nez étaient agitées de mouvements précipités, les lèvres étaient entr'ouvertes ; l'enfant portait ses petites mains à sa gorge. Les veines du col étaient engorgées, les carotides battaient avec force. L'enfant était dans un assoupissement continuel. Sa mère lui présentait le sein, il le repoussait, ou, s'il le prenait, il était bientôt contraint de le quitter et

semblait prêt à suffoquer. La déglutition s'exécutait avec peine ; enfin la respiration était courte et précipitée, et faisait entendre un son aigu qu'il est impossible de rendre. Les amygdales étaient dans leur état naturel. Depuis la veille les accidents que je viens d'énumérer avaient été en augmentant. Je jugeai cette maladie être le croup, et je l'attaquai par les moyens suivants :

J'ordonnai que l'on passât de temps en temps quelques cuillerées à café d'eau émétisée ; je fis appliquer la moutarde aux pieds, et on fomenta le col avec un liniment dans lequel le camphre entrait à grande dose. Je fis porter, agiter l'enfant au grand air ; j'insistai sur la nécessité de prévenir ou de dissiper le sommeil. Enfin on fit respirer l'éther. A midi l'enfant avait vomi quelques matières glaireuses. Je conseillai la continuation des mêmes moyens. Le soir, à six heures, la respiration était moins embarrassée, et l'enfant avait pu prendre le sein. La nuit les accidents reparurent, mais avec moins d'intensité que la veille. Le lendemain je fis reprendre l'eau émétisée. On appliqua de nouveau les synapismes aux pieds, et j'augmentai la proportion du camphre dans le liniment. Le mouvement, l'air pur, l'éther en inhalation furent conseillés. Les accidents diminuèrent, se dissipèrent et ne reparurent plus.

Médecine morale.

Porter le flambeau de la science médicale jusques dans les replis les plus cachés du cœur, en découvrir les affections les plus intimes, étudier les passions qui l'agitent, soulager la langueur qui le consume, adoucir le chagrin qui le dévore, arracher l'épine cruelle qui le déchire, en un mot, rappeler l'harmonie dans le système des fonctions vitales, et guérir le corps en procurant la santé de l'ame, telle est le but que la médecine morale se propose d'atteindre.

Comme la médecine curatrice la médecine morale ou conservatrice a ses règles et ses principes ; mais cette dernière partie de l'art de guérir offre des difficultés nombreuses et capables d'intimider tout autre qu'un médecin philosophe et ami de ses semblables.

Pénétré de l'importance de la médecine morale, M. Godefroy a indiqué les moyens propres à en faciliter la pratique, dans un écrit qu'il vous a présenté, et qui a pour titre : *Essai sur la médecine morale* (1).

Tous les âges, celui de l'enfance même, réclament, sous ce rapport, les soins du médecin.

---

(1) Cet essai a été lu dans la séance publique.

En supposant, dit notre confrère, que des raisons de santé empêchent la mère de nourrir elle-même l'être qui lui doit le jour, le médecin doit veiller à ce que la nourrice réunisse les qualités morales aux qualités physiques; » il faut qu'elle soit vive » et gaie, qu'elle n'ait que des passions douces et » aimantes : avec son lait l'enfant sucera ses goûts, » son caractère..... Que tout ce qui l'environne respire la paix et le bonheur..... Déjà le nourrisson » essaie ses premiers pas et sourit à sa nourrice. » Dans cet enfant, sain et robuste, qui ne devine » l'homme qui sera quelque jour la lumière, le » soutien de son pays ? Une belle aurore manque » rarement d'être le présage d'un beau jour «.

La puberté appelle particulièrement l'attention de celui qui se livre à l'exercice de la médecine morale. Voyez, dit M. Godefroy, ce jeune homme à l'œil vif, au teint animé : l'activité de son ame est le signal des passions, et quelquefois des passions les plus dangereuses. Appelez-le, dirigez-le vers ce qui est honnête et bon..... Inquiet, agité, il cherche, il demande un bonheur qu'il ne connaît pas encore. Epiez ses démarches..... Triste et pensif, il fuit les jeux de son âge, il s'enfonce dans la solitude.....Son œil a perdu son éclat; une noire mélancolie empoisonne tous ses instants; il va périr dans son printemps..... Instruisez-le du danger qui le menace, découvrez-lui l'abîme qu'il creuse lui-même sous ses pas, éclairez son esprit, rappelez sa

raison, pénétrez son cœur; dites-lui qu'une mort honteuse le menace, que l'abandon et le mépris l'attendent dans ses derniers instants..... Faites jaillir dans son ame un rayon d'espérance; montrez-lui l'étude, ornée, embellie de tous ses charmes..... Des lauriers croissent aussi pour lui au bout de la carrière..... Voudrait-il réduire sa mère à un affreux désespoir? La verra-t-il de sang-froid répandre des larmes amères sur l'objet de ses plus tendres affections? Ou je me trompe, dit M. Godefroy, ou ces moyens seront couronnés d'un plein succès.

»L'adolescent, échappé aux dangers de la puberté, entre dans le monde comme on nous peint l'arrivée du printemps. La légèreté, l'inconstance caractérisent l'adulte. Si ses passions sont vives, elles sont courtes et passagères. Le chemin de la vie s'offre à lui semé de fleurs et se prolonge à ses yeux enchantés dans un riant lointain. Cet âge est celui des illusions charmantes, disons mieux, celui du bonheur. Sans regrets sur le passé, sans inquiétude sur l'avenir, heureux du présent, si l'homme pouvait jeter l'ancre dans le fleuve de la vie, c'est bien là qu'il voudrait s'arrêter«.

» L'homme touche à cette époque de la vie où il est le plus difficile à fixer, le plus difficile à peindre. Voyons-le, en effet, entraîné par l'amour, dévoré par la jalousie, aveuglé par l'ambition, desséché par la soif de l'or, poursuivi par

le dégoût de la vie, agité en mille manières, glacé par la crainte de la mort, solliciter les secours de la médecine morale.... L'âge viril est donc celui des orages. Au moral comme au physique, c'est celui des maladies les plus violentes. C'est ici par conséquent que le médecin doit redoubler de zèle et de soins. Appelé près de l'être souffrant, qu'il pénètre adroitement dans son cœur et qu'il s'en rende le maître; mais, sensible et bon, qu'il commande avec douceur et fasse aimer son empire. Maître du siége des passions, qu'il les observe, règle et dirige leur marche. Si, dans leurs funestes écarts, elles échappent à sa main trop faible, qu'il sache les opposer l'une à l'autre, et, par ce choc réciproque, affaiblir et dompter leur violence. L'auteur appuie ces préceptes généraux d'observations qui lui sont propres, ou qu'il a empruntées d'auteurs recommandables par leur savoir et leurs talents. La peinture de l'amour, de l'ambition, de la jalousie, de l'avarice, du dégoût de la vie, offre des tableaux malheureusement trop vrais et tracés d'une main ferme. L'influence malheureuse des passions sur la santé, y est rendue avec toute l'énergie des idées et toute la force de l'expression. Tenter l'analyse de ses observations, serait en affaiblir l'intérêt : elles demandent à être lues en entier dans l'ouvrage même.

» Du moins, dit M. Godefroy, voisin du terme, le vieillard pourra s'abandonner au courant qui l'en-

traîne, et arriver tranquillement au port. Vain espoir ! ce vieillard, si sage dans un âge moins avancé, cède aujourd'hui aux moindres mouvements de la frayeur. L'idée de la mort le poursuit sans cesse. Le son de la cloche funèbre qui a frappé son oreille, retentit douloureusement au fond de son cœur. Pour peu que sa santé soit altérée, la crainte vient assiéger son imagination effrayée. Il n'a plus rien à attendre des ressources de l'art : il s'imagine toucher à son dernier moment.

» Que le médecin, avec le ton d'une modeste assurance, s'attache à dissiper les inquiétudes de son malade, à ranimer son courage et à rappeler l'espérance prête à s'échapper de son cœur; qu'il se montre calme et qu'il oppose un visage tranquille à l'orage qui se prépare. Combien il en coûte, dit à ce sujet notre confrère, d'enchaîner les mouvements de son cœur, d'affecter un air serein lorsque tout commande l'inquiétude et la douleur !..... Le danger devient-il pressant ? le médecin fera choix d'un parent, d'un ami, auquel il dévoilera la vérité, et qui se chargera de présenter au moribond le ministre des autels qui doit l'assister dans ses derniers moments. Quelle est belle, quelle est consolante, dit M. Godefroy, cette idée qui ouvre au mourant les portes de l'éternité !.... Le médecin applaudira à l'acte pieux qui rapproche le malade de son Dieu ; mais il rassurera, il soutiendra l'infortuné jusqu'à son dernier moment. Tel on nous peint l'es-

pérance souriant à l'homme mourant, le soutenant encore d'une main amie lorsqu'il est à moitié descendu dans la tombe, et ne le quittant que lorsque son œil est pour jamais fermé à la lumière «.

Je n'ai emprunté que de mes réflexions, dit M Godefroy, ce que je viens d'écrire; et lorsque ma faible expérience n'a pu me fournir les lumières dont j'avais besoin de m'environner, j'ai interrogé mon cœur, et j'en ai pris conseil. M. Godefroy ne pouvait suivre un meilleur guide.

Anatomie artificielle.

A la séance du 21 mai dernier, on a donné lecture du rapport fait à l'Institut national par MM. Sabatier, Fourcroy, Tenon, Hallé, Chaptal et Cuvier, d'une pièce d'anatomie artificielle, exécutée, pour l'école de médecine de Paris, par M. *Laumonier*, chirurgien en chef de l'hospice d'humanité de Rouen, correspondant de l'Institut et directeur de l'Académie.

» En examinant ce nouvel ouvrage d'un savant » et d'un artiste distingué, nous avons été frappés, » disent MM. les commissaires, d'une supériorité à » laquelle nous ne devions pas nous attendre, d'a- » près celle que ses morceaux précédents avaient » déjà eux-mêmes sur tout ce que l'on connaissait » en ce genre.

» Cette supériorité tient à deux talents que M. Lau- » monier réunit également : la finesse de la dissec- » tion et la vérité de l'imitation «.

Sans entrer dans les détails anatomiques représentés dans la figure, MM. les commissaires observent qu'outre le plus parfait développement du système absorbant, M. Laumonier y a représenté toutes les autres parties, autant qu'il se pouvait, sans nuire à l'objet principal, et que tout a été non-seulement copié, mais monté sur nature, d'après un nombre considérable de dissections et d'injections toutes délicates et difficiles.

» Mais c'est sur-tout dans la vérité de l'imitation,
» continuent MM. les commissaires, que M. Lau-
» monier paraît s'être surpassé..... Il a appliqué tous
» ses moyens avec tant de patience et un sentiment
» si parfait de ressemblance, qu'il n'y a, pour
» ainsi dire, que le tact et l'odorat qui avertissent
» que ce n'est point un cadavre que l'on voit.....
» Nous pouvons assurer, ajoutent-ils, que la France
» a aujourd'hui l'honneur de surpasser l'Italie dans
» l'art des représentations anatomiques; mais cet
» art n'y est jusqu'à présent possédé que par le
» seul M. Laumonier dans ce dégré de perfec-
» tion «.

Cette dernière considération fait désirer à MM. les commissaires que le Gouvernement attache à l'école de médecine, ou au muséum d'histoire naturelle, un établissement qui serait dirigé par M. Laumonier, et où l'on fabriquerait les pièces qui seraient jugées nécessaires pour les démonstrations, tant des parties difficiles de l'anatomie que des opé-

rations chirurgicales, et celles qui concerneraient l'histoire naturelle et l'anatomie comparée.

Le vœu de MM. les commissaires a été entendu par le Gouvernement. Un décret rendu par Sa Majesté impériale et royale, au palais de Saint-Cloud, le 29 mai 1806, porte : » qu'il sera établi à Rouen » une école destinée à l'enseignement de l'art des » préparations anatomiques modelées en cire, sous » la direction de M. Laumonier «.

AGRICULTURE.

M. *Calvel*, de Toulouse, membre de plusieurs Sociétés savantes, a fait hommage à l'Académie, 1° de son *traité complet sur les pépinières*, 3 vol. *in*-12; 2° d'un petit ouvrage sur *les arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés* quenouilles; 3° de son *manuel-pratique des plantations*; 4° d'une *Notice historique sur la pépinière nationale des Chartreux, au Luxembourg*; 5° d'un petit imprimé, ayant pour titre : *Considérations sur le glanage*.

L'Académie a accueilli ces divers ouvrages avec tout l'intérêt qu'ils inspirent, et a témoigné à leur estimable auteur les sentiments de sa reconnaissance. Le temps ne nous permettant pas de nous étendre sur le mérite de toutes les productions de M. Calvel, nous croyons devoir dire un mot de ses considérations sur le glanage, parce que ce mot peut réveiller dans le cœur des riches propriétaires des sentiments de bienveillance pour les indigents. M. Cal-

vel montre le glanage comme l'aumône la mieux placée, la moins onéreuse que le riche puisse faire à l'infortune et à la misère. Il invite les pauvres, en recueillant cette aumône, à éviter les abus qui pourraient servir de motif et de prétexte pour en faire desirer la suppression ; il termine par un projet de loi relatif au glanage, et dont tous les articles portent la double empreinte de la raison et de l'humanité.

= M. *Marchais*, secrétaire perpétuel de la Société des inventions et découvertes de Paris, et membre de plusieurs Sociétés savantes, a présenté à l'Académie un mémoire imprimé sur cette question : » Quelles sont les plantes utiles de toute nature qui » peuvent croître sur les sols les plus stériles, tels » que ceux du département de la Marne, qui ne » présentent que peu ou point de terre végétative, » sur un tuf de craie ou de grève ? « — Annoncer que la Société d'agriculture, des sciences, des lettres et des arts du département de la Marne, qui avait proposé la question, a couronné le mémoire, est l'éloge le plus flatteur que nous puissions en faire.

ECONOMIE POLITIQUE.

Les membres de la Société libre, établie à Rouen, pour l'encouragement du commerce et de l'industrie, ont adressé à l'Académie cinquante exemplaires du

rapport fait au sein de la Société, sur la possibilité de remplacer en France les cotons filés et tissus venant de l'étranger, et sur la nécessité de leur prohibition.

La compagnie a accueilli ce rapport avec tout l'intérêt dont l'importance de son objet le rendait susceptible.

CONCLUSION DU RAPPORT.

Le compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre, Messieurs, des travaux de la classe, n'est qu'un apperçu rapide, il est vrai, mais suffisant pour donner une idée exacte de l'ardeur avec laquelle l'Académie continue de cultiver les sciences et la foule des arts qui en dépendent.

Les succès qui ont couronné vos efforts, donnent la preuve la moins équivoque de l'utilité attachée à l'établissement des Sociétés savantes.

L'Académie de Rouen met au nombre de ses jouissances les plus chères, l'avantage de pouvoir offrir chaque année à ses concitoyens le fruit de ses méditations et de ses veilles. Elle croira toujours n'avoir rempli qu'une partie de la tâche honorable qui lui est imposée, tant qu'il restera quelque chose à faire pour avancer les progrès des lettres, des sciences et des arts.

Notice biographique sur M. Dulague,

Par M. Vitalis.

La place que nous occupons dans la société, dépend souvent d'un enchaînement de circonstances plus ou moins favorables, qui développent nos goûts, déterminent nos penchants et nous conduisent à la fortune, quelquefois même à la gloire, par des routes dont l'entrée semblait devoir nous être fermée.

C'est à un concours de semblables circonstances, que M. Dulague, ancien professeur d'hydrographie et de navigation à Rouen, et membre de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de la même ville, dut l'avantage de pouvoir entrer dans la carrière des sciences, et de tenir parmi les Savants un rang distingué.

Né à Dieppe, le 24 décembre 1729, de parents honnêtes, mais pauvres, le jeune Dulague paraissait destiné à mener une vie obscure et ignorée, suite malheureusement trop ordinaire de la médiocrité de la fortune.

On lui donna cependant des maîtres pour lui enseigner les premiers principes de la langue latine ; mais à peine eut-il fait quelques pas dans cette étude, qu'une maladie grave le força tout-à-coup de s'arrêter. Le médecin qui le soignait lui défendit toute espèce

d'application d'esprit, la regardant comme incompatible avec la faiblesse extrême de sa constitution.

Les premières années de la jeunesse de M. Dulague s'écoulèrent donc dans une inactivité qui ne s'accordait guère avec l'ardeur qui le tourmentait pour acquérir des connaissances utiles.

Enfin, sa santé s'étant améliorée, il vint à Rouen où il eut le bonheur de se lier d'amitié avec M. Bouin, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Lo, et membre de cette Académie.

Ce savant religieux, l'élève en quelque sorte du célèbre Pingré, que l'Académie de Rouen comptait alors au nombre de ses membres les plus distingués, découvrit aisément dans M. Dulague les heureuses dispositions dont la nature l'avait favorisé. Il crut appercevoir en lui un goût décidé pour les mathématiques, et il l'engagea à se livrer entièrement à l'étude de cette science. M. Dulague y fit des progrès rapides qui lui valurent bientôt de brillants succès dans l'hydrographie à laquelle il s'appliqua d'après les conseils de son bienfaiteur et de son ami.

Ces importants services ne furent pas les seuls que M. Bouin rendit à M. Dulague. Il eut soin de lui ménager, auprès de ses pieux et savants confrères, un accès facile et toutes les ressources dont il pouvait avoir besoin pour son instruction. Guidé par leurs conseils, éclairé de leurs lumières, ex-

cité par leur exemple, M. Dulague marcha à grands pas sur leurs traces, et devint leur émule dans les sciences et dans la vertu.

Au commencement de l'année 1756, M. Bouin présenta à l'Académie le projet d'établissement d'une école d'hydrographie, dans laquelle les jeunes gens pourraient apprendre, sous un maître habile, les éléments de cette science si importante à la navigation et au commerce.

L'Académie goûta ce projet, et l'accueillit avec cet intérêt qu'elle accorde à tout ce qui prend à ses yeux le caractère de l'utilité. Le choix du professeur n'était pas difficile : il tomba unanimement sur M. Dulague, qui y était appelé autant par ses talents que par le vœu de son ami.

M. Dulague exerça, pendant 40 ans, les fonctions de cette place, avec un zèle digne des plus grands éloges, et le grand nombre d'excellents élèves qu'il a formés, est peut-être le monument le plus glorieux que l'on puisse rappeler pour honorer sa mémoire.

Dans le dessein de rendre ses leçons plus utiles, il les rédigea en un corps d'ouvrage qu'il publia sous le titre d'*Eléments d'hydrographie et de navigation*. L'ordre, la clarté et la précision qui règnent dans ce livre élémentaire, décida le Gouvernement à l'adopter pour toutes les écoles d'hydrographie établies en France, et les nombreuses éditions qui en parurent, de son vivant, et dont il offrit, l'au-

née dernière, la septième à l'Académie, ne laissent aucun doute sur son mérite et sur son utilité.

Deux mémoires que M. Dulague présenta à l'Académie, l'un sur l'hydrographie, l'autre sur l'occultation d'une étoile du taureau, lui ouvrirent les portes de cette Société savante, qui l'admit dans son sein, le 24 novembre 1756.

A dater de ce moment jusqu'en 1783, les registres de l'Académie font foi qu'il ne se passa presque pas d'année où il ne communiquât à la Compagnie quelqu'une des nombreuses et intéressantes observations astronomiques qu'il faisait seul ou en société avec M. Bouin. La plupart de ces observations sont consignées dans les mémoires de l'ancienne Académie royale des sciences de Paris, et donnent une idée du zèle qui animait notre savant et laborieux confrère, pour les progrès de l'astronomie, de l'hydrographie et de la navigation.

L'Académie ne crut pouvoir lui donner un témoignage plus honorable de son estime et du prix qu'elle attachait à ses utiles travaux, qu'en lui décernant, en 1765, le titre de vice-directeur, et en l'appelant, l'année suivante, aux fonctions de directeur.

Quoique, dans la distribution de ses dons, la fortune semblât avoir entièrement oublié M. Dulague, cependant notre confrère ne fit jamais rien pour réparer cet oubli; et lorsqu'en 1779, il épousa ma-

demoiselle Pitte, de Dieppe, il fut bien moins frappé de l'éclat des richesses qu'elle lui apportait en dot, que déterminé par le désir d'unir son sort à celui d'une compagne vertueuse.

Le bonheur dont jouissaient les deux époux ne fut pas de longue durée. Attaquée depuis quelque temps d'une maladie de poitrine, madame Dulague y succomba vers la fin de la troisième année de son mariage, sans avoir connu la douceur d'être mère.

Reconnaissante des soins tendres et affectueux que ne cessa de lui prodiguer jusqu'au dernier moment son sensible époux, madame Dulague disposa en sa faveur de tous ses biens qui étaient assez considérables, et qui procurèrent à notre confrère une honnête aisance.

La révolution, qui a coûté à d'autres tant de remords cuisants, ne fut pour M. Dulague qu'une occasion de faire éclater sa grandeur d'ame et toute la noblesse de ses sentiments.

A cette époque désastreuse où un tyran farouche, ennemi de tous les genres de mérite, parce qu'il n'en possédait aucun, portait dans ses mains ineptes et sanguinaires le sceptre de fer sous lequel gémissait la France opprimée, le respectable M. Bouin se vit enveloppé dans la proscription générale portée contre tous ceux qui possédaient quelques talents ou des vertus.

Chassé de son monastère, dépouillé de tout, sans

asyle, réduit à manquer des choses les plus nécessaires à la vie, ce vénérable vieillard n'avait plus devant lui que la désolante perspective d'une affreuse misère, des horreurs d'une prison ou de l'échafaud.

Rassurons-nous, Messieurs, sur le sort qui paraît attendre cette victime infortunée. M. Bouin trouvera dans son ancien et reconnaissant élève un appui contre lequel viendront se briser tous les efforts de ses persécuteurs.

M. Dulague court, vole au-devant de son ami malheureux, lui tend des bras ouverts par la reconnaissance, le presse avec transport sur son sein, le mouille de ses pleurs, l'entraîne dans sa maison qu'il le prie de regarder désormais comme la sienne propre, le soustrait à toutes les recherches, au risque de compromettre sa fortune et son existence personnelle, le console de ses malheurs par des soins prévenants, par les attentions les plus délicates, et se comporte à son égard comme un protégé qui va au-devant de tout ce qui peut flatter un protecteur opulent.

Il est donc vrai, Messieurs, qu'au milieu même des scènes de crimes et d'horreurs qui désolaient alors la France, la vertu avait encore des autels et des adorateurs! Il est donc vrai que, même dans ces temps malheureux, elle commandait encore le respect aux méchants, et qu'elle conservait toute la force de son empire sur les ames généreuses! Ainsi la

lumière d'un astre perce quelquefois à travers l'obscurité profonde des nuits.

Religieux par principe, vertueux par inclination et par devoir, M. Dulague conserva jusqu'à son dernier soupir un respect inaltérable pour les vérités augustes et la morale sublime de l'Evangile. Une bonté de cœur qui lui était naturelle, une modestie rare et touchante, une grande simplicité dans les manières, ajoutaient encore à l'estime que ses talents inspiraient pour sa personne.

Il termina sa carrière à Rouen, le 9 septembre 1805, laissant après lui d'honorables souvenirs et de justes regrets. L'Académie a été d'autant plus sensible à sa perte, qu'elle est plus difficile à réparer.

Puisse la guirlande que je dépose en ce moment sur son urne funéraire, ne se flétrir jamais ! Puisse-t-elle consacrer sa mémoire dans le cœur de tous les amis des sciences et de la vertu !

PRIX PROPOSÉ POUR 1807.

Dans la séance du 6 août, il a été donné lecture du rapport de la commission chargée d'examiner les mémoires envoyés au concours pour le prix à décerner dans la séance publique de cette année.

La commission ayant examiné les deux mémoires présentés,

sentés, dont l'un portant n° 1er, et l'inscription suivante :

» En manufacture on ne doit pas négliger même les plus
» petites économies, parce qu'elles se renouvellent tous les
» jours, et parce qu'enfin, pouvant fabriquer à meilleur mar-
» ché, on rivalise avec plus d'avantage dans l'exportation avec
» ses concurrents et les nations étrangères «.

L'autre ayant pour épigraphe :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

a été unanimement d'avis qu'aucun ouvrage n'a rempli le but que s'était proposé l'Académie ; et, après avoir reconnu que le retard dans la publication du programme a pu empêcher un plus grand nombre de concurrents de s'occuper de cette importante question, elle s'est décidée à proposer à l'Académie de la remettre au concours pour l'année prochaine, en doublant le prix proposé.

L'Académie, adoptant les conclusions de sa commission, a remis au concours, pour 1807, la question qu'elle avait proposée pour 1806.

En voici de nouveau le programme :

Donner les plans et la description d'une sécherie à l'usage des teinturiers sur coton filé, et la plus propre à économiser le charbon de terre, seul combustible qu'il soit permis d'employer dans le projet.

L'auteur du mémoire aura soin d'entrer dans tous les détails qu'exigent la construction des fourneaux et

des cheminées, la position et la forme des grilles des fourneaux, le diamètre des tuyaux conducteurs du calorique, et les moyens d'évacuer la buée.

L'Académie désire en outre que l'on détermine la longueur la plus convenable et la position la plus favorable des perches pour la commodité du service et l'économie du temps et de la main-d'œuvre. Enfin, l'auteur du mémoire devra indiquer les moyens de tenir le local toujours propre, et surtout d'éviter les accidents du feu.

Le prix double sera une médaille de la valeur de 600 francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1807.

Les mémoires seront adressés, franc de port, et avant le 1er juillet 1807, terme de rigueur, à M. *Vitalis*, professeur de chimie à Rouen, secrétaire de l'Académie, pour la classe des sciences.

Les mémoires porteront une devise qui sera répétée dans un billet cacheté où l'auteur fera connaître son nom et sa demeure.

TABLE
DES MATIÈRES.

BELLES-LETTRES.

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

SCIENCES ET ARTS.

Fin de la Table.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1807.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1807.



A ROUEN,

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie, rue de la Vicomté, n° 50.

1807.

ERRATA.

Page 11, ligne antépénultième, *au lieu de* sixième légion, *lisez* : onzième légion.

Page 19, ligne 4, *au lieu de* Vosques, *lisez* : Volsques.

Page 59, ligne 2, *au lieu de* le pas, *lisez* : les pas.

Page 65, ligne 5, *au lieu de* Saltzbourg, *lisez* : Goslar.

Ibid., ligne 22, *au lieu de* Salzberg, *lisez* : Stolberg.

Page 67, ligne 13, *au lieu de* mêmes cristaux, *lisez* : menus cristaux.

ADDITION À L'ERRATA CI-CONTRE.

Il s'est glissé quelques fautes que le Lecteur est prié de corriger.

Voici les principales :

Année 1804.

Page 6, ligne 22, *au lieu de* médité, *lisez* inédité.

Ibid. ibid. *au lieu de* M. Pinard, *lisez* Mad^{e} Pinard.

Ibid. ligne 26, *au lieu de* Aubriat et Belleporte, *lisez* Aubriet et Basseporte.

Page 25, ligne 5, *au lieu de* permet, *lisez* promet.

Ibid. ligne 14, *au lieu de* Hipocrate, *lisez* Hippocrate.

Page 26, ligne 26 et autres, *au lieu de* symétrie, *lisez* symmétrie.

Page 28, ligne 28, *au lieu de* lien, *lisez* lieu.

Année 1805.

Page 20, ligne 14, *au lieu de* roulent, *lisez* croulent.

Page 102, ligne 18, *au lieu d'*hipocratique, *lisez* hippocratique.

Année 1806.

Page 24, ligne 10, *au lieu de* géophylactique, *lisez* prophylactique.

Ibid. ligne 17, *au lieu de* Halley, *lisez* Haller.

Page 26, ligne 1, *au lieu de* contractibilité, *lisez* contractilité.

Année 1807.

Page 27, ligne 18, *effacez* pour toujours.

Page 29, ligne 26, *au lieu de* mêmes, *lisez* même.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1807,

D'APRÈS le Compte qui en a été rendu par MM. les Secrétaires, à la Séance publique du 19 Août de la même année.

DISCOURS

Prononcé par M. D'ORNAY, Vice-Directeur, en l'absence de M. LAUMONIER, Directeur, à l'ouverture de la Séance.

MESSIEURS,

L'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, remplit en ce moment le devoir doux et sacré tout-à-la-fois qu'elle s'est imposée à elle-même,

en vous présentant l'apperçu des travaux qui ont rempli ses séances particulières pendant le cours do l'année académique.

Il est bien juste que le public soit instruit des sujets qui nous ont occupés, puisque c'est lui, toujours lui, qui en est l'objet.

Malheur à toute société littéraire, malheur à tout savant, à tout homme de lettres, à tous ceux qui parcourent la vaste carrière des arts libéraux et mécaniques, qui n'ont pas pour but principal et constant le bien général, l'avantage de la patrie, le bonheur de l'humanité, le soulagement de la grande famille, c'est-à-dire de tous les êtres raisonnables! Et plût au ciel que tous les hommes ne composassent en effet qu'une nombreuse et indissoluble association, et que la vie ne fût qu'un échange continuel de bons offices!

En vous associant, Messieurs, à nos travaux, en vous faisant pénétrer dans l'intérieur de nos assemblées, en vous rendant familiers le zèle et les efforts qui nous animent, en vous offrant les productions plus ou moins importantes qui sont le fruit heureux de la communication des idées, du choc des opinions, de l'amour du travail et du désir d'être utiles, puissions-nous vous disposer à quelque indulgence en faveur de nos productions; que dis-je? à les partager avec nous et nous aider à étendre l'empire de la vérité, de la science, de la vertu et du bonheur!

Il n'y a que ceux qui travaillent qui sentent le prix du travail ; il n'y a que ceux qui étudient qui connaissent les charmes de l'étude ; il n'y a que ceux qui ont déjà fait quelques pas dans le vaste empire des sciences utiles, des bonnes lettres et des beaux arts, qui sachent combien il offre encore de parties à défricher, de découvertes à faire, de procédés à inventer ou à perfectionner.

Rien n'est plus propre à remplir ces grands objets que de profiter du secours et des lumières des personnes éclairées et fortement échauffées de l'amour de l'étude et sur-tout de l'amour du bien.

Il est évident, pour tout être qui réfléchit, que les hommes sont destinés par la nature à vivre en société. Ils se doivent donc des secours mutuels ; plus ils avancent dans l'état de civilisation, plus leurs idées s'étendent, plus leurs désirs se multiplient, plus aussi leurs besoins réels ou factices s'augmentent.

Nécessairement il se forme parmi eux différentes classes où chaque individu se trouve placé par le concours fortuit des événements, et par cet enchaînement universel et nécessaire des causes secondes que les anciens appelaient fatalité, hazard, et que nous, plus instruits et divinement éclairés, nous appelons providence.

De ces classes, les unes paraissent destinées à obéir, les autres à commander ; les unes à exister

laborieusement et à subvenir aux besoins ou aux fantaisies de quelques heureux ou soi-disant tels ; les autres à profiter non-chalamment des découvertes, des inventions, des travaux utiles ou agréables, sans s'occuper en aucune manière de ceux à qui ils doivent tant de jouissances et de bienfaits ; les unes enfin, à traîner une existence pénible et souvent périlleuse ; les autres à jouir de toutes les douceurs de la vie, du fruit des efforts et des productions du génie.

Dans ce partage très-inégal des conditions de l'homme en état de société, il en est une qui, libre par essence, laborieuse par principe, bienfaisante par goût, utile par une conséquence nécessaire de tout ce qui précède, ne s'occupe que du bon emploi du temps et des moyens de rendre les hommes plus sages et plus heureux : c'est celle des hommes studieux, éclairés et bienfaisants.

Lorsque, protégés par les Gouvernements, ils forment des associations particulières, ils prennent des noms et des qualifications différentes, telles qu'*Académies*, *Sociétés* ou autres ; mais il est sensible que tous les citoyens éclairés ou qui cherchent à l'être, animés du pur amour de la patrie et de l'humanité, sont de fait, quoique sans leur appartenir directement, les amis et les coopérateurs de ces sociétés créées pour l'accroissement des lumières et la propagation des vertus.

C'est ainsi que tous ceux qui nous font l'honneur

de nous écouter en ce moment, sont en quelque sorte nos collègues et nos collaborateurs ; ils sont bien plus encore, ils sont nos juges, mais des juges qui prononcent sur les ouvrages de leurs pairs avec cette urbanité, cette modération, cette justesse qui, sans offenser les personnes, indiquent ce qui manque à la perfection des ouvrages, ou applaudissent à ce qu'ils peuvent présenter d'agréable ou d'utile.

Et qui pourrait douter de l'utilité de ces associations littéraires? Il ne faut que jeter les yeux sur ces nombreuses et savantes collections qui enrichissent nos bibliothèques, et qui sont dues aux travaux assidus, au dévouement généreux des membres des différentes compagnies savantes et littéraires de l'Europe.

Et d'ailleurs, Messieurs, n'est-il pas sensible qu'un certain nombre de personnes vouées à l'étude et au bien public, réunies à des jours et à des heures marqués pour se communiquer le fruit de leurs recherches, de leurs tentatives, de leurs productions, ne se prêtent mutuellement des secours, ne se suggèrent des idées nouvelles, des perfections à ajouter, des imperfections à faire disparaître, des défauts à corriger ?

C'est donc par le rapprochement des personnes d'étude et d'un public éclairé que la science fait de nouveaux progrès, et que ceux qui la cultivent reçoivent la juste récompense des travaux entrepris

pour l'utilité ou pour l'agrément de la grande société.

Les séances publiques des corps littéraires remplissent supérieurement ce but important. Le public, toujours juste quand il n'est point séduit, quand il est aussi bien composé que celui qui nous honore de son attention en ce moment, apprécie toujours avec justesse les ouvrages qu'on lui soumet, approuve ou blâme à propos, donne de nouvelles lumières, inspire de nouvelles idées et fait appercevoir des erreurs ou découvrir des beautés qui avaient échappé aux auteurs les plus laborieux.

Que la carrière des sciences et des lettres serait douce si une critique sage et polie, quoique juste et même sévère, n'avait pour but que d'animer le zèle des hommes de lettres et de donner à leurs productions le dégré d'intérêt et de perfection dont elles sont susceptibles !

Sans doute, l'amour de la science, la culture des bonnes lettres, la pratique des arts utiles ou agréables a de puissants attraits. Sans doute, il est heureux de se trouver, quoique seul en apparence dans son laboratoire, dans sa bibliothèque, dans son muséum, de se trouver, dis-je, en commerce avec tout ce que l'antiquité ou les temps modernes ont produit d'hommes célèbres et de chef-d'œuvres dans tous les genres ! Sans doute, après avoir long-temps étudié, après s'être long-temps exercé sur différents sujets, on se trouve spontanément inspiré, et l'on cède avec complaisance au désir d'attacher

au papier ses propres observations, ses sentiments, ses idées.

Ce sont ces productions, Messieurs, dont nous avons l'honneur de vous faire hommage en ce moment.

Le compte détaillé que MM. les secrétaires perpétuels vont rendre, chacun dans leur partie, des travaux qui ont occupé nos séances, vous mettront à portée de juger si le but principal, l'objet constant des travaux de l'Académie, celui d'être utile à la patrie et à l'humanité, est noblement rempli.

Un autre travail non moins important et beaucoup plus étendu, la publication entière ou par extrait de tous les ouvrages qui composent le répertoire de l'Académie depuis sa création en 1744, et notamment depuis sa réintégration due à la munificence du grand prince qui nous gouverne si glorieusement, ce travail considérable va incessamment être livré à l'impression et soumis aux regards du public. Puisse-t-il être accueilli de sa part avec bienveillance! Puisse-t-il y trouver la preuve sensible de notre désir, de tous les temps, de tous les moments, de contribuer à rendre les hommes plus instruits, meilleurs et plus heureux!

BELLES-LETTRES.

RAPPORT

Fait par M. Gourdin, *secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres.*

Messieurs,

L'Académie, en rendant compte des travaux qui l'ont occupée dans la classe des belles-lettres et des beaux arts, s'est toujours fait et se fera toujours un devoir de payer publiquement le tribut de sa reconnaissance aux auteurs qui, sans lui appartenir, lui ont fait, dans le cours de l'année, l'hommage des productions de leurs veilles.

= Nous devons à M. *Guilbert*, membre de la Société libre d'émulation de cette ville, et de plusieurs sociétés savantes, trois ouvrages imprimés : le *Discours de clôture de l'examen des élèves pour l'école polytechnique* ; un autre *Discours sur l'allaitement des enfants par leurs mères* : enfin, un *Essai ou quelques observations sur la Pologne, avant et après le traité de partage de 1772.*

Le Discours de clôture de l'examen pour l'école polytechnique, est à-la-fois digne de la Société dont

M. Guilbert était l'organe pour la seconde fois, de l'assemblée et de lui-même.

Le sujet du second Discours n'était rien moins que neuf ; il avait déjà été traité par nombre d'auteurs célèbres, et sur-tout par la plume éloquente de J.-J. Rousseau ; le Discours de M. Guilbert ne s'en lit point avec moins de plaisir : tel est le charme de la vérité, qu'elle paraît toujours nouvelle quand elle est présentée par un écrivain qui sait la faire valoir.

Les Observations sur la Pologne, qui, dans tous les temps, eussent été lues avec le plus grand intérêt, en acquièrent un nouveau depuis que l'Empereur des français a rappelé le bonheur et la tranquillité dans un pays d'où ils semblaient devoir être exilés pour jamais.

= M. *Baudin* nous a fait parvenir trois morceaux de poësie de sa composition : une *Ode aux habitants de Rouen* ; un *Discours en vers, sur les avantages de l'éducation*, et une *Ode à l'humanité*, sur la paix. Les deux premières productions sont imprimées, et les journaux de cette ville en ont parlé avec éloge.

= Nous avons reçu de M. *Menegan de Gentilly*, un Poëme, imprimé, en six chants, ayant pour titre la *Napoléïde*. MM. les commissaires y ont remarqué de la verve et du talent ; ils ont pensé que le poëte pourra un jour s'élever à la hauteur de son

sujet ; mais pour chanter plus grand qu'Achille, il faut au moins être un Homère.

= L'Athénée de la ville de Niort ayant adressé à l'Académie le prospectus d'un monument qu'il se propose d'ériger à la gloire de Dupleissi-Mornay, ce loyal et fidèle ami d'Henri IV, nous nous sommes empressés de souscrire à un si noble projet.

= L'auteur d'une *Epître à Pallissot, par un habitant du Jura*, en a fait parvenir un exemplaire à l'Académie, qui regrette qu'un poëte qui sait unir les qualités du cœur aux talents de l'esprit, ne se soit point fait connaître.

= M. d'*Herbouville*, préfet du département du Rhône, notre confrère, a envoyé au secrétaire des belles-lettres la *description de la Mosaïque* de M. Macorps, par M. Artaud.

Cette Mosaïque, qui vient d'être découverte à Lyon, et que M. Artaud regarde comme appartenant au siècle d'Auguste, représente des courses de chars et de chevaux dans l'enceinte d'un cirque. Tous les détails de cette Mosaïque assez bien conservée, peuvent jetter un grand jour sur la plupart des passages quelquefois obscurs des poëtes qui ont parlé de ces sortes d'exercices si célèbres chez les anciens.

= La Société libre d'émulation de cette ville nous a adressé un exemplaire de sa séance publique,

tenue le 9 juin 1806. Nos concitoyens qui ont assisté à cette séance, qui y ont applaudi aux travaux variés, nombreux et estimables de la Société, ne peuvent qu'en accueillir le compte rendu, devenu durable par l'impression, et l'Académie l'a reçu avec une sincère reconnaissance.

= C'est avec le même sentiment de gratitude qu'elle a vu la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin, lui offrir le *tableau analytique de ses travaux*.

Passons maintenant aux travaux des académiciens.

= M. *Aubry*, membre non résident, nous a adressé le procès-verbal, imprimé, de l'installation du lycée d'Amiens, dont alors il était proviseur. Ce procès-verbal, outre les détails de la cérémonie, contient deux discours, l'un de M. le Préfet du département de la Somme; l'autre de M. Aubry. Tous deux sont analogues à la circonstance, tous deux sont écrits avec cette éloquence douce et touchante qu'inspirait naturellement la présence de cette jeunesse aimable, qui, dans le nouveau gymnase, allait commencer à parcourir la carrière des lettres, des sciences et des mœurs.

= M. *Toustain de Richebourg*, colonel de la sixième légion du département, académicien non résident, nous a fait parvenir ses *idées préliminaires et relatives*

à un Dictionnaire étymologique, historique et chronologique, sur quelques milliers de lieux et de familles de l'empire français, et principalement des ci-devant provinces de Bretagne et de Normandie.

M. Toustain ne se dissimule point le ridicule que quelques personnes se plaisent à répandre sur la science étymologique ; il cherche à la venger de leurs sarcasmes. C'est en particulier de la langue celtique qu'il empruntera ses étymologies, parce qu'en effet le celtique, conservé dans presque son intégrité dans la Basse-Bretagne et dans le pays de Galles, paraît une des langues les plus anciennes, puisqu'on en retrouve des vestiges dans toutes les langues de l'Europe.

M. Toustain, persuadé qu'en fait d'histoire, et surtout de chronologie, il faut remonter aux siècles les plus reculés, s'attache à prouver que, dans ce genre, ce que l'on prend souvent pour une découverte nouvelle n'est, en quelque sorte, que la restauration de ce qui avait été dit dans l'antiquité.

Le projet de notre confrère, en publiant son Dictionnaire, est d'être utile aux amateurs et au public, et il peut espérer d'y réussir en contribuant, comme il le dit, *à la conservation des fastes, des antiquités et de tous les honorables souvenirs de notre patrie.*

= L'Académie avait invité M. d'*Ornay*, son vice-directeur, à se charger du discours d'ouverture

de l'examen des élèves pour l'école polytechnique. M. d'Ornay a rempli cette tâche honorable avec une distinction qui ne pouvait appartenir qu'à un homme qui, dans ses voyages, a beaucoup vu, beaucoup observé les chef-d'œuvres de tous les arts. C'est par-là que son discours est plein de choses. Il est une érudition qui se puise dans les livres, mais elle est froide et presque sans vie ; au lieu que celle que l'on puise dans l'examen, dans l'admiration de ce que les arts ont produit de plus merveilleux, cette érudition est pleine de feu et d'enthousiasme, et c'est celle qui règne dans tout le discours de notre collègue.

= M. *Boistard de Glanville*, académicien résident, pour qui la littérature de nos voisins n'est point étrangère, s'est attaché cette année à nous entretenir, dans plusieurs séances, du poëte tragique *Alfieri*. Notre collègue en montre les qualités et les défauts. Il ne dissimule point que le style de ce poëte, si justement estimé, manque souvent d'harmonie. Alfieri tendait au sublime, à la concision, et, par cela même, sa manière a quelquefois de la roideur.

M. de Glanville examine la Mérope d'Alfieri ; ce sujet, indiqué par les anciens comme vraiment tragique, avait été traité par Maffey et par Voltaire. On pourrait reprocher à celui-ci d'avoir quelquefois suivi de trop près les traces de celui qui l'avait précédé ; mais combien il l'emporte sur son rival par le charme et l'harmonie de son style ! Alfieri, quoi-

que traitant le même sujet, a su, dit notre collègue, être original, et sa tragédie passe pour un chef-d'œuvre. M. de Glanville en donne une analyse raisonnée ; il en compare les principaux endroits avec ceux de la Mérope de Maffey et de Voltaire, et, pour donner une plus juste idée du poëte italien, il essaie de traduire, en vers français, les morceaux les plus intéressants.

Nous croyons en devoir faire connaître quelques-uns.

Mérope de Maffey.

Egiste.

J'en atteste des Dieux le Monarque suprême ;
Lui, qui m'a vu porter jusqu'en son temple même
Mon encens et mes vœux ; guidé par le destin,
De Laconie en paix je suivais le chemin ;
De loin je vois un grec, à-peu-près de mon âge,
Mais d'un maintien funeste et d'un aspect sauvage ;
Une lourde massue arme ses bras nerveux.
Quelque temps il me lance un regard furieux ;
Avec soin il observe en ces lieux solitaires
Si nul ne peut troubler ses projets sanguinaires.
Là le fleuve Pamise offre un superbe pont.
Au passage bientôt nous nous trouvons de front ;
Le traître me saisit ; il veut que je lui livre
Mon or, mes vêtements ; un prompt trépas doit suivre
Le refus d'obéir aux lois qu'il veut dicter ;
Mais moi, que son insulte est loin d'épouvanter,

Par force au même instant de lui je me dégage.
Cependant en ses mains il balance avec rage
L'épouvantable poids de son tronc meurtrier ;
C'en était fait de moi . . . .
. . . . je le saisis , le presse ,
Quelque temps à la force opposant la souplesse ,
L'un sur l'autre à-la-fois nous tombons renversés.
. . . .
. . . .
Sur son front se répand une pâleur mortelle ,
Il demeure immobile ; il expire , il est mort.
Dieux ! me dis-je aussitôt , quel sera donc mon sort
Si je laisse en ces lieux cette triste victime ?
Au lieu de mon malheur , tout prouvera mon crime,
Dans le Pamise au moins jettons son corps sanglant;
Je le lève avec peine et le traine en tremblant.
Insensé ! je comptais envain sur le mystère ,
J'étais trahi : sa trace avait rougi la terre ;
Je le renverse , il tombe , il demeure abîmé ,
Le fleuve en bouillonnant sur lui s'est refermé. . . . ,

Mérope d'Alfieri.

Egiste.

De mon vieux père un jour trompant la vigilance ,
J'étais parti , guidé par ma seule imprudence ,
Depuis long-temps j'errais. Un désir curieux
De cités en cités me conduit en ces lieux.
Un sentier du Pamise occupant le rivage ,
Au voyageur à pied trace un étroit passage :

Je le suis, je marchais à pas précipités ;
Une ville s'offrait à mes yeux enchantés ;
Ses remparts, ses palais et leur magnificence
Ajoutaient aux transports de mon impatience.
A ma rencontre un grec, fuyant d'un pied leger,
Paraît, en s'éloignant, craindre quelque danger ;
Son front présente aux yeux l'aspect de la jeunesse ;
Son maintien l'arrogance et l'insolente ivresse :
Je l'entends me crier de lui céder le pas.
La largeur du terrein ne le permettait pas :
A peine un voyageur pouvait y trouver place.
De l'un de ses côtés la redoutable masse
Pendait à pic sur l'onde, et cent buissons épais
De l'autre bord à tous interdisaient l'accès.
Né libre, aux seules lois rendant un juste hommage ;
Accoutumé d'ailleurs à ne céder qu'à l'âge,
Je ne puis supporter ce ton plein de fierté ;
J'avance donc vers lui ; mais le grec irrité
S'écrie : Eloignes-toi, fuis ou crains ma colère.
Je m'enflamme à ces mots : toi-même, téméraire,
Lui repliquai-je alors, va, fuis, retire-toi.
A peine ai-je parlé qu'il est auprès de moi ;
Un poignard à la main, il me poursuit : sans arme
J'avais, j'avais au moins un cœur exempt d'allarme.
Je l'attends de pied ferme ; il me joint. Le presser,
L'ébranler, sur le sol enfin le terrasser,
Malgré tous ses efforts, d'un instant fut l'ouvrage.
Il veut se relever ; mais en vain, sur la plage
Je le fixe soudain des mains et des genoux.
Il frémit, il exhale un stérile courroux.

Trop faible, il veut enfin recourir à la ruse;
Il m'implore; j'admets une frivole excuse;
Je lui pardonne. A peine ai-je affranchi son bras,
Que le traître, en retour, médite mon trépas.
Il se jette sur moi, me frappe; ô sort propice!
Déchirant mes habits, sur mon corps le fer glisse.
A peine de ce coup je me sens effleuré;
Cependant c'en est fait: mon cœur est ulcéré;
J'obéis aux transports d'un aveugle délire;
J'arrache son poignard..... Je l'immole..... Il expire.

Notre collègue suit la même marche relativement à l'Agamemnon, autre tragédie d'Alfieri. Il la compare avec celle de M. Lemercier, et traduit de même, en vers français, les endroits les plus frappants, ceux qui peuvent plus avantageusement faire connaître le poète italien.

Nous ne citerons qu'un seul morceau pour donner une idée de la manière de l'auteur, qui avertit modestement qu'il ne prétend point avoir rendu toutes les beautés de l'original.

Agamemnon d'Alfieri.

Monologue d'Egiste.

Pourquoi suis-tu mes pas, ombre horrible et sanglante?
Ton front est courroucé, ta bouche menaçante!
Tu ne fus pas vengé, père trop malheureux!....
Thyeste... laisse-moi... Vas, fuis loin de mes yeux,
Retourne aux sombres bords; tu verses dans mon ame

De tes noirs fureurs la dévorante flamme.
Je ne le sens que trop, je suis né de ton sang.
L'inceste me forma dans un coupable flanc.
Viens-tu me rappeler que je vis pour le crime ?
Ah ! j'en crois plus que toi la rage qui m'anime.
Attride, d'Ilion destructeur orgueilleux,
Arrive le front ceint de lauriers odieux.
Crois qu'il jouira peu du fruit de sa victoire ;
Je veux, en son palais, mettre un terme à sa gloire.
La vengeance me guide et soutient mon ardeur,
Sa voix a retenti jusqu'au fond de mon cœur ;
Bientôt, mon bras t'immole une race abhorrée,
Tu boiras à longs traits le sang impur d'Atrée ;
Frappons !... Mais que la ruse assure nos desseins !
Je me trouve ici seul, sans arme, entre les mains
D'un roi puissant ; j'affronte une mort trop certaine
Si je ne puis cacher ma fureur et ma haine.

Un extrait étendu de ces deux examens et d'une introduction sur l'étude des poëtes étrangers, introduction pleine d'une critique fine et judicieuse, devait être lu dans cette séance. Les bornes du temps s'y sont opposées.

= Le même M. de Glanville a lu à l'Académie (1) la traduction de deux fables, l'une de Pignotti, intitulée : *les Faiseurs de projets*, l'autre de Bertola, ayant pour titre : *la Montagne et le Parterre.*

---

(1) Ces deux fables ont été lues à la séance publique.

= M. *Desoria*, peintre, professeur de dessin au Lycée, membre résident, a donné la description d'un tableau du Poussin, représentant Coriolan chez les Vosques, dans l'instant où sa mère, son épouse, ses enfants et plusieurs dames romaines viennent implorer sa clémence.

Ce tableau, donné par le gouvernement au département de l'Eure, est destiné à orner l'intérieur du monument qui doit être élevé dans la ville d'Andely, à la gloire de ce peintre immortel qui y a reçu le jour. » La figure de Coriolan, dit M. *Desoria*, » est pleine de force et d'action ; sa tête a l'expres- » sion de la colère, et cependant on y remarque » les impressions qui la combattent ; son corps, qu'il » tient tant soit peu en arrière, paraît indiquer le » trouble et l'incertitude que son ame éprouve ; il » semble qu'il va lui échapper ces mots : *Ma mère*, » *Rome est sauvée, mais Coriolan est perdu.*

Veturie est à ses genoux, les bras élevés. » Son ex- » pression, continue notre collègue, est celle d'une » mère et d'une dame romaine agitée par la crainte » et par l'espoir ; son œil est fixé sur son fils ; elle » attend le sort de Rome. A ses côtés, Volumnie » a bien aussi l'attitude d'une suppliante, mais c'est » celle d'une épouse séduisante par les graces de » sa personne, par le vif intérêt qu'inspirent ses » deux enfants. Elle fixe son époux avec l'expres- » sion de la douleur et de la tendresse «.

Quatre dames romaines accompagnent la mère et

l'épouse de Coriolan qui, lui-même, a auprès de lui deux de ses officiers.

» Rome est désignée dans ce tableau par une » figure allégorique. C'est une licence, mais c'est » celle d'un grand-maître «.

» On est convaincu, remarque M. Desoria, en » voyant cette figure, qu'elle ne peut partager ni » la douleur ni le désespoir des dames romaines. » C'est le génie de Rome; il sait qu'elle ne peut » périr, qu'elle doit commander au monde. Ses yeux » sont uniquement fixés sur Coriolan, l'observent » avec tranquillité, calculent les mouvements de son » ame et semblent en deviner les heureux ré- » sultats «.

» On admire dans ce tableau, observe notre con- » frère, comme dans toutes les productions du Pous- » sin, ce qui constitue les vrais principes du beau, » c'est-à-dire ce raisonnement qui ne place rien au » hazard, qui, dans l'exécution, ne laisse échapper » pas même la moindre touche qui ne soit le pro- » duit du sentiment et du savoir. Par-tout le génie » se montre, la main obéit «.

» Si l'on pouvait, continue M. Desoria, décrire tous » les tableaux de ce grand-maître, on trouverait que » chacun d'eux comporte un ensemble de perfection » qui leur est particulier, et qui a pour principe dans » leur auteur une ame élevée, un génie profond, qua- » lités qui n'abandonnent jamais le Poussin, et qui » doivent lui mériter, aux yeux de la postérité, non le

» faible titre de peintre des gens d'esprit, mais plutôt
» celui de peintre des philosophes «.

= M. *Degerando*, secrétaire-général du Ministère de l'intérieur, membre de l'institut et académicien non résident, nous a fait parvenir un exemplaire de deux ouvrages de sa composition. Le premier, *Histoire comparée des Systêmes de philosophie*, 3 volumes *in*-8°. Le second, *des Signes et de l'Art de Penser*, 3 volumes *in*-8°.

Le public a prononcé d'une voix unanime sur le mérite réel de ces deux ouvrages dont M. Degerando enrichit notre bibliothèque.

= Nous avons déjà parlé l'année dernière de la manière inventée par M. *Periaux*, académicien résident, de faire des cartes géographiques avec des caractères mobiles. Cette année, il nous a présenté la carte du département, et elle est jointe à l'Annuaire statistique dont elle est un ornement utile.

» Si je n'ai point complètement réussi, dit notre
» collègue, si je n'ai point fait usage de tous les
» moyens de perfection dont la réunion eût été
» trop dispendieuse pour un essai, j'espère au moins
» avoir prouvé la possibilité d'exécuter avec des
» caractères mobiles des cartes géographiques. Si
» leur exécution, ajoute M. Periaux, laisse quelque
» chose à désirer du côté de l'agrément, elle doit,
» sous un autre rapport, obtenir quelqu'avantage sur
» la gravure, c'est que la planche gravée s'use

» promptement, s'efface par le tirage, et que s'il s'y
» glisse quelqu'erreur, il n'est point possible de la
» réparer ; inconvénients que ne présentent point les
» cartes en caractères mobiles «. Notre collègue annonce, qu'encouragé par l'approbation que le public a donné à ses essais, il fera tous ses efforts pour porter sa découverte à la perfection dont elle sera susceptible.

= M. l'abbé *Baston*, vicaire général du diocèse, membre résident, a lu des *remarques historiques et critiques sur l'église de Westminster et sur les principaux monuments qu'elle renferme.*

» Contraint de faire à Londres un assez long sé-
» jour, dit notre collègue, je hâtai le moment de
» me trouver au milieu de cette foule éloquente de
» monuments silencieux, qu'une sage administration,
» disais-je, une reconnaissance éclairée ou d'autres
» motifs également dignes de respect, élèvent au
» mérite depuis plusieurs siècles, avec une cons-
» tance que rien, pas même l'envie, n'a pu rebuter.

Tenant à la main la description anglaise de l'église de Westminster, M. Baston se convainquit par ses propres yeux qu'il faut souvent beaucoup rabattre de la pompe des descriptions faites par les anglais, dont l'orgueil national leur fait toujours voir et admirer comme grand, sublime et extraordinaire ce qui, souvent aux yeux de l'étranger sans préjugé comme sans passions, n'est que simple et quelquefois commun.

De l'examen de l'édifice et de ses diverses parties, notre collègue passe à celui de la nombreuse collection de monuments qu'il renferme.

On la croirait, cette collection, d'autant plus intéressante que l'on est naturellement porté à penser que ces monuments, au nombre de plus de trois cents, n'ont été érigés qu'à des hommes dont les noms fameux ou vénérables sont faits pour passer à la postérité la plus reculée. Il n'en est cependant point ainsi, et » pourvu, remarque M. Baston, qu'il se » trouve un homme qui puisse ou qui veuille payer » la place à MM. les chanoines et fournir aux frais » de la construction, il n'est presque personne qui » ne soit admis à faire suite dans cette galerie d'hom- » mes illustres, où Plutus n'eût jamais dû avoir » le privilége d'introduire la médiocrité «.

Notre collègue a parcouru et décrit cette immense galerie, et l'a fait en critique impartial. De ce grand nombre de monuments, il n'a présenté à l'Académie que les plus marquants, ou par la juste célébrité des personnages auxquels ils sont consacrés, ou par leur singularité, ou enfin par la beauté de leur exécution.

Les bornes de cette séance nous forcent à n'en citer que deux ou trois pour montrer que, dans ses remarques, M. l'abbé Baston a cherché à être équitable.

Après avoir décrit le tombeau de Newton, il ajoute : » Les anglais veulent que ce monument

» soit *vraiment superbe*, en ce cas je ne puis leur » pardonner d'en prendre si peu de soin ; déjà on » a peine à lire l'inscription, et la poussière couvre » une partie du travail, qui est de Michel Rysbrack.

Le docteur *Richard Bursby*, célèbre grammairien, mourut âgé de 89 ans ; » la tête de ce personnage » est très-belle, mais je n'aime point, dit notre col- » lègue, qu'on l'ait représenté lisant avec complai- » sance son éloge gravé sur un marbre. S'il ne fut » pas vain, c'est une espèce de calomnie «.

Le monument de Nightingale et de son épouse, est le chef-d'œuvre de Roubiliac ; » considéré » comme morceau de sculpture, dit la notice an- » glaise, ce monument n'aura peut-être jamais son » égal dans les trois royaumes «. M. Baston, en souscrivant à ce jugement, ajoute qu'un écrivain français en a dit : » On ne sait qui l'emporte du patheti- » que du dessin ou du sublime de l'exécution «.

= Deux manuscrits du célèbre *Bochard*, que cette ville s'énorgueillit d'avoir vu naître dans ses murs, ayant été communiqués à M. *Gosseaume*, académicien résident, il s'est fait un plaisir, j'aurais presque dit un devoir, de les faire connaître à l'Académie.

» Le premier, dit M. Gosseaume, est sur la situa- » tion du Paradis terrestre, et il est distribué en » deux parties très-distinctes, dont une écrite en » latin, et intitulée : *De loco Paradisi terrestris dia-* » *tribe*, expose, en dix-huit chapitres, dont le qua- » trième et le cinquième manquent, les opinions

» souvent bizarres de divers auteurs, sur la situa-
» tion de ce jardin fortuné, et les réfute avec au-
» tant de solidité que d'érudition.

» A cette première partie, remarque notre collè-
» gue, qui ne contient que des arguments négatifs,
» mais qui, purement écrite en latin, contient les
» recherches les plus profondes, et montre la plus
» vaste érudition, succède la seconde, écrite en fran-
» çais, qui traite, *ex professo*, du lieu véritable du
» Paradis terrestre «.

Bochard commente les 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14ᵉ versets du second chapitre de la Genèse; c'est entre l'Euphrate, le Tygre, le Physon et le Géhon, que l'Ecriture place le jardin d'Eden, et notre auteur montre que ces quatre fleuves ne sont autre chose que les deux premiers qui se réunissent dans la Babilonie et se divisent de nouveau en deux bras principaux, pour se jetter dans le golfe Persique.

Bochard fait hommage de cette opinion à Calvin, mais il lui reproche des méprises sur la vraie topographie du Géhon et du Physon.

Huet assigne, dit M. Gosseaume, à-peu-près le même territoire au jardin d'Eden. Au reste, ajoute-t-il, il est difficile que ces deux savants, liés ensemble par l'estime, l'amitié et la conformité de leurs études, ne se soient pas communiqué leurs idées sur cet objet. Cette partie du manuscrit de Bochart, conclut-il, n'est pas inférieure à la première pour les

recherches, les dissertations savantes et la plus profonde érudition.

Le second manuscrit de Bochard, dont M. Gosseaume a entretenu l'Académie, comprend une dissertation latine et trois lettres françaises.

La dissertation, dit notre collègue, est une critique raisonnée de l'ouvrage de Huet, intitulé : *Origeniana*. Une grande partie roule sur une controverse qui s'était élevée entre Bochart et Huet, à l'occasion d'un passage d'Origène, que le premier reprochait au second d'avoir tronqué.

Pour l'intelligence de ce fait, il faut savoir que Bochard, appelé à Stockholm par la reine Christine, fut accompagné dans son voyage par Huet, son compatriote et son ami. Huet mit à profit la bibliothèque de cette princesse, et copia en entier un manuscrit d'Origène, qu'il croyait unique.

Il paraît, 1° que, dans la même page de ce manuscrit et à peu de distance, il se rencontre deux phrases à-peu-près semblables, si ce n'est que dans l'une se trouve le passage contesté, et qu'il manque dans la seconde, où il serait même déplacé ; 2° que, dans une copie quittée et reprise bien des fois, Huet avait, par inadvertance, fait une lacune de la première à la seconde phrase, et que, n'ayant copié que cette dernière phrase seulement et ce qui suivait, il était dans la persuasion que le passage n'existait point. Cette explication sincère et franche termina la difficulté et devint le signal de la paix.

Dans les trois lettres françaises, Bochard examine quel est le *Mérodach* dont il est question une seule fois dans toute l'écriture, et prouve que c'est le nom d'une idole ou d'un faux dieu. Il termine ces lettres par traiter en peu de mots du vase de marbre de Malnoé qu'on prétendait faire passer pour une des cruches de Cana. Il ne peut adopter une opinion que contredit le texte même de l'écriture, qui porte que ces vases étaient simplement de pierre.

La dissertation et les lettres, remarque M. Gosseaume, sont remplies d'une érudition prodigieuse autant que choisie. On doit savoir d'autant plus d'obligation à notre collègue de nous conserver en quelque sorte, dans des extraits parfaitement bien faits, des ouvrages précieux d'un de nos plus célèbres compatriotes, que, sans M. Gosseaume, ils resteraient peut-être ensévelis pour toujours dans un éternel oubli.

= Le même M. *Gosseaume* a lu un essai de traduction du Pseaume 67. Ce cantique eucharistique, historique et prophétique à la fois, est, dit notre collègue, un des poëmes les plus sublimes de l'antiquité, et l'obscurité énigmatique de plusieurs des stances dont il est composé, a exercé depuis longtemps la critique et les recherches des savants.

Les versets 12, 13, 14, 15, 28 et 31 sur-tout, ont été rendus d'une manière si diverse et si peu satisfaisante par les traducteurs, qu'on pourrait pre-

qu'en conclure qu'aucun d'eux ne les a véritablement entendus.

C'est à l'éclaircissement de ces passages difficiles que M. Gosseaume consacre particulièrement sa dissertation, et il essaye de montrer, v. 12, qu'en traduisant avec S. Jérôme ce mot *evangelisantibus* de la vulgate, par *annunciatricibus* des prophétesses, et qu'en considérant, avec Isaïe et Jérémie sur-tout, la *colombe* du v. 14 comme le signe militaire ou la représentation des armées assyriennes, ces versets si difficiles deviennent l'explication naturelle des merveilles opérées par Debora, et sur-tout par Judith.

On y voit *la beauté de la maison*, en d'autres termes *des femmes*, disperser des ennemis coalisés et partager leurs dépouilles.

On y voit les juifs entourés à Bethulie et contraints de prendre du repos au milieu des signes de la colombe ou de l'armée d'Holopherne, et cette colombe fuir à travers les montagnes et se blanchir dans les neiges du Selmon.

Le cantique de Debora fournit à M. Gosseaume une explication très-plausible de la distinction accordée dans le 28e verset aux tribus de Zabulon et de Nepthali ; enfin dans les taureaux et les crocodiles du trente-unième verset, il ne voit encore que la désignation des armées égyptiennes et de leurs entreprises hostiles contre la Judée.

C'est au surplus dans l'ouvrage même qu'il faut voir les preuves que notre collègue donne de son

opinion, preuves tirées toutes de l'écriture, et trop nombreuses pour entrer dans un extrait.

= Le même M. *Gosseaume*, ayant trouvé dans les papiers de M. de Cideville, légués à l'Academie, dont il fut l'un des fondateurs et des bienfaiteurs, un certain nombre de lettres que madame la marquise de Créqui avait adressées à cet ami des personnages les plus distingués et des plus beaux esprits de son temps, a cru faire plaisir à la compagnie de lui donner une notice sur cette femme recommandable par les qualités de son cœur autant que par celles de son esprit.

» Le nom de madame la marquise de Créqui, dit » notre collègue, ne se trouve point inscrit dans le » catalogue de l'Académie ; elle eût cependant pu » figurer parmi les femmes intéressantes qui se sont » fait connaître dans la république des lettres ; une » manière d'écrire agréable et pure, une facilité » d'expression qui ne se rencontre que chez les » personnes dont l'éducation a été soignée et qui » ont vécu dans la plus grande société ; une légèreté » familière aux personnes de son sexe, et dont les » hommes fournissent rarement des exemples, se » réunissent dans ses lettres à des critiques judi- » cieuses, à des anecdotes piquantes, à un juge- » ment solide, sur des matières mêmes qui semble- » raient étrangères à une femme de la cour «.

C'est ainsi que M. Gosseaume caractérise celle dont il nous fait connaître les lettres, celle dont M. de

Aideville a tracé le portrait avec autant de finesse que de vérité. Nous regrettons que les bornes qui nous sont prescrites par le temps ne nous permettent point de le présenter à nos auditeurs.

= Notre collègue nous avait lu l'année dernière un mémoire sur la *douleur* ; cette année, il nous en a offert le pendant en lisant un mémoire sur le *plaisir*.

» Quelqu'intéressantes que soient dans leurs ré-
» sultats certaines spéculations sérieuses et attris-
» tantes, elles laissent dans l'esprit, dit notre col-
» lègue, une inquiétude secrette qui le porte à saisir
» le premier sujet agréable qui se présente à lui
» comme un point de délassement et de repos.

» J'ai fait, ajoute-t-il, sur moi-même l'application
» de ce principe, en m'occupant de la douleur, et
» en cherchant à développer ses propriétés utiles.
» Jamais l'idée du plaisir ne s'offrit à moi avec plus
» de persévérance. Une oreille délicate, déchirée par
» des disonnances aigues, n'appelle pas avec plus
» d'empressement l'accord consonnant qui doit lui
» procurer le calme et le bonheur. Telle fut, dit M.
» Gosseaume, la première origine des réflexions
» que je hasardai sur le plaisir, et il est rigoureu-
» sement vrai de dire que le plaisir naquit alors de
» la douleur «. M. Gosseaume, considérant ensuite que le mot *plaisir* est dérivé de plaire, *placere* en latin, mais que ce verbe et le verbe *placare* sont absolument homonymes, que les grecs, parfaitement d'accord avec les latins dans cette double

acception, expriment par le même verbe *αρεσκω*, *appaiser* et *plaire*, en conclut que ce n'est que dans la suppression des affections douloureuses et pénibles, ou dans l'exercice des fonctions utiles qu'il faut chercher le plaisir.

C'est au développement de cette idée qu'est consacrée cette dissertation, dans laquelle des exemples variés tiennent lieu de préceptes.

M. Gosseaume s'étonne, avec raison, que les latins n'aient aucune expression propre pour désigner cette sensation agréable et décente, que nous appelons *plaisir*, et que nous distinguons, avec raison, de la volupté, des délices et autres prétendus synonymes.

» Le plaisir, dit-il, a des caractères qui lui sont » particuliers ; il nous est inhérent, il est nécessaire, » et nul ne peut en abuser. On en jouit dans les té» nèbres, ajoute notre collègue, comme au grand » jour, dans la solitude comme dans la société la » plus nombreuse, sans défiance, sans partage, » sans rivalité, sans remords «.

Après une comparaison rapide de la douleur et du plaisir, M. Gosseaume termine son Mémoire par cette phrase : » la douleur est une sentinelle » obligeante, qui fait payer cher ses services ; le » plaisir est une guirlande, une chaîne de fleurs » imaginée par la nature pour nous attacher à nos » propres intérêts «.

= M. *Gourdin*, qui se propose de donner la notice

des manuscrits les plus importants et les plus curieux de la bibliothèque de cette ville, comme il a donné celle des ouvrages du quinzième siècle, que contient la même bibliothèque, et qui ne tardera point à paraître ; M. Gourdin a lu des *Règles pour discerner et pour fixer*, autant que la chose est possible, l'*âge des anciens manuscrits*. Il a montré que les nombreux traités de diplomatique, qui depuis un siècle et demi ont été publiés, tant en France que dans les pays étrangers, n'offraient, à cet égard, que très-peu de secours, et que l'art de fixer la date des manuscrits était encore un art presqu'absolument neuf. Il espère appuyer la vérité des règles qu'il propose, par les manuscrits mêmes de la bibliothèque confiée à ses soins.

= M. *Lemesle*, membre résident et un des doyens de la Compagnie, a lu deux charmantes pièces de poësie de sa composition ; l'une est une *Allégorie sur l'établissement d'un musée à Bordeaux* ; l'autre *une Epître à Eglé sur son mariage.*

= M. *Boïeldieu*, académicien résident, a lu un discours fort étendu sur *la mélancolie* (1).

L'orateur, après avoir considéré un moment l'éclat et la rapidité de nos dernières conquêtes, et prémuni ses auditeurs contre la discordance du sujet qu'il va traiter, avec l'enthousiasme qu'inspirait si juste-

(1) Ce discours a été lu à la séance publique.

ment

ment le chef auguste de l'Empire, en rentrant au sein de ses états au milieu des acclamations publiques ; l'orateur, dont le but était d'examiner la question de savoir *si, dans l'homme sauvage ou civilisé, le sentiment de la mélancolie était ou non l'expression de la douleur*, distingue deux sortes de mélancolies, celle qui dépend de l'altération du système organique des corps, qui est un mal réel qu'il faut attaquer et combattre par toutes les ressources et toutes les puissances de l'art, et celle dont le principe naturel paraît appartenir à nos passions. C'est cette dernière sorte de mélancolie qui fait le sujet du discours.

Ainsi, les effets de la mélancolie diffèrent selon la nature des passions qui en sont le principe.

» Au rapport des historiens de l'antiquité, dit l'orateur, on distingua toujours Tybère à son air » *sombre et mélancolique* ; mais qui donc oserait » demander si le sentiment de tristesse qui fut le » premier aliment de son ame farouche et cruelle, » était en lui l'expression d'un état violent et douloureux ? Est-ce que la paix de l'ame et la félicité » pouvaient être un moment l'apanage d'un prince » qui, ennemi juré de toutes les vertus, se montra » le persécuteur et le bourreau de Germanicus, et » souilla Rome, épouvantée, de meurtre et de carnage ? «

Ce n'est point de la mélancolie qui naît de ces passions qui troublent l'ordre et dégradent l'homme

que M. Boïeldieu vient nous entretenir, c'est de celle qui prend sa source dans les passions douces et bienfaisantes, apanage des ames tendres et sensibles.

» L'homme que la nature a doué de la faculté » de sentir et d'aimer tout ce qui porte avec soi » des caractères véritables de grandeur, est na- » turellement et invinciblement porté à une sorte » de contemplation mêlée de tristesse à la vue » des objets que l'art ou la nature lui présente sous » des formes imposantes ou majestueuses. Jugeons- » en par ce que nous éprouvons au seul aspect » de ces antiques et vastes monuments que la foi » de nos pères éleva jadis à la gloire du Très-Haut. » L'ame, pénétrée d'un sentiment à-la-fois noble » et religieux, ne peut se défendre d'une sorte » d'élévation dans la pensée qui, la dégageant in- » volontairement des affections purement humaines, » la rapproche du trône même de la divinité. . . . . .

» Si de ces jardins riants où l'opulence a déployé » toutes ses richesses, l'art toute sa magie, la volupté » tous ses mystères, nous pénétrons dans ces im- » menses forêts dont l'horreur silencieuse nous force » à la méditation..... quelle ame alors assez indif- » férente peut rester insensible aux merveilles de » la nature, et ne ressentir pas cette douce et tendre » mélancolie qui donne à la solitude un attrait in- » vincible ?

» Aussi la mélancolie que produit en nous tout ce

» qui est noble et grand , semble tenir le premier
» rang dans l'ordre des félicités que la providence
» nous a permis de goûter sur la terre «.

» Gardons-nous donc de reprocher les travers de
» l'originalité et de la misantropie à l'homme qui , dé-
» senchanté de tant d'erreurs qui nous séduisent ,
» a creusé sa demeure sur le penchant de l'abîme
» et non loin des volcans du Vesuve ou de l'Ethna ;
» ou qui va , sur le soir de la vie , chercher la
» paix et le repos à l'ombre même des cèdres du
» Liban. . . . . «.

» O ! combien s'est montré l'ennemi de nos plaisirs ,
» le tyran farouche qui imposa silence à l'airain
» même dont la voix lugubre et sonore marque le
» jour et la pompe de nos solennités saintes , et
» annonce , sur-tout aux ames sensibles et religieu-
» ses , la fête auguste des tombeaux ! Le barbare !
» de sa main impure , il a souillé les ossements de
» nos pères ! il a brisé l'urne antique et sacrée qui
» renfermait la cendre des générations passées. . . . «

» Ombres désolées ! ne murmurez plus de tant
» de profanations sacrilèges ; un nouveau Machabée ,
» en réparant de ses mains triomphantes les ruines
» du sanctuaire , a rétabli la paix de vos sombres
» demeures. Graces à ses soins touchants et géné-
» reux , l'ame sensible et reconnaissante retournera
» désormais , dans ses douces et tendres mélancolies ,
» arroser le mausolée d'un père , celui d'un bienfai-
» teur et d'un ami «.

M. *Boïeldieu* montre ensuite que c'est de la mélancolie que les arts tirent presque tout leur intérêt, qu'ils lui doivent la vive impression qu'ils font sur notre imagination et sur notre ame. Les accents de la douleur donnèrent seuls à l'éloquence ce charme, cette puissance irrésistible qui ont désarmé le courroux de César et sauvé Ligarius, mais c'est sur-tout dans l'éloquence sacrée que la mélancolie est souvent aussi touchante que sublime. » Qui » n'a point encore gravé, dit-il, dans sa mémoire » cette heureuse application de l'écriture : *à ces cris » Jérusalem redoubla ses pleurs, les voûtes du temple » s'ébranlèrent, le jourdain se troubla et tous ses » rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : » comment est mort cet homme puissant qui sauva » le peuple d'Israël ?*

Jusque dans nos lectures même, nous aimons les teintes sombres d'un tableau qui exprime la tristesse, nous les cherchons jusque dans les ouvrages dont nous amusons nos loisirs. » Qui de nous se » croyant sur les bords du Meschacebé n'a ressenti » toutes les douleurs du fils d'Outalissi, du mal- » heureux Chactas ? qui, comme lui, n'a point » tendrement aimé la fille du pays des Palmiers, » la trop crédule et trop sensible Atala ?

» Oui, Messieurs, continue l'orateur, le senti- » ment de la mélancolie est l'ame de toutes nos » jouissances ; c'est elle qui préside même à l'ar- » rangement comme au luxe de nos jardins . . . . .

» Oui, c'est l'arbre qui ombrage les tombeaux, c'est » le triste et lugubre cyprès qui sert d'accès au » temple de l'amour et lui prête un abri tutélaire «.

M. *Boïeldieu* s'étend ensuite sur les effets singuliers que la mélancolie produit dans les autres arts, dans la poësie, dans la musique sur-tout, et dans la peinture.

» Je t'en prends à témoin, dit-il, ô toi qui fus » si justement surnommé le Raphaël de la France, » lorsqu'au milieu des jeux des bergers d'Arcadie, » tu plaças un monument funèbre, lorsque tu y » traças ces mots : *Et in Arcadia ego*; sans doute, » tu éprouvas toi-même le sentiment mélancolique » et délicieux que devait produire sur l'ame du spec- » tateur la vue de ce monument et de son inscription.

» Mais, continue l'orateur, qui oserait douter de » la puissance de la mélancolie, quand elle seule nous » attire et nous retient aux jeux de Melpomène? » bannissez-en la tristesse et la pitié, vous en dé- » truisez tout l'effet. Le législateur du Parnasse » français en était bien persuadé lorsqu'il disait :

» Ainsi, pour nous charmer, la tragédie en pleurs
» D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs,
» D'Oreste parricide exprima les alarmes,
» Et, pour nous divertir, nous arracha des larmes «.

» C'est principalement sur nos théâtres lyriques » que la mélancolie marche en souveraine. Oui, ici, » pour nous captiver et nous plaire, le peintre en

» emprunte les sombres couleurs, le poëte en parle
» le triste langage, et le musicien en fait entendre
» les accents douloureux et plaintifs «.

C'est ainsi que l'orateur montre que tous les arts, que ce que la nature offre de grand et de majestueux, ce que la religion même présente de plus vénérable et de plus sacré, tout nourrit et entretient dans les ames tendres et sensibles cette précieuse mélancolie, fille des passions douces et bienfaisantes. Il termine son discours par présenter les effets de la mélancolie sur l'esprit et sur le cœur de ce sexe qui compose la moitié et fait l'ornement de l'espèce humaine; c'est-à-dire qu'il considère la mélancolie comme une sorte de vertu morale, sur-tout dans les femmes.

» Celle qui ne respire qu'au milieu des jeux
» et des plaisirs, qui sans cesse rit, danse et folâtre,
» ne saurait, si je ne me trompe, éprouver de passion
» réelle et véritable. L'amour et l'amitié, comme les
» beaux arts eux-mêmes, ne seront jamais rien pour
» elle.

» Oh! combien à mes yeux est plus intéressante
» cette beauté simple et naïve, dont le regard ten-
» dre et modeste, le teint un peu décoloré, la dé-
» marche incertaine et quelquefois languissante,
» décèlent une ame de feu qui suffit à peine au sen-
» timent qui la remplit et la dévore.

» Douée de tout ce qui peut enchanter et plaire,
» elle a, j'aime à le croire, toutes les vertus pro-
» pres à faire des heureux.

» Vous donc, jeunes et vaillans guerriers qui, sur » le pas d'un nouvel Alcide, avez porté la gloire » du nom français jusqu'aux bornes du monde, » qui avez cueilli l'olivier de la paix non loin des » bords glacés du Tanaïs, venez déposer vos tro- » phées et vos couronnes aux pieds de celle qui, » gémissant d'une longue absence, sut, au milieu » de la solitude et dans le silence des déserts, vous » conserver un cœur fidèle; seule, elle est digne » de vos hommages. Dans un juste sentiment de » tendresse et de reconnaissance, hâtez-vous d'allu- » mer pour elle les flambeaux d'himenée. Ses » chants solennels, comme ceux de la paix que nous » venons de célébrer, seront doux à l'oreille de » la patrie «.

Tels sont, Messieurs, les travaux de l'Académie dans la classe des belles-lettres. En vous en rendant compte, son désir n'est point de capter vos suffrages; quelque jalouse qu'elle soit de les mériter, son unique ambition est de vous prouver que, dans les lettres comme dans les sciences, elle a cherché à être utile; car, Messieurs, qu'on ne s'y trompe point : si les muses sévères semblent consacrer toutes leurs veilles à l'avantage et au bien de la Société, les muses agréables et quelquefois badines se plaisent à embellir la vérité, à la faire goûter aux hommes qu'elle pourrait rebuter par son austérité; c'est aux lettres qu'appartient sur-tout le burin de l'histoire, et dans quelle époque plus brillante peut-elle exercer son talent?

Quand nos derniers neveux liront des faits inouis, extraordinaires, incroyables pour tous ceux qui n'en ont pas été les témoins, ils croiront parcourir, avec une surprise mêlée d'admiration, les merveilles des temps fabuleux ; ils imagineront une multitude de héros dans un seul homme, et leur imagination indécise sera également étonnée et de la vaillance du vainqueur et de la modération du pacificateur. Nous avons le bonheur de vivre sous le règne le plus brillant qui ait jamais existé. Une paix générale et durable, présent de l'immortel Napoléon, va unir, par les liens d'une intime fraternité, les quatre parties du monde. Il n'y aura plus désormais entr'elles de combats que ceux d'une noble émulation, de cette émulation qui vivifie les sciences, le commerce, les arts agréables et les arts utiles.

Notice biographique sur M. Oberlin,

Par M. Gourdin.

En parlant des travaux des Académiciens non résidents, nous avons, Messieurs, un triste devoir à remplir, celui d'orner au moins de quelques fleurs l'urne vénérable d'un de nos confrères qui, pendant une longue suite d'années, a su réunir en sa personne et les qualités d'un excellent citoyen et celles d'un savant distingué. Son éloge, tracé par plus d'une main habile, est connu du public. Pour le faire, il

suffisait presque de le nommer. Jérémie-Jacques Oberlin, professeur et bibliothécaire à Strasbourg, sa patrie, membre de l'Institut et de plusieurs sociétés savantes, est assez avantageusement connu dans tout le monde littéraire, par nombre d'ouvrages écrits en latin et en français, remplis de recherches profondes et de critiques judicieuses, mais sur-tout par ses belles éditions des meilleurs auteurs classiques. L'Académie de Rouen se glorifiait de le compter au nombre de ses membres non résidents depuis 1775, et il ne laissa jamais échapper une occasion de lui témoigner sa reconnaissance et son attachement. C'était un devoir doux et cher pour lui de faire à ses confrères l'hommage des productions dont il enrichissait la république des lettres. Laissons à la plume équitable du secrétaire de la société de Strasbourg, le soin de tracer le portrait de ce savant estimable : » Oberlin, dit-il, était simple dans » ses discours et dans ses manières, plein de can- » deur et d'affabilité dans ses relations privées. Dé- » sintéressé pour lui-même, il ne montra jamais » d'inquiétude et d'empressement que pour le bien » public; jamais il ne sollicita de fonctions politi- » ques, mais il fit le sacrifice de sa retraite et de ses » penchants studieux, quand le vœu de ses conci- » toyens l'appela pour les administrer «.

~~~~
~~~~

Prix décerné a la Séance publique.

L'Académie avait proposé, il y a deux ans, pour sujets de prix, dans la classe des Belles-Lettres, l'*Eloge de M. de Crosne*, ancien intendant de Rouen, et celui de *J.-B. Descamps*, fondateur de l'école gratuite de dessin de cette ville. Aucun mémoire ne lui étant parvenu l'année dernière, elle a cru devoir remettre les deux sujets au concours.

Trois *éloges* de M. Descamps lui ont été adressées. La compagnie a jugé digne du prix celui qui a pour épigraphe : *ut pictura poesis*, quoiqu'on puisse lui reprocher quelques longueurs et des négligences faciles à corriger.

Cet éloge (qui a été lu dans la séance publique et dont on trouvera ci-après l'extrait) a pour auteur M. *de Sesmaisons*, de Rouen, ancien élève de J.-B. Descamps.

Extrait de l'Eloge de Jean-Baptiste Descamps, peintre du Roi, fondateur, premier directeur et professeur de l'Ecole gratuite de peinture, sculpture, gravure et architecture de Rouen, par M. de Sesmaisons.

» Si la gloire pouvait toucher les morts, quelle » satisfaction goûterait J.-B. Descamps, en voyant

» une Académie renommée s'occuper de son souvenir et mettre un prix à son éloge.

» L'éloquence, qui loue les grands rois, qui raconte les exploits des grands capitaines, sauve aussi de l'oubli les veilles des gens de lettres et les travaux des artistes «.

Le savant et l'artiste, dit l'orateur, ont un grand avantage sur le conquérant ; celui-ci ne se survit que par l'histoire, ceux-là subsistent par leurs ouvrages de longs siècles après qu'ils ne sont plus.

Après avoir montré toutes les parties qu'exige la peinture, et qui fait de l'artiste qui les possède une *espèce de prodige*, il termine son exorde par cette transition : » mais je me laissais entraîner. . . . Je » parlais des arts. . . . C'est de l'artiste que nous re» grettons tous que je dois m'occuper «.

L'orateur divise son discours en deux parties ; dans la première, il suit J.-B. Descamps, né à Dunkerque, le [illegible] juin 1714, depuis son enfance jusqu'à l'établissement de son école à Rouen. Je dis dès son enfance, parce qu'il est des hommes dont les premiers pas dans la carrière qu'ils ont suivie, ont de quoi intéresser, et tels furent ceux de Descamps par les obstacles qu'il éprouva de la part de sa famille, » mais dès qu'il lui fut permis de suivre » son goût, il se nourrissait de l'étude de l'école » flamande. On sait à quel point elle a poussé le co» loris. Descamps copiait sans cesse les ouvrages » des maîtres les plus célèbres ; son ame se rem-

» plissait de la science des Rubens et des Vandick ;
» leurs couleurs se formaient sur sa palette, mais
» un instinct secret lui faisait desirer quelquefois
» cette précision de dessin, cette élégance de formes
» qui semblent n'être le partage que de la seule école
» d'Italie, et il résolut d'aller à Rome.

» Quel jeune cœur ne se sent enflammer au seul
» nom de Rome ! C'est là que les grands talents ont
» formé les grands maîtres. «

Descamps ne fut cependant point assez heureux pour suivre son projet d'aller étudier les chefs-d'œuvres que cette grande ville présente de tous côtés. Ses parents, dont il était le fils unique, y mirent obstacle. » Jeune homme, s'écrie ici l'orateur, que
» ton cœur est partagé ! Mais tu cèdes. Ah, sans
» doute, les conseils de ton père et le bonheur de
» ta mère te paraissent préférables à la gloire que
» les arts te promettaient . . . .
» Que l'éloge du talent ne nous fasse point oublier
» celui du cœur. Il est beau d'être né avec du
» génie, il est plus heureux encore d'être né avec
» un cœur sensible. Descamps apprend que sa mère
» est malade ; il jette ses pinceaux ; il fait à pied
» la route (de Paris à Dunkerque) ; il arrive dans
» les bras de cette mère chérie, et sa présence lui
» rend la santé . . . . . .

Descamps, après s'être acquis à Paris l'estime et la considération de Dulin, de Lancret et de Largilière, mérita par ses talents que Carle Vanloo lui

proposât de passer en Angleterre auprès de son frère. Descamps prit sa route par Rouen ; sa réputation l'y avait devancé, et M. de Cideville l'engagea à se fixer dans cette ville.

L'orateur saisit cette occasion pour tracer le portrait de ce magistrat, l'ami de Voltaire. Le portrait du fondateur de l'Académie de Rouen ne pouvait être étranger dans l'éloge d'un membre de cette même Académie. » Qu'il me soit permis, dit-il, de jeter une » fleur sur la tombe de M. de Cideville. Si je faisais » son éloge, je le donnerais pour modèle aux ma- » gistrats ; je l'appellerais le père des arts à Rouen et » le protecteur du mérite, mais je dois moins ici » lui offrir des louanges que l'hommage de nos re- » grets et de notre reconnaissance «.

Descamps, fixé à Rouen, s'y vit aussi-tôt entouré d'élèves nombreux empressés à suivre ses leçons. Ainsi se forma, par la bienveillance du Gouvernement, par les bienfaits de l'Hotel-de-Ville et sous l'inspection de l'Académie, cette école qui servit de modèle à tant d'autres, et qui fut, à juste titre, surnommée l'*Ecole normande*.

Descamps publia les quatre volumes de ses *vies des peintres flamands*, ornés de frontispices et de portraits. Dans cet ouvrage » l'inimitable Fiquet » associa les graces de son burin à la touche spiri- » tuelle du peintre «.

L'orateur, en parlant des quatre tableaux allégoriques que Descamps fit pour la ville de Dunkerque,

sa patrie s'exprime ainsi : » Comme un fils porte aux
» pieds de sa mère la couronne qu'on a posée sur
» son front, un artiste aime à ombrager son berceau
» des lauriers qu'il a cueillis «.

La ville de Rouen, également pleine de confiance dans les talents de Descamps, le chargea de la décoration du méridien de la Bourse, et d'acquitter *la reconnaissance du français envers cette vierge fameuse qui arracha la France aux anglais et rendit la liberté à sa patrie.* » Jeanne d'Arc, ajoute-t-il,
» dans les habits de son sexe, tient en main cette
» redoutable épée, la terreur des ennemis et la
» force de son roi. Elle domine une belle fontaine
» dont les eaux abondantes sont pures comme l'ame
» de l'héroine, et bienfaisantes comme sa vie «.

» Ce que notre professeur appelait ses délasse-
» ments eût été pour tout autre que lui des travaux
» considérables ; c'est ainsi que, pour se distraire,
» disait-il, il décorait les maisons de ses amis, et
» qu'il composait des mémoires pleins d'intérêt sur-
» tout ce qui peut tenir aux arts, aux manufactu-
» res, à l'agriculture, etc. : rien ne lui était étran-
» ger ; il embrassait tout ce qui pouvait contribuer
» à la prospérité publique, et jamais ces laborieuses
» occupations n'ont dérangé un instant l'instruction
» de son école : elle était l'objet de sa plus constante
» application «.

Le Gouvernement, qui savait apprécier le bien qui résultait d'une école dont sortait nombre d'élèves

distingués, accorda un traitement au professeur, et le corps de ville y ajouta des marques particulières de considération et de gratitude envers un homme qui méritait si bien de la cité.

» L'académie de peinture, en corps, voulant » lui donner une preuve de son estime et de sa » bienveillance, lui fit présenter le désir de le » compter parmi ses membres. Le professeur, d'au- » tant plus sensible à cette marque de distinction » qu'elle était presque sans exemple, remercia avec » transport et s'occupa de son morceau de récep- » tion avec cette noble défiance qu'inspire la mo- » destie . . . . . . Notre peintre avait été frappé » de l'élégante coëffure des femmes du pays de » Caux, qui fait si bien valoir les contours fins et » délicats du visage, ainsi que de leur ajustement » svelte qui donne tant de légèreté aux figures. Il » peignit donc une jolie cauchoise occupée du soin » de deux enfants. Le tableau, qui tient beaucoup » de l'école flamande, excita une sensation générale, » et le professeur fut reçu académicien «.

Un anonyme fait remettre, en 17[illegible], à l'Académie française, une médaille d'or destinée au meilleur discours sur l'utilité des écoles gratuites de dessin en faveur des métiers.

» Notre laborieux professeur était malade en ce » moment. Il oublie ses maux pour se livrer à la » solution d'une question dont il connaissait toute » l'étendue. En un jour et une nuit, il conçoit et

» termine sa dissertation où rien n'est oublié et où » tout est développé avec chaleur. Le discours de » Descamps remporta le prix . . . . . .

» Mais s'il fut flatté de ce triomphe, il fut encore » plus sensible à une nouvelle récompense qui met- » tait au grand jour le mérite de ses élèves, et assi- » milait, en quelque sorte, son école à celle de » Paris. Le roi accorda un brevet de pensionnaire » pour Rome à l'élève que le professeur désigne- » rait. . . . . . .

» Mais hélas! que peuvent les vertus et la gloire » contre la faulx du temps qui moissonne les ta- « lents sans pitié? . . . . . . Les infirmités avertis- » saient Descamps de sa fin prochaine ; déjà il » avait écrit à l'Académie de Rouen pour demander » la survivance de sa place en faveur de son fils, » et l'Académie s'était empressée d'accueillir les der- » niers vœux d'un de ses membres qui jouissait de » toute son estime. . . . . . . Quelques jours avant » sa mort il se fait porter au milieu de ses enfants » d'adoption. La tristesse est peinte sur leurs vi- » sages, il s'efforce de les consoler en leur cachant » ses souffrances et son émotion. Il ne peut plus » leur donner de conseils, il leur prodigue ses » caresses. Mais hélas! c'en est fait !..... Quel ta- » bleau que celui d'un peintre mourant au milieu » de ses élèves, et attachant ses derniers regards » sur les beaux arts qu'il a chéris!

Prix proposé pour 1808.

L'Académie propose, pour sujet d'un prix consistant en une médaille de la valeur de 300 francs, qui sera décernée dans sa séance publique de 1808, la question suivante :

Déterminer les moyens les plus propres à écarter les dangers qui pourraient résulter, pour les mœurs, du rassemblement des ouvriers de l'un et de l'autre sexe, dans les ateliers.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, à M. *Gourdin*, secrétaire de l'Académie, pour la classe des belles-lettres, avant le 16 juillet, époque de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents sont seuls exclus du concours.

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences.

Messieurs,

Ce jour ramène la séance solennelle que vous consacrez périodiquement à l'examen public des travaux qui vous ont occupés pendant le cours de l'année académique.

Loin de vous, Messieurs, la frivole pensée de vouloir par-là attirer sur vous les regards et recueillir des applaudissements.

L'usage que vous avez sagement adopté de rendre compte chaque année à vos concitoyens de l'emploi de votre temps, reconnaît un motif plus noble et plus digne des fonctions que le titre honorable dont vous êtes revêtus vous appelle à remplir.

Le littérateur, le savant et l'artiste, tout occupés de leurs devoirs, ne songent qu'aux moyens de s'en bien acquitter, et ferment prudemment l'oreille à la voix souvent trompeuse de la louange, et au vain bruit des applaudissements.

L'Académicien ne demande que des conseils et des lumières; en mettant ses travaux sous les yeux du public, il veut savoir s'ils méritent de lui être présentés. En exposant ce qu'il a fait, il cherche à s'assurer s'il ne lui eût pas été possible de faire plus encore ou de faire mieux. Il ne parle de ses productions que pour en faire hommage à ses concitoyens, et les inviter à en partager avec lui les résultats utiles qu'ils pourraient offrir.

Or, Messieurs, ces lumières, ces conseils auxquels nous attachons tant de prix, où pourrions-nous les rencontrer plus sûrement qu'au milieu de l'assemblée qui vient honorer de sa présence la solennité qui nous réunit, et qui vous a déjà donné tant de fois des témoignages flatteurs de son indulgente bienveillance?

L'utilité est, à proprement parler, le cachet des sciences et le rapport particulier sous lequel elles peuvent espérer d'intéresser et de plaire.

C'est sous ce point de vue, Messieurs, que je vous prie de considérer le compte que je vais avoir l'honneur de vous rendre de cette partie des travaux de l'Académie qui regardent les sciences et tous les arts qui en dépendent.

Si ce point de vue est moins agréable que ceux qui se découvrent à chaque pas dans les champs fleuris de la litterature, il mérite du moins de fixer l'attention par l'importance des faits dont la décou-

verte et les heureuses applications contribuent également aux progrès des sciences et à la prospérité de nos fabriques, de nos manufactures et de notre commerce.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

MÉCANIQUE.

M. *Delafontaine*, directeur-associé de la filature de MM. Delafontaine et compagnie, a fait hommage à l'Académie de plusieurs exemplaires d'un *mémoire*, imprimé, *sur les rouages en général et sur les divers engrenages*.

L'Académie a accueilli cette nouvelle production de M. Delafontaine, avec le même intérêt que celles dont il lui avait précédemment fait part.

= M. *Pouchet*, mécanicien à Rouen, rue S. Nicolas, vous a fait parvenir une brochure ayant pour titre : *Le numérotage des cotons filés*.

Cet opuscule, sur lequel l'Académie s'est abstenue de prononcer, d'après ses réglements, puisqu'il a été rendu public par la voie de l'impression, est celui d'un mécanicien habile qui joignait aux talents les qualités les plus estimables. La mort vient de l'enlever aux besoins de l'industrie. Puissent ses utiles travaux exciter le zèle de ceux qui sont engagés dans la carrière qu'il a si honorablement parcourue !

= M. *Vitalis* a offert à l'Académie la traduction qu'il a faite d'un ouvrage anglais, intitulé : *Traité sur les moulins*, par John Banks, professeur de physique expérimentale, à Edimbourg.

Ce traité est divisé en quatre parties : la première traite du mouvement circulaire ; la seconde, du *maximum* des corps, des machines, etc. en mouvement ; la troisième, de la vîtesse de l'eau qui s'écoule ; la quatrième contient des expériences sur le mouvement circulaire, les roues à eau, etc.

MM. Lhoste et Meaume, nommés par l'Académie pour examiner cette traduction et lui en rendre compte, ont été empêchés, par leurs occupations, de faire leur rapport.

SCIENCES PHYSIQUES.

HISTOIRE NATURELLE. — *Géologie.*

M. *Torcy*, architecte à Rouen, a adressé à l'Académie une lettre dans laquelle il annonce la conversion du silex de toutes couleurs en une substance terreuse dont il décrit les propriétés, et qu'il croit pouvoir être employée utilement dans la fabrication de toutes les sortes de poteries destinées à éprouver l'action long-temps continuée du feu le plus violent.

Organe de la commission nommée pour cet objet, M. Vitalis a présenté, dans un rapport, les observations suivantes sur cette découverte géologique.

L'analyse chimique, dit-il, a démontré à la commission que la terre regardée par M. Torcy comme provenant de l'altération des cailloux, était, sur 100 parties, composée de 96 parties de silice et d'un peu d'alumine colorée par l'oxide de fer.

Cette composition est la même que celle des silex, d'après les analyses de MM. Klaproth et Vauquelin: ce qui a fait penser à la commission que la terre dont parle M. Torcy, au lieu de provenir de la métamorphose des cailloux en substance terreuse, pourrait bien n'être que la réunion des éléments qui doivent un jour donner naissance au silex.

La commission a appuyé son opinion de l'autorité des naturalistes les plus célèbres, tels que Wallerius, Romé de Lisle, et de l'immortel Linnæus, qui regardent comme certain que quelques composés terreux pouvaient se convertir en silex.

Gillet-Laumont, Girod-Chantrans, et plusieurs autres observateurs modernes ont reconnu la transition graduelle d'une matière à l'autre. Ils ont vu dans le même bloc la craie dans son état naturel passer peu-à-peu à celui de pierre blanche, dure et compacte, prendre ensuite une teinte rembrunie, devenir de plus en plus translucide, et parvenir enfin à l'état de silex parfait.

La commission regarde cette opinion comme beaucoup plus vraisemblable que celle qui a été adoptée par M. Torcy, et qui ne repose d'ailleurs sur aucun fait positif.

Quant à l'usage que l'on pourrait faire du silex à l'état terreux où M. Torcy l'a présenté dans les nombreux échantillons qu'il nous a remis, la commission pense que cette terre ne pourrait être utile qu'autant qu'elle se trouverait en grandes masses : ce qui est fort douteux.

La commission a pensé au surplus qu'on devait savoir gré à M. Torcy du zèle avec lequel il s'occupe d'éclairer quelques parties de la géologie. Elle a invité M. Torcy à vouloir bien continuer ses recherches, et à faire part à l'Académie des résultats intéressants qu'il pourrait obtenir.

Ichtyologie.

Mademoiselle *Lemasson-Legolft*, avantageusement connue en littérature par des *lettres* très-intéressantes *sur l'éducation*, et dans les sciences naturelles par un ouvrage ingénieux qui a pour titre *Balance de la nature*, et dans lequel l'auteur balance en effet le mérite des principaux objets de la nature, mademoiselle Lemasson a présenté à l'Académie un mémoire où elle donne la description du poisson connu des naturalistes sous le nom de *Lompe*.

Ce poisson, dit M. Deu dans le rapport que vous l'avez chargé de faire sur ce mémoire, est de la classe des *branchiostèges* (poissons cartilagineux à branchies libres), du genre des cycloptères (poissons à nageoires pectorales, rapprochées en cercle), et s'appelle vulgairement *Lièvre de mer*. Le savant

[illegible] l'avait nommé *Riche*, à cause des sept rangs de tubercules blancs dont il est orné.

Parente et élève de Dicquemare, sous les yeux duquel elle a fait la description du lompe, mademoiselle Lemasson entre dans tous les détails propres à donner une idée exacte de sa forme extérieure, de ses proportions, de la situation respective des diverses parties dont il est formé et de ses couleurs. La dissection anatomique lui offre ensuite les moyens de décrire les organes intérieurs.

L'auteur appelle particulièrement l'attention sur une plaque circulaire ou coquille annelée qui se trouve entre les deux nageoires pectorales du lompe, et qui lui sert à s'attacher fortement aux rochers et aux pierres. D'après les observations de mademoiselle Lemasson, l'adhérence subsiste encore après la mort, et même après que la plaque a été séparée du corps du poisson. En appliquant cet organe à un carreau de marbre, mademoiselle Lemasson souleva ce carreau, quoiqu'il fût du poids de huit livres.

L'auteur ayant remarqué beaucoup d'analogie entre la manière dont les lompes, les anémones et les grands polypes de mer s'attachent aux corps solides, donne à cette occasion l'extrait d'une dissertation de son savant instituteur, insérée dans le journal de physique, mois de juillet 178[illegible], dans laquelle il explique un phénomène semblable dans les polypes de mer.

Nous devons, dit M. Deu, à l'attachement de mademoiselle Lemasson-Legolft pour son respectable maître, et à son zèle éclairé pour les progrès de l'histoire naturelle, la conservation des manuscrits du célèbre Dicquemare. Ils renferment la suite de ses recherches sur les mollusques. Mademoiselle Lemasson possède en outre soixante-dix planches gravées, jusqu'en 1789, aux frais de l'ancien gouvernement, et, jusqu'en 1792, aux frais du gouvernement qui lui a succédé. Ces planches font partie de quatre-vingt-quatre dessins de l'abbé Dicquemare, dont il reste encore quatorze à graver. Mademoiselle Lemasson a terminé les dessins et rédigé les mémoires; il serait bien à désirer que des circonstances favorables pussent en permettre la publication.

En terminant son rapport, M. Deu donne aux talents et aux travaux de mademoiselle Lemasson-Legolft des éloges que l'Académie a unanimement approuvés.

= M. *Mesaize* a communiqué à l'Académie une notice sur un squale très-grand (*squalus maximus*), pêché à Yport, département de la Seine-Inférieure, dans le courant du mois de novembre 1806.

Quelques-uns des détails donnés par notre confrère, sont tirés de plusieurs lettres qu'il a reçues tant de M. Troque, apothicaire à Fécamp, que de M. Patey, négociant, de la même ville, auxquels il s'était adressé pour se procurer quelques rensei-

gnements au sujet de ce poisson; les autres sont le fruit de ses propres observations, faites sur le poisson même.

Ayant appris, dit M. Mesaize, que le poisson pêché à Yport était déposé à Rouen, dans une auberge nommée la Ville-de-Fécamp, fauxbourg Cauchoise, je m'y transportai le 14 janvier 1807, et je trouvai que la peau du poisson, lisse, de couleur noirâtre et assez mal bourrée de paille, était dans le plus mauvais état, détruite même en quelques endroits par la putréfaction.

M. Mesaize donne les dimensions des nageoires dorsales, pectorales et caudales, du crâne et de quelques autres parties du corps de l'animal; mais il observe que ces proportions sont très-inexactes et peu d'accord avec les dimensions qui auraient été prises sur l'animal peu de temps après sa mort, vu l'état de dessication, de mutilation même où le poisson lui a été présenté. Quoique nous n'ayons pu, ajoute notre confrère, réunir toutes les parties, nous en avons cependant assez vu pour ne pas douter un instant que le poisson d'Yport ne soit le squale très-grand des naturalistes. Sa longueur était de vingt-sept pieds; sa chair a été vendue à des cultivateurs pour servir d'engrais à leurs terres.

Une lettre de M. Patey à M. Mesaize, apprend que le 15 décembre 1806, un poisson semblable à celui d'Yport a échoué à la grande vallée, au bas de la rivière de Paluel.

Météorologie.

M. *Vitalis* vous a présenté le tableau général des observations météorologiques qu'il a faites à Rouen, 1° pendant l'an 13 ; 2° pendant les trois premiers mois dix jours de l'an 14 ; 3° pendant l'année 1806.

Ces tableaux sont imprimés dans l'Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure, pour l'année 1806, et font suite aux tableaux météorologiques du même auteur, insérés dans les Annuaires de notre département, depuis l'an 11.

Chimie et Arts Chimiques.

M. *Luton*, inventeur de la dorure sur cristal français, demeurant à Paris, a fait parvenir à l'Académie un flacon de cristal portant une étiquette qu'il annonçait être inattaquable aux acides.

Il résulte du rapport que l'Académie avait chargé M. Robert de lui faire sur cette invention, 1° que les caractères noirs peints sur la bande d'émail blanc qui sert de fond à l'étiquette, cèdent à l'action de l'acide sulfurique étendu d'eau, et que la peinture, détrempée par cet acide, s'enlève ensuite complètement par un frottement leger. Cependant la forme des caractères reste encore apparente sur l'émail blanc, parce qu'ils paraissent y avoir été découpés d'avance, de telle sorte qu'ils reprennent par la transparence la même saillie que l'émail fai ait lui-

même sur le cristal. M. Luton a donc, sous ce rapport, vaincu une grande difficulté, et rendu quelque service aux arts chimiques.

Il résulte 2° que ce genre d'application des émaux sur cristal, et pour le même but, est connu depuis long-temps dans les pharmacies d'Allemagne. Le rapporteur a mis sous les yeux de l'Académie un flacon de cristal étiqueté de la même manière que celui de M. Luton. Il observe que la vignette, le fond de la vignette et les caractères eux-mêmes ont résisté à toutes les épreuves qu'il a fait subir au flacon de l'artiste de Paris, et qu'il n'y a que les agents capables d'user le verre par le frottement, ou tout autre moyen, qui puissent faire disparaître les étiquettes allemandes.

M. Robert attend des talents de M. Luton qu'il perfectionnera son travail, qui ne pourra manquer, dit-il, d'être utile et d'autant plus agréable en France, qu'un dessin plus soigné, une peinture plus délicate, des vignettes plus gracieuses lui donneront une supériorité décidée sur les formes dures et bizarres que les allemands emploient dans la confection de leurs étiquettes.

= M. *Delavigne* a soumis à l'Académie des échantillons de la faïence, façon anglaise, qu'il fabrique à Ingouville, près le Havre.

La faïence de M. Delavigne, disent MM. Mesaize et Robert, chargés de vous en rendre compte, ré-

siste parfaitement au feu et au passage brusque du chaud au froid et du froid au chaud. La couverte ne cède point à l'action de l'acide nitrique bouillant, quoiqu'elle se laisse legèrement entamer par la pointe d'un couteau, inconvénient qu'il est aisé de faire disparaître. L'élégance des formes se trouve réunie à la solidité et à la salubrité.

MM. les commissaires pensent que l'établissement de M. Delavigne mérite d'autant plus les encouraments du gouvernement que la terre argileuse dont se sert ce fabricant est abondamment répandue dans le département, et que ce n'est que par des recherches assidues, des soins constants, des dépenses considérables, des sacrifices nombreux que M. Delavigne est parvenu à nous fournir, à un prix très-modéré, une faïence qui ne le cède en rien à celle du même genre qui sort des fabriques anglaises.

M. Delavigne a établi un dépôt à Rouen, rue de la Vicomté, n° 31.

Alcalimétrie, etc.

M. *Descroizilles* a fait hommage à l'Académie de deux brochures ; l'une est intitulée : *Notice sur les alcalis du commerce* ; l'autre : *Notice sur l'aréométrie.*

Ces deux notices sont les mêmes que celles qui ont été présentées manuscrites, par l'auteur, en l'an

12 et en l'an 13, et dont il a été rendu compte à ces deux époques.

Fabrication de quelques Sels métalliques.

Le même membre vous a communiqué des *Notices sur quelques Sels métalliques employés dans les arts.*

Notre confrère présente d'abord une observation générale sur la *Saturation des dissolutions métalliques.* Je n'ai jamais pris la peine, dit-il, de ne mettre en dissolution que la quantité de métal justement nécessaire à la saturation d'une donnée d'acide; j'ai toujours, au contraire, eu pour principe d'employer un excès de base qui se retrouve non dissous et sert à une autre dissolution. A ce moyen, la saturation s'opère bien plus promptement, et la concentration un peu plus ou un peu moins grande de l'acide ne peut avoir de résultat fâcheux.

M. *Descroizilles* parle ensuite du sulfate de cuivre, du sulfate de zinc et du muriate d'étain.

Les pyrites, remarque l'auteur, ne fournissent qu'un sulfate de cuivre assez impur; l'art fabrique ce sel avec un grand avantage en combinant, par la combustion, l'oxigène, le soufre et le cuivre.

Cependant, dès 1785, M. Descroizilles soupçonna qu'il était possible d'obtenir le sulfate de cuivre plus économiquement encore, en combinant immédiatement avec l'oxide sulfurique, l'oxide incomplet de cuivre, connu sous le nom d'*écailles* ou de *battitures.* Quelques essais lui suffirent pour trouver le

moyen le plus convenable d'opérer la combinaison. Notre confrère pratiqua ce moyen pendant les années 1786 et 1787 : deux hommes fabriquaient par jour 300 kilogrammes de sulfate de cuivre, et ne dépensaient que pour six francs de combustible ; mais les battitures devinrent tellement impures, à raison du carbonate de chaux et du fer qui s'y rencontraient, que, d'une part, il se formait en pure perte une assez grande quantité de sulfate de chaux, et que, de l'autre, on n'obtenait plus qu'un sulfate mixte de cuivre et de fer, ce qui obligea M. Descroizilles à renoncer à la fabrication du sulfate de cuivre ; mais il serait facile aux entrepreneurs des manufactures de cuivre, continue M. Descroizilles, d'éviter cette adultération de l'oxide de cuivre, et, dans cette supposition, il y aurait, suivant lui, beaucoup d'avantage à fabriquer le sulfate de cuivre de la manière suivante :

Dans des terrines de grès on met pour chacune 5 kilogrammes d'écailles de cuivre, et on y délaye vivement un dixième d'acide sulfurique concentré. Le mélange se tuméfie, s'échauffe et durcit en trois minutes ; mais, pendant qu'il est encore mou, on l'étend rapidement, au moyen d'une spatule de cuivre, sur la surface interne de la terrine où il reste tuméfié et consolidé. On place à fur et à mesure les terrines dans une étuve ; la matière s'y sèche promptement ; on retire alors ces terrines une à une, et on verse dans chacune d'elles, et sans

déformer la croûte répartie sur toute la terrine, un nouveau dixième d'acide qu'on distribue le plus exactement qu'il est possible sur le mélange, en commençant par la partie supérieure d'où l'acide s'étend peu-à-peu à la partie inférieure. On replace les vases dans l'étuve d'où on ne les retire que lorsqu'après dix arrosements successifs la dernière dose d'acide paraît combinée, et que la matière très-sèche et devenant de plus en plus poreuse facilite d'autant le concours indispensable de l'oxigène atmosphérique (1). Dans l'espace de cinq jours, la combinaison s'opère parfaitement, la matière se détache avec facilité : elle n'est point déliquescente et ne contient point d'acide en excès. Le contraire arrive si, vers les derniers arrosements, on laisse la matière devenir pâteuse. . . . On conduira donc l'opération avec les soins qui ont été recommandés plus haut ; on délayera ensuite la masse dans une quantité d'eau suffisante : on tirera la liqueur à clair,

---

(1) Pour démontrer la nécessité du concours de l'oxigène, lors de la dissolution du cuivre par l'acide sulfurique, M. Descroizilles invoque l'expérience qui suit : Dans un mortier de verre, mettez un gramme de limaille de cuivre, et versez pardessus 15 décigrammes d'acide sulfurique concentré ; triturez fortement pendant une demi-heure environ ; au bout de ce temps, la combinaison est achevée sans perte et sans excès d'acide, ce qui n'a pas lieu après une digestion des mêmes matières continuée pendant vingt-quatre heures, dans un matras et à l'aide de la chaleur.

on

on la fera évaporer dans une chaudière de plomb, et on mettra enfin à cristalliser.

Pour obtenir des cristaux isolés et de la grosseur dont on les trouve ordinairement dans le commerce, c'est-à-dire depuis le volume d'une aveline jusqu'à celui d'une grosse noix, notre confrère employa le procédé qui suit, et qu'il decrit en ces termes : » Mes cuves à cristalliser étaient de plomb, de forme cylindrique, et avaient un mètre de hauteur sur à-peu-près un mètre de diamètre ; j'y distribuais, par étages de cinq centimètres, des faux-fonds de plomb laminé, partagés chacun en quatre parties ; chaque partie était supportée par une bande de plomb de cinq centimètres de largeur et de cinq milimètres d'epaisseur. Ces bandes de plomb, de la longueur de trois décimètres, étaient ployées en demi-cercles. Les étages s'élevaient jusqu'à un décimètre de l'orifice du vaisseau à cristalliser. Je versais de la dissolution cuivreuse à cinq centimètres au-dessus du dernier étage, et je recouvrais le tout par une couche d'eau de cinq centimètres ; par ce moyen, j'obtenais, en une seule fois, environ 500 kilogrammes de beaux cristaux bien isolés, plus applattis, il est vrai, et plus alongés que ceux du commerce. J'obtenais à volonté des cristaux plus ou moins gros, suivant le dégré de concentration de la liqueur, et celui de sa température au moment où on la verse dans la cuve à cristalliser ; je faisais aussi varier le volume des cristaux en accélérant ou en retardant

le refroidissement. J'ai eu quelquefois des cristaux qui pesaient plus d'un hectogramme «.

= Avant 1785 (c'est toujours M. *Descroizilles* qui parle), on ne connaissait guère en France d'autre sulfate de zinc que celui qui venait de Saltzbourg. Ce sel peu blanc est fortement altéré par du fer et par du cuivre ; il a aussi le défaut d'être un peu déliquescent.

» J'ai fait de grandes quantités de sulfate de zinc par la combinaison immédiate de l'acide sulfurique, soit avec le zinc venant de l'Inde, soit avec son oxide venant d'Angleterre. Mon sulfate a, de suite, obtenu la préférence ; il était très-beau, très-pur et à meilleur marché que celui d'Allemagne, qui depuis n'a pu soutenir la concurrence «.

M. Descroizilles annonce qu'il a fait aussi du sulfate de zinc, mais en petite quantité, en traitant la calamine avec les eaux mères des fabriques de sulfate de fer de Beauvais ; il ajoute que ce procédé est très-facile et très-économique...... A coup-sûr, dit-il, en pratiquant ce moyen aux environs de Liége et de Salzberg, le sulfate de zinc ne coûterait pas plus que le sulfate de fer.

Le sulfate de zinc ne se trouve point dans le commerce sous la forme régulière et cristalline qu'il offre dans les laboratoires de chimie, mais en grosses masses triangulaires, terminées en biseau, pesant environ 25 kilogrammes, et présentant dans leur

cassure un tissu grenu, analogue à celui du sucre des cannes. Ces masses s'obtiennent par la fusion des cristaux à une douce chaleur qui enlève un peu d'eau de cristallisation. On fait ensuite refroidir, on agite et on comprime dans un moule la masse saline tandis qu'elle est encore un peu molle.

Notre confrère a observé que, pour donner un beau grain sacchari-forme, le sel doit avoir un léger excès d'acide ; car si le sulfate de zinc, au lieu de rougir le sirop de violette, verdit au contraire ce même sirop, le sel refuse alors de donner une masse composée de mêmes cristaux transparents. Ces cristaux sont tous opaques, d'un blanc mat, d'un grain très-dur, et se moulent difficilement.

= Le muriate d'étain, si utilement employé dans la teinture en rouge-des Indes, et, pour quelques couleurs, sur l'indienne, coûtait 50 francs le kilogramme, en 1770, c'est-à-dire dans un temps où ces 50 francs représentaient, en argent, une valeur presque double. Il ne s'en consommait guère chaque année que 100 kilogrammes, dont la moitié était fabriquée par le célèbre Baumé, l'autre venait d'Hollande, sous le nom de *Sal Jovis*. Aussi-tôt que l'impôt excessif qui pesait sur le sel de gabelle fut supprimé, M. *Descroizilles* fabriqua le muriate d'étain, et en réduisit le prix à 5 francs le kilogramme ; aussi la consommation de ce sel est-elle plus que centuplée en ce moment.

Ce sel se vend en menus cristaux assez semblables à ceux du sel d'Epsom, c'est-à-dire du sulfate de soude dont on est dans l'usage, en pharmacie, de troubler à dessein la cristallisation; cependant l'auteur de ces notices l'a obtenu en cristaux aussi beaux et aussi volumineux que ceux du sel de Glauber ou sulfate de soude des chimistes : il en porta même un baril de 100 kilogrammes à l'exposition des produits de l'industrie nationale, en l'an 10. Il obtenait ces cristaux en liquéfiant à une douce chaleur des menus cristaux bien égoutés; il laissait refroidir, puis, perçant la croûte qui s'était formée, il décantait la liqueur saline qui avait refusé de cristalliser, et il trouvait un superbe groupe de cristaux dont quelques-uns avaient plus d'un centimètre de grosseur.

J'ai vu arriver une époque, dit M. Descroizilles, où il ne m'a plus été possible d'obtenir des cristaux de ce volume; cette époque est celle où j'ai cessé d'employer, dans la fabrication du sel d'étain, l'acide muriatique que me fournissait la distillation des résidus bertholliens qui, comme on sait, contiennent du muriate de manganèse, du sulfate de soude, plus, de l'acide sulfurique libre..... Cet acide muriatique était fortement coloré et avait une odeur mixte d'acide muriatique et d'acide sulfureux; lors de son action sur l'étain, il se formait de grosses masses de soufre mou et verdâtre qui étaient dissoutes ensuite par le gaz hydrogène..... Il est donc vraisem-

blable, continue M. Descroizilles, que, dans mon travail précédent, un peu d'acide sulfureux restant uni à l'acide muriatique, il se formait avec l'étain un sel trisule dont le mélange avec une grande quantité de muriate d'étain lui donne la propriété de former, lorsqu'on le veut, de gros cristaux. Toujours est-il vrai que je n'ai pu en obtenir de tels à dater du moment où j'ai fabriqué le sel d'étain avec l'acide muriatique pur. Notre confrère croit utile de remarquer que néanmoins le sel d'étain en gros cristaux n'était pas moins estimé des teinturiers que celui qu'il fait maintenant.

M. Descroizilles rapporte ici un fait très-important à recueillir. Il savait que presque tout l'étain qui nous vient d'Angleterre contient 1/576 d'arsenic qu'on trouve sous la forme d'une poudre noire au fond des vaisseaux où s'opère la dissolution muriatique d'étain ; ainsi chaque millier de kilogrammes d'étain anglais ainsi dissous, doit laisser près de deux kilogrammes d'arsenic offrant l'apparence d'une poudre noire charbonneuse. On pouvait croire que le dépôt pulvérulent et noir dont il est ici question était du charbon provenant de la fusion de l'étain à travers les charbons, d'où il tombe dans l'eau pour y être réduit en grenailles. Mais M. Descroizilles ayant vu périr subitement chez lui des chiens et des chats, avec tous les symptômes d'empoisonnement, se rappela que, quelques jours auparavant, il avait jeté, près de l'égout qui tra-

verse la cour de ses ateliers, une assez grande quantité du dépôt qu'il avait regardé jusqu'alors comme un résidu purement charbonneux. Il en ramassa quelques portions qui, mises sur un charbon ardent, exhalèrent une vapeur arsenicale bien caractérisée par son odeur d'ail. Les résidus du laboratoire donnèrent le même résultat.

La simple exposition de ce fait, par lequel M. Descroizilles termine, dit-il, la première partie de ses notices sur les dissolutions métalliques, suffit pour éveiller l'attention de ceux qui font des dissolutions d'étain, et les mettre en garde contre les dangers effrayants auxquels la moindre négligence, sous le rapport dont on vient de parler, pourrait donner lieu.

= M. *Vitalis* a communiqué à l'Academie des *Observations sur un résidu provenant de la fabrication du sulfate de cuivre* (vitriol de Chypre), *et sur les moyens d'en tirer un parti utile.*

L'auteur, après avoir indiqué en peu de mots le procédé suivi dans les ateliers pour fabriquer le sulfate cuivreux, observe que le résidu dont il s'agit ne provient que de ce qu'au lieu d'employer du soufre purifié, on se sert, dans quelques fabriques, des déchets que laisse le soufre brut; il décrit les propriétés physiques de ce résidu, et développe la marche qu'il a suivie pour y découvrir la présence d'une certaine quantité de cuivre qui a échappé à

l'action du soufre, et qui se trouve mêlé à une portion de terre argileuse. Cette quantité de cuivre est telle que, sur seize parties du résidu soumis à l'analyse, il a retiré plus de dix parties de sulfate de cuivre dont il a mis un échantillon sous les yeux de l'Académie. La chimie a donc rendu ici un nouveau service aux arts.

Art de la Teinture.

M. *Vitalis* a présenté à la Compagnie un écrit intitulé : *Programme d'un Cours de Teinture, précédé d'un Discours dans lequel on établit la nécessité d'éclairer la pratique de l'art, des lumières de la chimie.*

Dans le discours qui précède le programme d'un cours de teinture, M. Vitalis s'attache à faire sentir aux élèves le besoin et la nécessité même de l'instruction, s'ils veulent obtenir des succès constants dans la pratique d'un art dont toutes les opérations sont fondées sur les principes de la chimie. Les autorités, les faits, le raisonnement viennent également à l'appui de cette vérité.

Les anglais eux-mêmes, dit l'auteur, ces voisins jaloux, ces orgueilleux rivaux, conviennent que c'est aux travaux des plus habiles chimistes que les français doivent la supériorité qu'ils ont en plusieurs arts et sur-tout dans celui de la teinture. (*Home*, Essai sur le blanchîment des toiles.) *Anderson*, dans son histoire du commerce, attribue à la per-

fection des teintures la prééminence des manufactures françaises sur celles des nations qui possèdent cependant de plus belles laines.

C'est des ateliers des manufacturiers-chimistes, continue l'auteur, que sortent les ouvrages les plus parfaits, les chef-d'œuvre les plus propres à honorer l'art de la teinture et à lui faire, chez l'étranger, une réputation aussi brillante que durable. Il nomme, à cette occasion, les Wilmer, les Hausseman, les Bancroft, les Obercampf, etc.

Mais qu'est-il besoin, dit M. Vitalis, d'invoquer l'appui des autorités et d'entasser les faits? Les plus faibles lumières de la raison suffisent pour convaincre de la nécessité de consulter les lois de la chimie dans un art dont tous les procédés sont autant d'opérations chimiques, et supposent par conséquent la connaissance des agents que la science met en œuvre.

L'auteur passe ensuite en revue les agents chimiques dont on se sert le plus ordinairement dans les ateliers de teinture, et avec lesquels le teinturier doit se familiariser en quelque sorte avant de se livrer à la pratique de l'art. La pratique est utile sans doute, mais elle ne dispense pas de la théorie; elle ne peut, dans aucun cas, suppléer à cette dernière.

M. Vitalis combat avec force l'idée où sont quelques gens peu instruits, que l'étude de la chimie,

dans ses rapports avec l'art de la teinture, est plus nuisible qu'utile. Il trace à ce sujet le portrait du vrai chimiste, et fait voir que c'est parce qu'ils étaient entièrement étrangers aux lois de la science, que certains teinturiers, que l'on regardait comme chimistes, sont tombés dans les écarts qu'on leur reproche. On plaint l'aveugle imprudent qui s'obstine à marcher sans guide; mais son obstination ne prouvera jamais que ses yeux sont ouverts à la lumière. L'auteur expose ensuite l'ordre dans lequel il se propose de présenter les matières à l'attention de ses auditeurs.

Il distingue les couleurs en simples et composées. Les couleurs résultent de l'application des parties colorantes aux étoffes, soit immédiatement, soit à l'aide des *mordants*. Après avoir parlé des couleurs simples, il indique sommairement l'ordre dans lequel on doit combiner celles-ci pour obtenir les couleurs composées.

C'est ainsi qu'en cherchant à préparer des succès aux élèves, M. Vitalis essaie d'en assurer de nouveaux à l'art de la teinture.

= Le même membre a lu un *Mémoire sur la Teinture du coton en noir*, *au moyen du pyrolignite de fer.*

Rien ne prouve mieux, dit M. Vitalis, la disette où nous sommes de bons procédés pour donner au fil et au coton un noir solide et brillant, que la

multiplicité des recettes imprimées dans quelques ouvrages, ou pratiquées dans les ateliers pour teindre en noir cette substance végétale. Les méthodes dont on s'est servi jusqu'à présent ne donnent que des noirs très-imparfaits, ou bien elles exigent des frais trop considérables.

La découverte de l'acide pyroligneux a enfin ouvert une voie nouvelle, meilleure et plus économique.

M. Bosc, membre du tribunat, est le premier qui ait proposé d'employer l'acide pyroligneux combiné au fer, pour donner au coton un noir aussi beau que solide ; mais M. Bosc n'a pas donné des détails assez étendus pour devenir utiles au plus grand nombre de ceux qui exercent l'art de la teinture.

M. Vitalis fait connaître des faits nouveaux, rectifie quelques inexactitudes échappées à M. Bosc, et entre dans tous les détails que comporte le sujet.

Pour procéder avec ordre, il traite, 1° de l'extraction de l'acide pyroligneux ; 2° de la combinaison de cet acide avec le fer ; 3° de la manière de teindre le coton en noir par le pyrolignite de fer.

Les développements donnés par l'auteur ne laissent rien à désirer sur chacune de ces parties.

Les lumières que M. Vitalis a répandues sur cet objet intéressant, rendront certainement plus facile l'exécution du procédé nouveau, et détermineront

sans doute les teinturiers à le mettre en pratique dans leurs ateliers.

= Le même membre a présenté à l'Académie des *Recherches sur la Teinture du coton en jaune, au moyen du peuplier* (1).

L'écorce et les jeunes branches de presque toutes les espèces de peuplier, traitées par l'eau bouillantes, fournissent un bain colorant qui donne au coton, imprégné de dissolution d'étain, un jaune doré très-agréable, et qui résiste à l'air, aux acides et au savon, aussi bien que les jaunes tirés de la gaude, du bois jaune et du quercitron.

Le jaune de peuplier entre aussi très-bien dans les couleurs composées. Avec le bleu, on en obtient de belles nuances de vert et d'olive; avec le rouge, il produit l'orangé, le souci, la couleur d'or, etc.

Médecine.

M. *Vigné*, docteur-médecin, membre de l'Académie, vous a communiqué une *Observation sur une inflammation de l'estomac*, à laquelle avaient succédé tous les signes de la suppuration, lorsqu'il fut appelé auprès de la personne malade.

Bientôt, malgré tous les secours qu'il a cru devoir lui porter, se sont manifestés les indices cer-

(1) Ces recherches ont été lues à la séance publique.

tains de la gangrène ; et l'on voyait, ainsi s'exprime l'auteur de l'observation, les traits du sujet s'effacer d'une manière plus effrayante à proportion que la chaleur, la douleur et la fièvre semblaient plus près de s'éteindre avec le principe de la vie ; le tronc et les extrémités, réduits au dernier état de maigreur, la peau terreuse et ridée, les ongles recourbés et livides, la voix faible et concentrée, la respiration et le pouls presque nuls, paraissaient présager une fin prochaine et inévitable.

Cependant cette même personne s'est parfaitement rétablie, et, quoique ce soit, ajoute M. Vigné, une heureuse exception à la fatale règle, les accidents qu'elle avait éprouvés étant mortels pour l'ordinaire, cette exception pourrait s'expliquer ; mais il regarde comme insoluble la question de savoir comment, après une diète sévère et qu'il eût été plus que déraisonnable d'enfreindre, le sujet a pu faire impunément un repas d'aliments solides et du poids d'un quart de livre, que les assistants ne lui servaient qu'avec la plus grande inquiétude et que pour mettre fin à ses cris plaintifs.

L'auteur, oubliant tout ce qu'il a fait pour son malade, s'occupe uniquement du soin de faire admirer, dans cette occasion, les ressources incalculables de la nature.

= Le même membre a lu un *Discours sur la certitude de la médecine*.

Bien des gens, dit M. Vigné, croient que la médecine est un art conjectural; et sur quoi fondent-ils leur opinion? Sur des revers inévitables ou sur le résultat fréquent de fautes commises par le malade ou par les assistants. Est-il juste, continue l'auteur, d'attribuer au hasard l'heureuse terminaison d'une maladie grave quand elle est évidemment due aux efforts de la nature, il est vrai, mais dirigée, secondée par les ressources de l'art? . . La médecine est une science réelle, un art certain, puisqu'elle est fondée sur des principes fixes, et qu'elle est soumise à des règles invariables. . . Parmi les exemples que l'on pourrait produire de l'utilité de la médecine, M. Vigné en choisit un que lui a fourni la pratique de son art. Un enfant de dix ans, que notre confrère trouva moribond le neuvième jour d'une fièvre inflammatoire dégénérée en fièvre putride, fut par ses soins arraché à la mort à laquelle il semblait irrévocablement condamné. . .

Des empyriques, des charlatans obtiennent quelquefois des succès; mais, pour un individu dont ils vantent la guérison, combien d'autres ont été les déplorables victimes de leur ignorance profonde et de leur coupable témérité? M. Vigné s'élève avec force contre l'indécence avec laquelle des médecins eux-mêmes ne rougissent pas de tourner leur profession en ridicule. Une pareille conduite, dit notre confrère, mène à des réflexions très-affligeantes, mais elle ne peut altérer la confiance que l'art de la médecine mérite à tant de titres.

= M. *Dubuc*, pharmacien-chimiste, à Rouen, et membre de plusieurs sociétés savantes, a offert à l'Académie une petite brochure intitulée : *un Mot sur les inondations et leurs effets, ou Moyens proposés pour assainir les maisons et localités qui ont été submergées.*

Si les réglements de l'Académie ne lui permettent pas de prononcer sur le mérite de cet opuscule, rendu public par l'auteur, la compagnie peut du moins applaudir aux motifs estimables qui en ont suggéré l'idée.

= M. *Guersent* a lu un *Mémoire sur la déchirure de l'œsophage à la suite du vomissement.* (1)

M. Guersent n'a trouvé dans les ouvrages de médecine, que deux observations relatives à ce genre de plaie. La première est celle de l'amiral Wassenaer, dont Boerhaave a rendu compte dans le plus grand détail ; la seconde est due à M. Thilow, qui l'a consignée dans le journal de Baldinguer. Le hasard a fourni à notre confrère l'occasion d'observer une maladie qui a beaucoup de rapport avec celles dont Boerhaave et M. Thilow ont donné l'histoire.

M. Guersent, après avoir exposé ce qu'il a vu, rapproche les circonstances qui ont accompagné les trois faits connus jusqu'à présent, et il essaie ensuite d'en tirer quelques conséquences qui puissent

---

(1) Ce Mémoire a été lu à la séance publique.

servir à guider le médecin dans les cas difficiles de rupture ou de dechirure de l'œsophage.

= M. *Chaussier*, professeur de chimie à l'école de médecine de Paris, a fait parvenir à l'Académie un tableau gravé, ayant pour titre : *Secours à donner aux noyés.*

L'auteur, guidé par une philantropie éclairée, se propose, en publiant ce tableau, de faciliter et d'assurer les moyens de secourir les noyés qui sont susceptibles d'être rappelés à la vie. Une vignette, placée en tête, indique de quelle manière on doit administrer les secours qu'il convient de donner en pareil cas. Il n'a fallu à M. Chaussier que deux pages, divisées en huit articles, pour exposer avec assez de détail la marche que l'on doit suivre pour réussir à ranimer le flambeau de la vie prêt à s'éteindre dans quelques noyés.

= L'Académie a reçu une brochure *in*-8°, de trois à quatre cents pages, de M. *Marc-Antoine Petit*, docteur en médecine de Montpellier, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc., etc.

Ce recueil contient quatre épîtres en vers et cinq discours en prose.

Les épîtres sont adressées à un jeune médecin. La première traite des difficultés et des chagrins attachés à l'exercice de la médecine. — La seconde a pour titre : *de la confiance, considérée dans l'exercice de la médecine.* — La troisième est intitulée :

de la reconnaissance envers les médecins. — La quatrième traite de la douleur comme du fléau le plus redoutable à l'humanité.

Des cinq discours en prose, quatre ont servi de discours d'ouverture aux cours d'anatomie que faisait M. Petit dans son hospice. Le premier est l'éloge de Desaut, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. — Le second discours a pour sujet l'influence de la révolution française sur la santé publique. — Le troisième discours a pour titre : *la Manière d'exercer la bienfaisance dans les hôpitaux.* — Le quatrième roule sur la douleur : l'auteur indique les moyens physiques et moraux qu'on peut opposer à ses atteintes. — Le cinquième discours, prononcé en présence de l'administration de l'Hôtel-Dieu de Lyon, lorsqu'après neuf années de travaux M. Petit quittait l'exercice de chirurgien en chef, contient des adieux tendres aux malheureux malades de cette maison, et aux administrateurs de tous les ordres, à la charité desquels il rend un nouvel hommage. — L'auteur présente ensuite un résumé très-bien fait des principales maladies qu'il y a observées.

Tel est, Messieurs, l'extrait du rapport qui vous a été fait par M. Gosseaume, au nom de la commission que vous aviez chargée de vous rendre compte de l'ouvrage de M. Petit ; l'auteur, en envoyant cet ouvrage à l'Académie, lui avait manifesté le désir de lui appartenir et de partager ses

ses travaux. Vos suffrages ont confirmé le jugement très-avantageux que la commission a porté de M. Petit et de son ouvrage; et bientôt la Compagnie aura le plaisir de le compter parmi ses collaborateurs.

= L'Académie a reçu de la Société de médecine du département de l'Eure, les nos 4, 5, 6 et 7 du *Bulletin des sciences médicales*, rédigé par les membres du comité central de la Société.

Les talents distingués des rédacteurs, le soin qu'ils apportent dans le choix des matières, l'ordre qui préside à leur travail, le courage avec lequel ils repoussent les entreprises audacieuses du charlatanisme, le zèle qu'ils mettent, soit à combattre les erreurs qui pourraient devenir funestes à l'art de guérir, soit à propager les pratiques utiles ou les principes d'une saine doctrine, appuyés sur l'autorité de l'expérience, concilient tous les jours au Bulletin un nouveau dégré d'intérêt, et rendent ce recueil précieux pour tous les gens de l'art.

Médecine Vétérinaire.

Depuis long-temps un assez grand nombre de communes de l'arrondissement du Havre se plaignent que le lait de quelques vaches, deux ou trois jours après qu'il a été trait, se couvre de taches bleues, plus ou moins multipliées, qui, en

24 heures, occupent toute la surface de ce liquide animal. Le bleu est moins foncé à la profondeur de quelques lignes. Le caillé, qu'on nomme *matte* à Rouen et aux environs de cette ville, prend aussi cette teinte ; rarement le lait qui occupe le fond du vase est coloré. La crême qui éprouve cette altération ne produit qu'une petite quantité de beurre et d'un goût désagréable. En enlevant la crême aussitôt que les taches bleues paraissent, on obtient un beurre d'assez bonne qualité. La crême tachée de bleu, n'a ni odeur, ni goût particulier.

Quelques personnes, peu instruites, sans doute, ont attribué sérieusement le lait bleu à l'effet des sortilèges et des maléfices.

D'autres en ont placé plus raisonnablement la cause dans la mauvaise construction des étables, trop souvent mal-propres et mal aérées, dans l'exposition particulière des laiteries, dans le défaut du dégré de propreté convenable, dans une température plus élevée que celle qui doit y régner, dans la nature des vases où l'on conserve le lait, ou enfin dans les aliments tant solides que liquides dont se nourrit l'animal.

Une lettre adressée à M. Gosseaume par un de ses amis, et que notre confrère vous a communiquée au commencement de cette année, paraît prouver jusqu'à l'évidence qu'aucune des causes que

nous venons de rapporter n'influe sur la formation du lait bleu.

L'auteur de cette lettre, propriétaire respectable, mais qui désire n'être pas connu, se croit, dit-il, autorisé à penser que la coloration du lait en bleu est l'effet d'une maladie dont il ignore l'espèce particulière. Il est constant, ajoute-t-il, que les vaches au lait bleu sont mauvaises laitières; la plupart ont le poil hérissé et sont d'une maigreur extrême; elles ne mangent qu'avec répugnance les meilleures fourrages.

Ici l'anonyme est d'accord avec MM. Chabert et Fromage, professeurs de l'école vétérinaire d'Alfort. Dans une petite brochure qu'ils ont publiée, ces deux professeurs attribuent la coloration du lait en bleu à une maladie pléthorique de l'animal, et que l'on doit combattre, suivant eux, par la saignée et des boissons rafraîchissantes.

Le procédé curatif employé par l'ami de M. Gosseaume est très-différent.

On saigne amplement les vaches pendant le décours; durant la saignée on leur tire quelques gouttes de lait; on leur met à la tête gros comme une noix de goudron, dans un petit sachet, sur le front, contre les cornes.

On frotte de goudron les cordes qui les attachent; on en enduit sept à huit places de l'étable et de la laiterie, large comme la main.

On dépose dans la laiterie le pot au goudron, et on l'agite de temps en temps.

Le lendemain de la saignée et jours suivants, on fait prendre aux vaches, à jeun, un neuvième de livre de foie d'antimoine, dont, pour cet effet, on partage une livre en neuf paquets.

Au moyen de ce procédé, dit l'auteur, je suis parvenu en neuf jours à faire cesser la contagion. Mon laitage conserve maintenant sa blancheur ordinaire : la crême ne se colore plus ; elle fait d'excellent beurre ; les vaches ont une belle robe et bon appétit.

AGRICULTURE.

M. *Douette-Richardot*, propriétaire et cultivateur dans l'arrondissement de Langres, département de la Haute-Marne, a fait hommage à l'Académie d'un ouvrage qu'il a publié, et qui a pour titre : *la Pratique de l'Agriculture.*

» L'auteur, dit M. Aviat, chargé par l'Academie de lui rendre compte de cet ouvrage, est depuis long-temps connu des agriculteurs et des amateurs d'agriculture, par les travaux nombreux et de différents genres qu'il a exécutés et fait exécuter «.

» Le succès avec lequel il a desséché des marais, défriché des côtes et des terres incultes, amélioré, par des semis et des plantations, des terreins rebelles jusqu'alors à toute espèce de culture, lui a valu,

de la part du Gouvernement, des encouragemens et des récompenses pécuniaires, et, de la part des Sociétés d'agriculture des départemens de la Seine et de la Haute-Marne, des couronnes et des médailles «.

M. Richardot ne donne rien ou presque rien à la théorie : il semble même se défendre de l'avoir consultée. Aussi trouve-t-on peu d'idées neuves dans *la Pratique de l'Agriculture*. Mais les faits nombreux qui s'y rencontre, appuyés de preuves solides, ont l'avantage d'établir qu'en opérations rurales il est presque toujours moins utile de s'attacher à une doctrine nouvelle qu'aux méthodes recommandées par l'autorité des bons auteurs, et sanctionnées sur-tout par le temps.

Tout ce que M. Richardot a écrit sur les pépinières, les semis et les plantations, est, dit M. Aviat, conforme aux principes et à la plus saine pratique.

L'auteur propose avec complaisance un procédé nouveau sur la coupe des bois, qu'il appelle *coupe entre deux terres*. Il consiste à dégager la terre autour des tiges pour couper celles-ci dessus les racines et les en détacher totalement, le recru devant pousser des racines mêmes. M. Richardot défend avec chaleur son opinion contre celle de M. [illegible]sard, inspecteur des forêts, qui a combattu le procédé de la coupe entre deux terres. Notre confrère pense que la majorité des cultivateurs ne prononcerait pas en faveur de M. Richardot.

Du reste, M. Aviat présente l'auteur comme un esprit sage, qui sait également se défendre et de l'enthousiasme qui exagère le mérite des idées nouvelles et de l'indifférence qui les néglige trop. Il croit que ses ouvrages lui assure des droits à la reconnaissance publique et à celle des cultivateurs en particulier.

Le compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre, Messieurs, vous met maintenant à portée de juger si, fidèles à vos engagements, vous avez étendu le domaine des sciences, accéléré la marche et les progrès des arts, ajouté quelque chose à la circulation des idées utiles, et si, par tous ces moyens, vous avez préparé de nouveaux succès aux sciences, aux arts, à l'industrie et au commerce.

Si vous appercevez que vos efforts n'ont pas été infructueux, cette conviction, en soutenant votre ardeur, en élevant vos pensées, rendra plus actif encore le désir qui vous anime de rivaliser de zèle avec tous ceux qui cultivent les sciences, soit pour agrandir le cercle des principes, soit pour en faire d'heureuses applications au perfectionnement des arts.

Eh! quelles circonstances, Messieurs, furent jamais plus favorables au développement du génie, plus propres à faire éclore tous les genres de talent. L'amour de la gloire, ce sentiment vif et noble, qui a échauffé le courage de nos intrépides phalanges, toujours conduites à la victoire par notre ma-

gnanime et invincible Empereur ; l'amour de la gloire, dis-je, electrise, embrâse, enflamme aujourd'hui tous les esprits. En savourant les douceurs de la paix, les sciences ne connaîtront plus que des élans sublimes, les arts n'enfanteront plus que des chefs-d'œuvre. Grand par ses victoires, plus grand encore par la modération de son auguste Chef, au milieu de ses innombrables triomphes, le peuple français, placé, par la main de Napoléon, au premier rang des nations guerrières, sera aussi, par les efforts réunis de tous les amis des sciences, le premier peuple savant de l'univers.

Notice biographique sur M. Gruyer,

Par M. Dev.

Claude-Augustin Gruyer, né à Sarre-Louis le 9 Mars 1741, entra de bonne heure au service qu'il quitta à la paix de 1763. Placé dans les douanes de la Belgique en 1769, il parvint en 1777 au grade de receveur-directeur. Son activité ne lui permit pas de se borner aux fonctions de sa place ; observateur exact, il étudia le pays qu'il habitait. La fertilité du sol et le parti qu'en tirent les cultivateurs, lui persuadèrent que l'agriculture était la véritable richesse d'un état, qu'elle seule pouvait en assurer la prospérité, et que les fabriques trop multipliées enlevant des bras à la culture des terres ne procure-

raient que des richesses factices. M. Gruyer dirigea ses études vers l'économie politique ; admirateur du sage Sully, il ne goûtait point de même les brillants établissements du célèbre Colbert. Rempli des idées de Quesnay et de l'ami des hommes, il composa des ouvrages et publia plusieurs mémoires d'après leurs principes. Moins attaché à ses intérêts qu'à ce qu'il croyait devoir assurer le bonheur de la Belgique, chargé de la régie des droits d'entrée et de sortie, il proposa au Gouvernement, qui le consultait, de les supprimer. Ce plan, d'abord accueilli par la cour de Vienne, n'eut point son exécution. Il contrariait les principes adoptés dans les autres Gouvernements ; tous ont établi des douanes sur leurs frontières. Ceux qui ont le plus sagement combiné cette partie administrative, ont senti que la base devait être fondée sur la nécessité d'encourager l'industrie nationale et de favoriser l'introduction des matières premières, en ne faisant supporter de droits à l'entrée qu'aux marchandises fabriquées ou aux denrées que le luxe consomme. D'après ce principe, les étoffes et les ouvrages fabriqués dans l'intérieur sont exempts de droits à la sortie ou n'en payent que de très-modiques, tandis que les denrées de première nécessité et les matières premières sont frappées de lois prohibitives à leur exportation.

Les mémoires de M. Gruyer m'auraient donné les motifs sur lesquels il appuyait son système de sup-

pression des droits à l'entrée et à la sortie ; je n'ai pu les consulter : tous ses papiers sont encore sous les scellés.

Je n'ai eu l'avantage de connaître cet estimable collègue que lors de sa nomination à la direction de Rouen. Son caractère aimable et liant le fit bientôt rechercher et chérir dans cette ville ; son mérite et ses connaissances lui ouvrirent les portes de l'Académie. M. Beugnot, Préfet du département, occupé du projet de statistique de la Seine-Inférieure, désirant s'entourer de coopérateurs instruits, l'admit au comité chargé de ce travail. M. Gruyer choisit la partie des manufactures et des arts, et lut dans nos séances particulières quelques essais sur les tanneries et sur la fabrication des cartes. Ces branches d'industrie, très-florissantes à Rouen dans le dix-septième siècle, se sont presque anéanties depuis ; il en attribue la cause aux droits imposés sur les cuirs et les cartes.

Mon respect pour les opinions de cet estimable confrère ne peut m'empêcher de soumettre à l'Académie quelques observations qui pourront modifier la sévérité de ce jugement. L'expérience nous apprend que des fabriques et des arts concentrés dans quelques villes se sont répandus à mesure que la nation s'est éclairée. Les artistes faisaient un secret de certains procédés : les arts ont franchi l'enceinte des ateliers où ils étaient resserrés. Nous en avons un exemple dans ce département ; ce ne sont point

les impôts qui ont fait disparaître de Caudebec ces fabriques de chapeaux communs qui conservent encore le nom de cette ville.

De nouvelles manufactures ont remplacé à Rouen les tanneries ; elles n'ont point même abandonné le pays. Je vois dans l'Annuaire du département qu'elles sont très-intéressantes aux environs de Neufchâtel, à Saint-Saëns, à Blangy, à Caudebec et particulièrement à Pont-Audemer.

Quant aux cartes à jouer, leurs fabriques perdaient déjà de leur importance à Rouen, au commencement du dix-huitième siècle, et ce n'est que vers 1752 qu'elles ont été assujéties à un droit de fabrication. Le Gouvernement, en fondant l'école militaire, imagina de lui assurer un revenu sur les instruments du désœuvrement et souvent de la ruine des familles.

On ne voit point que cet impôt ait porté aucune atteinte à la fabrication des cartes en France, et ait influé sur le goût et la passion du jeu.

M. Gruyer ne bornait point ses connaissances à la finance et à l'économie politique ; il était passionné pour les beaux arts. Non content d'avoir cultivé la musique avec succès, il en avait approfondi la théorie. Il s'était formé une collection considérable d'estampes ; mais son goût le rendant difficile, il s'était réduit à un porte-feuille qui ne renfermait que les chefs-d'œuvre des graveurs français et flamands les plus célèbres. Son tact sûr lui faisait découvrir dans

les estampes les mieux conservées, les moindres imperfections dans les épreuves. Ses intéressantes et aimables filles, dirigées par son goût, excellent dans le dessin : leurs ouvrages sont du fini le plus précieux ; il se plaisait à en décorer son cabinet.

M. Gruyer, comme directeur des douanes, ne cherchait qu'à obliger le commerce ; connaissant l'esprit des négociants de cette ville qui regardent comme une tache de se livrer à des spéculations de fraude, il avait su mériter leur confiance et conserver celle de l'administration.

Ce directeur s'est toujours attaché à ne s'environner que de gens probes et honnêtes ; il apportait la plus grande attention au choix des sujets qu'il admettait dans l'emploi ; il excitait entr'eux l'émulation, procurait de l'avancement à ceux qui le méritaient par leur bonne conduite, et ne punissait qu'à regret : il se trouvait rarement dans le cas de le faire.

M. Gruyer était d'un très-bon tempérament ; cependant ses amis le voyaient dépérir depuis plusieurs mois : lui seul se faisait illusion sur sa situation. Forcé de s'aliter, il n'a cessé de s'occuper des fonctions de sa place jusqu'au moment qu'à la suite de plusieurs faiblesses, il expira le 19 juillet 1807, laissant une épouse et six enfants inconsolables de sa mort.

Les préposés des bureaux et du service actif ont senti vivement la perte d'un chef qu'ils révéraient

comme leur père ; plusieurs se sont imposés l'obligation de porter son deuil (1) ; ils savaient que je partageais leurs sentiments pour ce respectable directeur, et tous m'ont fait dépositaire de leurs regrets et de leur douleur.

PRIX PROPOSÉ POUR 1808.

Extrait des registres de l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen.

Séance du 5 août 1807.

Organe de la commission nommée pour cet objet, M. *Descroizilles* fait le rapport sur le mémoire que l'Académie a reçu concernant le prix proposé par elle sur la meilleure construction d'une sécherie à l'usage des teinturiers en coton. Il résulte du rapport que l'auteur de ce mémoire, portant pour épigraphe :

Le temps est un éclair pour le mortel actif,
Le temps avec lourdeur pèse sur l'homme oisif,

n'a point résolu la question proposée par l'Académie. Cette conclusion est appuyée sur plusieurs considérations développées au rapport.

---

(1) Les receveurs et chefs de brigades m'ont tous écrit au sujet de la mort de M. Gruyer. Beaucoup de postes lui ont fait faire des services, et plusieurs préposés portent encore un crêpe avec leur uniforme.

L'Académie, considérant que, depuis trois ans, elle n'a reçu, sur la construction d'une sècherie à l'usage des teinturiers en coton, aucun mémoire satisfaisant, délibère que cette question sera définitivement retirée du concours.

Séance extraordinaire du 17 août 1807.

L'Académie propose, pour sujet d'un prix, consistant en une médaille de la valeur de 300 francs, qui sera décernée dans sa séance publique de 1808, les questions suivantes :

La phthisie pulmonaire est-elle plus fréquente de nos jours qu'elle ne l'était autrefois ? Dans le cas de l'affirmative, toutes les espèces de phthisies pulmonaires, ou quelques-unes seulement, sont-elles devenues plus fréquentes, et par quelles causes ? Quels sont, s'il en existe, les moyens d'anéantir ces causes ?

Les mémoires devront être adressés, franc de port, à M. *Vitalis*, secrétaire de l'Académie, pour la classe des sciences, avant le 16 juillet, époque de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents sont seuls exclus du concours.

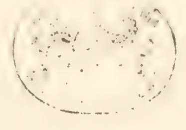
TABLE

DES MATIÈRES.

Lettres

SCIENCES ET ARTS.

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.



Fin de la Table.



